

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 04 AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 03 AVRIL 2020
POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-
DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES
(CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES (PHASE 1), DANS
LES DIX (10) RÉGIONS DU CAMEROUN (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT,
EXERCICES 2019 ET SUIVANTS

IMPUTATION : 94 709 04 990000 2842

Autorité Contractante : Le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique

Maître d'Ouvrage : Le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique



AVRIL 2020

Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction de vingt deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages, (Phase 1) dans les dix (10) régions du Cameroun.

TABLE DES MATIERES

			Pages
Pièce n°	1.	Avis d'Appel d'offres.....	6
Pièce n°	2.	Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)	13
Pièce n°	3.	Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).....	31
Pièce n°	4.	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).....	37
Pièce n°	5.	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).....	47
Pièce n°	6.	Cadre du Bordereau des Prix Unitaires(BPU)	150
Pièce n°	7.	Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE).....	164
Pièce n°	8.	Cadre du Sous Détail des Prix Unitaires (SDPU).....	176
Pièce n°	9.	Modèle du Marché.....	179
Pièce n°	10.	Modèles des pièces à utiliser par les soumissionnaires	184
Pièce n°	11.	Justificatifs des Etudes préalables	186
Pièce n°	12.	Liste actualisée des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics au Cameroun.....	199



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 1

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)





AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 13 JUIN 2020
POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) CENTRES
MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE
VILLAGES (PHASE 1), DANS LES DIX (10) RÉGIONS DU CAMEROUN
(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.
IMPUTATION : 94 709 04 990000 2842

1- OBJET

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-Jeunes) prescrit par **MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**, dont l'un des objectifs est de développer des structures d'encadrement de proximité des jeunes sur l'ensemble du territoire national, le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, **Maître d'Ouvrage**, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction de vingt-deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages (PHASE 1) dans les dix (10) Régions du Cameroun.

2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Le programme architectural des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages, comprend notamment une (01) salle polyvalente, quatre (04) bureaux, deux (02) ateliers, des blocs de toilettes pour Hommes et Femmes, des zones de circulations, un Hall et une terrasse d'entrée.

Les travaux à réaliser consistent en l'exécution des prestations ci-après :

- Travaux Préliminaires ;
- Fondations ;
- Béton Armé en Élévation ;
- Maçonneries ;
- Enduits-Chape ;
- Faux Plafonds ;
- Revêtement Sols et murs ;
- Charpente et Couverture ;
- Menuiseries Bois ;
- Menuiseries Aluminium ;
- Menuiseries Métallique ;
- Peinture-Vitrierie ;
- Étanchéité ;
- Électricité ;
- Plomberie sanitaire et Assainissement ;
- VRD ;



3- DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de cent cinquante (150) jours, (incluant toutes les contraintes), à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

Les travaux répartis en dix (10) lots seront exécutés dans les vingt-deux (22) localités déclinées ci-après :

LOT	REGION	N°	DEPARTEMENT	LOCALITE
Lot n° 01	ADAMAOUA	(1)	MAYO BANYO	BANKIM
		(2)	MBERE	DJOHONG
Lot n° 02	NORD	(1)	BENOUE	GAROUA III
		(2)	MAYO REY	TOUBORO
Lot n° 03	EXTREME NORD	(1)	MAYO SAVA	KOLOFATA
		(2)	MAYO KANI	TAIBONG
Lot n° 04	CENTRE	(1)	NYONG ET MFOUMOU	NYAKOKOMBO
		(2)	MBAM ET INOUBOU	BOKITO
		(3)	NYONG ET KELLE	NDOGBESSOL
Lot n° 05	SUD	(1)	DJA ET LOBO	MEYOMESSI
		(2)	OCEAN	KRIBI II
Lot n° 06	EST	(1)	KADEY	NDELELE
		(2)	LOM ET DJEREM	MANDJOU
Lot n° 07	LITTORAL	(1)	MOUNGO	NLONAKO
		(2)	NKAM	YINGUI
Lot n° 08	OUEST	(1)	MENOUA	FONGO-TOGOH
		(2)	MIFI	BAFOUSSAM III
		(3)	HAUTS PLATEAUX	BAHAM
Lot n° 09	NORD OUEST	(1)	MEZAM	SANTA
		(2)	MEZAM	BAMENDA I
Lot n° 10	SUD OUEST	(1)	FAKO	LIMBE I
		(2)	FAKO	TIKO

4- ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en dix (10) lots ci-après :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (TTC)
Lot n°01	Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région de l'Adamaoua.	Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA
Lot n°02	Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Nord.	Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA
Lot n°03	Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région de l'Extrême Nord.	Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA
Lot n°04	Travaux de construction de trois (03) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Centre	Deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) Francs CFA
Lot n°05	Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Sud	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA
Lot n°06	Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région de l'Est	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA
Lot n°07	Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Littoral	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA

Lot n°08	Travaux de construction de trois (03) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région de l'Ouest	Deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) Francs CFA
Lot n°09	Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la région du Nord-Ouest.	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA
Lot n°10	Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Sud-Ouest	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA

5- COUT PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de un milliard six cent quatre vingt millions (1 680 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises pour la réalisation de vingt-deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes des quartiers des villes sur l'ensemble du territoire.

Le financement des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercices 2019 et suivants, imputation 94 709 04 990000 2842.

6- PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais et justifiant des capacités techniques dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au rond-point Nlongkak, Yaoundé 4e étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis.

8- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au rond-point Nlongkak, Yaoundé 4e étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400.000) F CFA, payable au Trésor public. La copie du reçu de ce versement sera jointe au Dossier d'Appel d'Offres.

9- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un Établissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant pour chaque lot est décliné suivant le tableau ci-après :

LOT	COUT ESTIMATIF DES TRAVAUX (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT
Lots n° 01, 02 et 03	Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA chacun	3 200 000 Francs CFA pour chaque lot
Lots n° 04 et 08	Deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) Francs CFA	4 500 000 Francs CFA pour chaque lot
Lots n° 05, 06, 07, 09 et 10	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA chacun	3 000 000 Francs CFA pour chaque lot

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent cinquante (150) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des



offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

10- **REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au rond-point Nlongkak, Yaoundé 4e étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, au plus tard le 30 juin 2020 à 12 heures précises, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : « Pièces administratives » ;
- Enveloppe B : « Offre technique » ;
- Enveloppe C : « Offre financière ».

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 10^{ER} JUIN 2020
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) CENTRES
MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE
VILLAGES (PHASE 1) , DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN
(EN PROCEDURE D'URGENCE).**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11- **RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront déclarées irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toute offre non-conforme à la prescription du présent Avis et du Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances ainsi que le non-respect de présentation des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12- **OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 30 juin 2020 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle des réunions du 5e étage de l'immeuble siège dudit département ministériel, sis au rond-point Nlongkak à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.



13- CRITERES D'EVALUATION

13.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution 48 heures après notification du soumissionnaire ;
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 10 « oui » sur les 13 sous-critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou omission d'un sous détail d'un prix unitaire ;
- Absence de déclaration de non abandon de marchés publics durant les trois (03) dernières années.

13.2 Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Références du soumissionnaire acquises au cours des cinq (05) dernières années ;
- Moyens Humains (Qualification et expérience du personnel technique) à mobiliser ;
- Moyens matériels et logistiques à mobiliser ;
- Méthodologie de travail, chronogramme d'activités et visite du site ;
- Présentation générale de l'offre.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

14- ATTRIBUTION DU MARCHE

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

15- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre vingt-dix (90 jours) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics du MINJEC, sis au 4ème étage de l'immeuble abritant les services du MINJEC, au quartier Nlongkak, à Yaoundé, Porte 404, Tél. 222 20 35 70.

17- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 .

AMPLIATIONS :

- MINMAP (ATCR) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- Service des Marchés (pour archivage) ;/-

Yaoundé, le 10 03 JUIN 2020.

LE MINISTRE DE
LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
MAITRE D'OUVRAGE





OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04 ONIT/MINJEC/CIPM/2020 OF 13 JUN 2020
FOR THE CONSTRUCTION OF TWENTY-TWO (22) CITY NEIGHBOURHOOD AND
VILLAGE MULTIPURPOSE YOUTH EMPOWERMENT CENTERS (PHASE 1),
IN THE TEN (10) REGIONS OF CAMEROON (IN EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING: MINEPAT PUBLIC INVESTMENT BUDGET, 2019
AND SUBSEQUENT FISCAL YEARS
IMPUTATION: 94 709 04 990000 2842

1- PURPOSE

As part of the implementation of the Three-year "Special Youth" Plan (TYSYP), one of the objectives of which is to strengthen youth supervision structures, the Minister of Youth Affairs and Civic Education, as the **Contracting Authority**, is hereby launching under emergency procedure, an Open National Invitation to Tender for the construction of twenty-two (22) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) (Phase I), in the ten (10) Regions of Cameroon.

2- CONSISTENCY OF SERVICES

The architectural design of a city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) (Phase I), in the ten (10) regions of Cameroon, which is the subject of this Invitation to Tender, includes (1) a multipurpose room, four (04) offices, two (02) workshops, toilets for men and women, traffic areas, an entrance terrace and a hall. Works specifically include:

- Preliminary works;
- Foundations;
- Raised reinforced concrete;
- Masonry;
- Screed Coatings;
- Suspended ceiling;
- Sealed coating;
- Frame and Roofing;
- Woodworks;
- Aluminium Joinery;
- Metal Joinery;
- Painting-Glassware;
- Waterproofing;
- Electricity;
- Sanitary plumbing;
- External Works.



3- TIME AND PLACE OF DELIVERY

The maximum time limit for the completion of these MYECs provided for by the Contracting Authority is a hundred and fifty (150) days, including all constraints from the date of notification of the service order to start the work. Bidders are expected to submit, alongside their bids, adequate work completion timelines.

Construction works will be carried out in four (4) lots in the twenty two (22) following localities as outlined in the table below:

LOT	REGION	N°	DIVISION	LOCALITY
Lot n° 01	ADAMAWA	(1)	MAYO BANYO	BANKIM
		(2)	MBERE	DJOHONG
Lot n° 02	NORTH	(1)	BENOUE	GAROUA III
		(2)	MAYO REY	TOUBORO
Lot n° 03	FAR-NORTH	(1)	MAYO SAVA	KOLOFATA
		(2)	MAYO KANI	TAIBONG
Lot n° 04	CENTRE	(1)	NYONG AND MFOUMOU	NYAKOKOMBO
		(2)	MBAM AND INOUBOU	BOKITO
		(3)	NYONG AND KELLE	NDOGBESSOL
Lot n° 05	SOUTH	(1)	DJA AND LOBO	MEYOMESSI
		(2)	OCEAN	KRIBI II
Lot n° 06	EAST	(1)	KADEY	NDELELE
		(2)	LOM AND DJEREM	MANDJOU
Lot n° 07	LITTORAL	(1)	MOUNGO	NLONAKO
		(2)	NKAM	YINGUI
Lot n° 08	WEST	(1)	MENOUA	FONGO-TOGOH
		(2)	MIFI	BAFOUSSAM III
		(3)	UPPER-PLATEAUX	BAHAM
Lot n° 09	NORTH WEST	(1)	MEZAM	SANTA
		(2)	MEZAM	BAMENDA I
Lot n° 10	SOUTH WEST	(1)	FAKO	LIMBE I
		(2)	FAKO	TIKO

4- ALLOTMENT

The works, object of this tender, are divided into ten (10) lots as follow:

LOT	DESIGNATION	AMOUNT (TTC)
Lot n°01	Construction works of two (02) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the l'Adamawa Region	One hundred and sixty millions (160 000 000) Francs CFA
Lot n°02	Construction works of two (02) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the North Region	One hundred and sixty millions (160 000 000) Francs CFA
Lot n°03	Construction works of two (02) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the Extrême-north Region	One hundred and sixty millions (160 000 000) Francs CFA
Lot n°04	Construction works of tree (03) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the Centre Region	Two hundred and twenty five millions (225 000 000) Francs CFA



Lot n°05	Construction works of two (02) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the South Region	One hundred and fifty millions (150 000 000) Francs CFA
Lot n°06	Construction works of two (02) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the East Region	One hundred and fifty millions (150 000 000) Francs CFA
Lot n°07	Construction works of two (02) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the Littoral Region	One hundred and fifty millions (150 000 000) Francs CFA
Lot n°08	Construction works of three (03) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the West Region	Two hundred and twenty five millions (225 000 000) Francs CFA
Lot n°09	Construction works of two (02) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the North-west Region	One hundred and fifty millions (150 000 000) Francs CFA
Lot n°10	Construction works of two (02) city neighbourhood and village Multipurpose Youth Empowerment Center (MYEC) in the South-west Region	One hundred and fifty millions (150 000 000) Francs CFA

5- ESTIMATED COST AND FINANCING

The estimated construction cost at the end of the preliminary studies is one billion and six hundred and eighty million (1,680,000,000) Francs CFA, all taxes included.

The financing of the work under this Call for Tenders is provided by the Public Investment Budget of MINEPAT, 2019 and subsequent financial years, imputation n° 94,709 04,990000 2842.

6- PARTICIPATION IN THE INVITATION TO TENDER

Participation in this Invitation to Tender is open, on equal terms, to all companies under Cameroonian law with proven experience in the field of buildings and civil engineering enabling them to carry out services covered under this call for tenders.

7- CONSULTATION OF THE TENDER FILE

The Tender File may be consulted during business hours at the Contracts Department of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, Head Office Building at the Nlongkak round-about in Yaounde, fourth floor, door 404, Tel. 222 20 35 70, upon publication of this notice.

8- ACQUISITION OF THE TENDER FILE

The tender file may be obtained during business hours at the Contracts Department of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, Head Office Building at the Nlongkak round-about in Yaounde, fourth floor, door 404, Tel. 222 20 35 70 upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of four hundred thousand (400,000) CFA francs, payable to the Public Treasury. A copy of the receipt for this payment will be attached to the tender file.



9- **PROVISIONAL GUARANTEE**

Tenders must be backed by a provisional guarantee drawn up in accordance with the template specified in the Tender File, by a first-class financial institution approved by the Minister of Finance and amounting to:

LOT N°	COST ESTIMATE OF WORKS (TTC)	CAUTION FEES
Lot n° 01, 02 et 03	One hundred and sixty millions (160 000 000) Francs CFA each	3 200 000 Francs CFA for each lot
Lot n° 04 et 08	Two hundred and twenty five millions (225 000 000) Francs CFA each	4 500 000 Francs CFA for each lot
Lot n° 05, 06, 07, 09 et 10	One hundred and fifty millions (150 000 000) Francs CFA each	3 000 000 Francs CFA for each lot

The provisional guarantee is valid for one hundred and fifty (150) days from the deadline for submission of tenders.

The absence of a provisional guarantee in a tender file calls for the immediate elimination of the tender. The provisional guarantee of unsuccessful bidders will be automatically released after the thirtieth (30th) day following the expiration of the validity of the tenders. Where the tenderer is awarded the contract, the provisional guarantee will be released once the final security has been provided.

Bank cheques, even certified ones, are not accepted in place of the provisional guarantee.

10- **Submission of tenders**

Each tender drawn up in seven (07) copies in French or English including the original and six (06) copies stamped as such and, in accordance with the requirements of the Tender File (DAO), must be submitted to at the Contracts Department of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, Head Office Building at the Nlongkak round-about in Yaounde, fourth floor, door 404, Tel. 222 20 35 70, no later than the 30th June 2020 at exactly 12 noon local time, in three (03) separate internal envelopes bearing:

- Envelope A : Administrative documents ;
- Envelope B: Technical tender;
- Envelope C: Financial tender.

These three (03) envelopes will be contained in a fourth and must bear the following sole and exclusive wording:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ ONIT/MINJEC/CIPM/2020 OF 13 JUN 2020
FOR THE CONSTRUCTION OF TWENTY-TWO (22) CITY NEIGHBOURHOOD AND
VILLAGE MULTIPURPOSE YOUTH EMPOWERMENT CENTERS (PHASE 1),
IN THE TEN (10) REGIONS OF CAMEROON (IN EMERGENCY PROCEDURE)**

"TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDERS OPENING SESSION"

11- **RECEVABILITY OF TENDERS**

Tenders failing to comply with the method of separating the financial tender from the administrative and technical tenders will be rejected.



Tenders not meeting all requirements of this Notice and of the Tender File will be deemed non-receivable.

Other required administrative documents must be produced in their originals or certified copies by the issuing authority, in accordance with the provisions of the Specific Rules governing the Invitation to Tender or else they will be rejected.

Any tender that fails to comply with the requirements of this notice and the Tender File will be declared inadmissible. For instance, the absence of a provisional guarantee issued by a first-class financial institution duly approved by the Ministry in charge of finance or failure to comply with the templates of the documents in the Tender File, will result in the outright rejection of the tender.

12- OPENING OF TENDER BIDS

The opening of the bids will be done once.

The opening of the administrative documents, technical and financial tenders, will take place on the 30th June 2020 at 1 p.m. by the Internal Contracts Procurement Commission of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, in the meeting room on the 5th floor of this Ministry's head office building situated at Nlongkak roundabout in Yaounde.

This opening session may be attended only by bidders themselves or any of their duly mandated representative.

13- EVALUATION CRITERIA

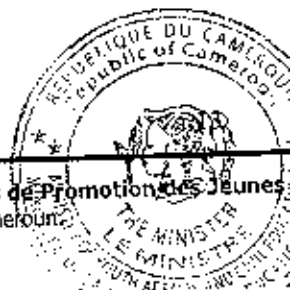
13.1 Elimination criteria

- Absence or non-conformity of an administrative document other than the provisional guarantee, 48 hours after notification of the bidder;
- Absence of the original of the Provisional Guarantee at the opening of the tender bids;
- False declaration or falsified document;
- Technical note less than 10 "YES" over 13 sub-essentials criteria;
- Absence of a quantified unit price or omission of a sub-detail of a unit price;
- Absence of a declaration on honour of non-abandonment of the contract during the last three years;

13.2 ESSENTIAL CRITERIA

The tender scoring system will be binary (yes/no) and will cover the following criteria detailed in the Specific Rules governing the Invitation to Tender (SRIT):

- Bidder's reference within the last five (05) years;
- Human Resources (Qualification and experience of technical staff) to mobilize;
- Material and logistical means to mobilize;
- Work methodology, chronogram of activities and site visit;
- General presentation of the offer.



The bidder must meet all the so-called eliminatory criteria in order to be eligible for financial assessment.

14- **CONTRACT AWARD**

The contract will be awarded to the bidder whose bid has been assessed as the lowest priced and meeting the qualifying and essential criteria.

A bidder cannot be awarded more than two (02) lots.

15- **VALIDITY DEADLINE OF TENDERS**

Bidders shall remain bound by their tenders for ninety (90) days from the deadline for submission of tenders.

16- **ADDITIONAL INFORMATION**

Additional information can be obtained during working hours from the MINJEC Public Contracts Department, located on the 4th floor of its head office building, Door 404, Tel. 222 20 35 70, in the Nlongkak neighbourhood, Yaoundé,

17- **FIGHT AGAINST CORRUPTION:**

For any corruption attempt or bad practices, please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

COPIES:

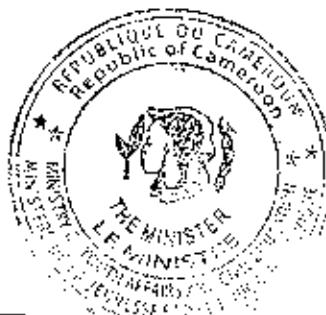
- MINMAP (ATCR);
- ARMP (for publication and filing);
- SOPECAM (for publication);
- CIPM President (for information);
- Public posting (for information);
- Contract Service (for filing) /-

Yaounde, the 10 3 JUL 2020

THE MINISTER OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION
« CONTRACTING AUTHORITY »



Moumouna Foulon



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 2

REGLEMENT GENERAL D'APPEL D'OFFRES (RGAO)



Table des matières

A. Généralités	1
Article 1 : Portée de la soumission	1
Article 2 : Financement	1
Article 3 : Fraude et corruption	1
Article 4 : Candidats admis à concourir	1
Article 5 : Matériaux, matériels, fournitures, équipements et services autorisés	1
Article 6 : Qualification du Soumissionnaire	1
Article 7 : Visite du site des travaux	1
B. Dossier d'Appel d'Offres	1
Article 8 : Contenu du Dossier d'Appel d'Offres	1
Article 9 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours	1
Article 10 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres	1
C. Préparation des offres	1
Article 11 : Frais de soumission	1
Article 12 : Langue de l'offre	1
Article 13 : Documents constituant l'offre	1
Article 14 : Montant de l'offre	1
Article 15 : Monnaies de soumission et de règlement	1
Article 16 : Validité des offres	2
Article 17 : Caution de Soumission	2
Article 18 : Propositions variantes des soumissionnaires	2
Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres	2
Article 20 : Forme et signature de l'offre	2
D. Dépôt des offres	2
Article 21 : Cachetage et marquage des offres	2
Article 22 : Date et heure limite de dépôt des offres	2



Article 23	: Offres hors délai	
Article 24	: Modification, substitution et retrait des offres	
E. Ouverture des plis et évaluation des offres		
Article 25	: Ouverture des plis et recours	
Article 26	: Caractère confidentiel de la procédure	
Article 27	: Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage	
Article 28	: Détermination de la conformité des offres	
Article 29	: Qualification du soumissionnaire	
Article 30	: Correction des erreurs	
Article 31	: Conversion en une seule monnaie	
Article 32	: Evaluation des offres au plan financier	
Article 33	: Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux	
F. Attribution du Marché		
Article 34	: Attribution du marché	
Article 35	: Droit du Maître d'Ouvrage de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure	
Article 36	: Notification de l'attribution du marché	
Article 37	: Publication des résultats d'attribution du marché et recours	
Article 38	: Signature du marché	
Article 39	: Cautionnement définitif	



Règlement Général de l'Appel d'Offres

A. Généralités

Article 1 : Portée de la soumission

1.1. Le Maître d'Ouvrage, tel qu'il est défini dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), ci-après dénommé le "Maître d'Ouvrage", lance un Appel d'Offres pour la construction et/ou l'achèvement des Travaux décrits dans le Dossier d'Appel d'Offres et brièvement définis dans le RPAO.

Le nom, le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de l'appel d'offres figurent dans le RPAO.

Il y est fait ci-après référence sous le terme "les Travaux".

1.2. Le Soumissionnaire retenu, ou attributaire, doit achever les Travaux dans le délai indiqué dans le RPAO, et qui court sauf stipulation contraire du CCAP, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou dans celle fixée dans ledit ordre de service.

1.3. Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, les termes "Maître d'Ouvrage" et "Maître d'Ouvrage Délégué" sont interchangeables et le terme "jour" désigne un jour calendaire.

Article 2 : Financement

La source de financement des travaux objet du présent appel d'offres est précisée dans le RPAO.

Article 3 : Fraude et corruption

3.1. Le Maître d'Ouvrage exige des soumissionnaires et des entrepreneurs, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, le Maître d'Ouvrage :

a. Définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :

- i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché,
- ii. Se livre à des "manoeuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;
- iii. "Pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que le Maître d'Ouvrage en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;
- iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.

b. Rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manoeuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.



- 3.2. Le Premier Ministre, Autorité chargée des Marchés Publics peut à titre conservatoire, prendre une décision d'interdiction de soumissionner pendant une période n'excédant pas deux (2) ans, à l'encontre de tout soumissionnaire reconnu coupable de trafic d'influence, de conflits d'intérêts, de délit d'initiés, de fraude, de corruption ou de production de documents non authentiques dans la soumission, sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être engagées contre lui.

Article 4 : Candidats admis à concourir

- 4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.
- 4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :
- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
 - b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.
 - iii. Le Maître d'Ouvrage / Le Maître d'Ouvrage Délégué possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics
 - c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
 - d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 5 : Matériaux, matériels, fournitures, équipements et services autorisés

- 5.1. Les matériaux, les matériels de l'Entrepreneur, les fournitures, équipements et services devant être fournis dans le cadre du Marché doivent provenir de pays répondant aux critères de provenance définis dans le RPAO, et toutes les dépenses effectuées au titre du Marché sont limitées auxdits matériaux, matériels, fournitures, équipements et services.
- 5.2. Aux fins de l'article 5.1 ci-dessus, le terme "provenir" désigne le lieu où les biens sont extraits, cultivés, produits ou fabriqués et d'où proviennent les services.

Article 6 : Qualification du Soumissionnaire



6.1. Les soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :

- a. Soumettre un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire;
- b. Fournir toutes les informations (compléter ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de pré-qualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une pré-qualification) demandées aux soumissionnaires, dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché.

Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant :

- i. La production des bilans certifiés et chiffres d'affaires récents ;
- ii. Accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières ;
- iii. Les commandes acquises et les marchés attribués ;
- iv. Les litiges en cours ;
- v. La disponibilité du matériel indispensable.

6.2. Les soumissions présentées par deux ou plusieurs entrepreneurs groupés (co-traitance) doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- a. L'offre devra inclure pour chacune des entreprises, tous les renseignements énumérés à l'Article 6.1 ci-dessus. Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement ;
- b. L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement ;
- c. La nature du groupement (conjoint ou solidaire comme cela est requis dans le RPAO) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme ;
- d. Le membre du groupement désigné comme man- dataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché ;
- e. En cas de groupement solidaire, les co-traitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

6.3. Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais d'exécution visés dans le RPAO.

6.4. Les soumissionnaires demandant à bénéficier d'une marge de préférence, doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour prouver qu'ils satisfont aux critères d'éligibilité décrits à l'article 32 du RGAO.

Article 7 : Visite du site des travaux

7.1. Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.



7.2. Le Maître d'Ouvrage autorisera le Soumissionnaire et ses employés ou agents à pénétrer dans ses locaux et sur ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents dégagent le Maître d'Ouvrage, ses employés et agents, de toute responsabilité pouvant en résulter et les indemnisent si nécessaire, et qu'ils demeurent responsables des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels, coûts et frais encourus du fait de cette visite.

7.3. Le Maître d'Ouvrage peut organiser une visite du site des travaux au moment de la réunion préparatoire à l'établissement des offres mentionnées à l'article 19 du RGAO.

B. Dossier d'Appel d'Offres

Article 8 : Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

8.1. Le Dossier d'Appel d'Offres décrit les travaux faisant l'objet du marché, fixe les procédures de consultation des entrepreneurs et précise les conditions du marché. Outre le(s) additif(s) publié(s) conformément à l'article 10 du RGAO, il comprend aussi les principaux documents énumérés ci-après :

Pièce n°1 La lettre d'invitation à soumissionner (pour les Appels d'Offres Restreints) ;

Pièce n°2 L'Avis d'Appel d'Offres (AAO) ;

Pièce n°3 Le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;

Pièce n°4 Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;

Pièce n°5 Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

Pièce n°6 Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;

Pièce n°7 Le cadre du Bordereau des Prix unitaires ;

Pièce n°8 Le cadre du Détail quantitatif et estimatif ;

Pièce n°9 Le cadre du Sous-Détail des Prix unitaires ;

Pièce n°10 Le modèles de marché

- a. Le cadre du planning d'exécution ;
- b. Modèles de fiches de présentation du matériel, personnel et références ;
- c. Modèle de lettre de soumission ;
- d. Modèle de caution de soumission ;
- e. Modèle de cautionnement définitif ;
- f. Modèle de caution d'avance de démarrage ;
- g. Modèle de caution de retenue de garantie en remplacement de la retenue de garantie ;

Pièce n°11 Modèles à utiliser par les Soumissionnaires ;

- a. Modèle de marché ;

Pièce n°12 Justificatifs des études préalables à remplir par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué assorti d'un visa de maturité du projet..

Pièce n°13 La liste des établissements bancaires et organismes financiers de rang agréés par le



ministre en charge des finances autorisés à émettre des cautions, dans le cadre des marchés publics, à insérer par Le Maître d'Ouvrage / Le Maître d'Ouvrage Délégué

8.2. Le Soumissionnaire doit examiner l'ensemble des règlements, formulaires, conditions et spécifications contenus dans le DAO. Il lui appartient de fournir tous les renseignements demandés et de préparer une offre conforme à tous égards audit dossier.

Article 9 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours

9.1. Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire la demande au Maître d'Ouvrage par écrit ou par courrier électronique (télécopie ou e-mail) à l'adresse du Maître d'Ouvrage indiquée dans le RPAO. Le Maître d'Ouvrage répondra par écrit à toute demande d'éclaircissement reçue au moins quatorze (14) jours pour les (AON) Vingt et un (21) jours pour les (AOI) avant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse du Maître d'Ouvrage, indiquant la question posée mais ne mentionnant pas son auteur, est adressée à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

9.2. Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres y compris la phase de pré-qualification des candidats et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès du maître d'ouvrage.

9.3. Le recours doit être adressé au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et au Président de la Commission.

Il doit parvenir au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué au plus tard quatorze (14) jours avant la date d'ouverture des offres.

9.4. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose de cinq (05) jours pour réagir. La copie de la réaction est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics

Article 10 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres

10.1. Le Maître d'Ouvrage peut, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

10.2. Tout additif ainsi publié fera partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres conformément à l'Article 8.1 du RGAO et doit être communiqué par écrit ou signifié à tous les soumissionnaires qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs au Maître d'Ouvrage par écrit.

10.3. Afin de donner aux soumissionnaires suffisamment de temps pour tenir compte de l'additif dans la préparation de leurs offres, le Maître d'Ouvrage pourra reporter, autant que nécessaire, la date limite de dépôt des offres, conformément aux dispositions de l'Article 22 du RGAO.

C. Préparation des offres

Article 11 : Frais de soumission

Le candidat supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son



offre, et le Maître d'Ouvrage n'est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les régler, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Article 12 : Langue de l'offre

L'offre ainsi que toute correspondance et tout document, échangé entre le Soumissionnaire et le Maître d'Ouvrage seront rédigés en français ou en anglais. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction précise en français ou en anglais ; auquel cas et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi.

Article 13 : Documents constituant l'offre

13.1. L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes :

a. Volume 1 : Dossier administratif
Il comprend :

i. Tous les documents attestant que le soumissionnaire :

- A souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- A acquitté les droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelque nature que ce soit ;
- N'est pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite ;
- N'est pas frappé de l'une des interdictions ou déchéances prévues par la législation en vigueur.

ii. La caution de soumission établie conformément aux dispositions de l'article 17 du RGAO ;

iii. La confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le Soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'article 6.1 du RGAO ;

b. Volume 2 : Offre technique

b.1. Les renseignements sur les qualifications

Le RPAO précise la liste des documents à fournir par les soumissionnaires pour justifier les critères de qualification mentionnés à l'article 6.1 du RPAO.

b.2. Méthodologie

Le RPAO précise les éléments constitutifs de la proposition technique des soumissionnaires, notamment : une note méthodologique portant sur une analyse des travaux et précisant l'organisation et le programme que le soumissionnaire compte mettre en place ou en œuvre pour les réaliser

(installations, planning, PAQ, sous-traitance, attestation de visite du site le cas échéant, etc.).

b.3. Les preuves d'acceptations des conditions du marché

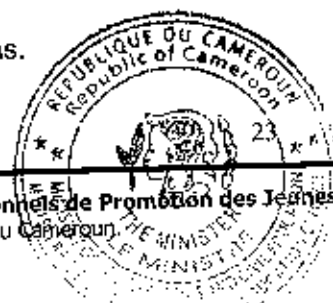
Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :

1. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
2. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

b.4. Commentaires (facultatifs)

Un commentaire des choix techniques du projet et d'éventuelles propositions.

c. Volume 3 : Offre financière



Le RPAO précise les éléments permettant de justifier le coût des travaux, à savoir :

1. La soumission proprement dite, en original rédigé selon le modèle joint, timbré au tarif en vigueur, signée et datée ;
2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli ;
3. Le détail estimatif dûment rempli ;
4. Le sous-détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires ;
5. L'échéancier prévisionnel de paiements le cas échéant.

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres, sous réserve des dispositions de l'Article 17.2 du RGAO concernant les autres formes possibles de Caution de Soumission.

- 13.2. Si, conformément aux dispositions des RPAO, les soumissionnaires présentent des offres pour plusieurs lots du même Appel d'offres, ils pourront indiquer les rabais offerts en cas d'attribution de plus d'un marché.

Article 14 : Montant de l'offre

- 14.1. Sauf indication contraire figurant dans le Dossier d'Appel d'Offres, le montant du marché couvrira l'ensemble des travaux décrits dans l'Article 1.1 du RGAO, sur la base du Bordereau des Prix et du Détail Quantitatif et Estimatif chiffrés présentés par le soumissionnaire.
- 14.2. Le soumissionnaire remplira les prix unitaires et totaux de tous les postes du bordereau de prix et du Détail quantitatif et estimatif.
- 14.3. Sous réserve de dispositions contraires prévues dans le RPAO et au CCAP, tous les droits, impôts et taxes payables par le soumissionnaire au titre du futur Marché, ou à tout autre titre, trente (30) jours avant la date limite de dépôt des offres seront inclus dans les prix et dans le montant total de son offre.
- 14.4. Si les clauses de révision et/ou d'actualisation des prix sont prévues au marché, la date d'établissement des prix initiaux, ainsi que les modalités de révision et/ou d'actualisation desdits prix doivent être précisées. Etant entendu que tout marché dont la durée d'exécution est au plus égale à un (1) an ne peut faire l'objet de révision de prix.
- 14.5. Tous les prix unitaires devront être justifiés par des sous-détails établis conformément au cadre proposé à la pièce N°8.

Article 15 : Monnaies de soumission et de règlement

- 15.1. En cas d'Appel d'Offres Internationaux, les monnaies de l'offre devront suivre les dispositions soit de l'Option A ou de l'Option B ci-dessous; l'option applicable étant celle retenue dans le RPAO.
- 15.2. Option A : le montant de la soumission est libellé entièrement en monnaie nationale

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en en francs CFA de la manière suivante :

- a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des travaux, indiquera



en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de pays membres de l'institution de financement du marché.

- b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

15.3. Option B : Le montant de la soumission est directement libellé en monnaie nationale et étrangère aux taux fixés dans le RPAO.

Le soumissionnaire libellera les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du Détail quantitatif et estimatif de la manière suivante :

- a. Les prix des intrants nécessaires aux Travaux que le Soumissionnaire compte se procurer dans le pays du Maître d'Ouvrage seront libellés dans la monnaie du pays du Maître d'Ouvrage spécifiée aux RPAO et dénommée "monnaie nationale".

- b. Les prix des intrants nécessaires aux Travaux que le soumissionnaire compte se procurer en dehors du pays du Maître d'Ouvrage seront libellés dans la monnaie du pays du soumissionnaire ou de celle d'un pays membre éligible largement utilisée dans le commerce international.

15.4. Le Maître d'Ouvrage peut demander aux soumissionnaires d'expliquer leurs besoins en monnaies nationale et étrangère et de justifier que les montants inclus dans les prix unitaires et totaux, et indiqués en annexe à la soumission, sont raisonnables; à cette fin, un état détaillé de ses besoins en monnaies étrangères sera fourni par le soumissionnaire.

15.5. Durant l'exécution des travaux, la plupart des monnaies étrangères restant à payer sur le montant du marché peut être révisée d'un commun accord par le Maître d'Ouvrage et l'entrepreneur de façon à tenir compte de toute modification survenue dans les besoins en devises au titre du marché.

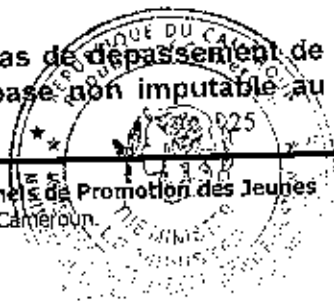
15.6. Pour les Appels d'Offres Nationaux, la monnaie utilisée est le franc CFA.

Article 16 : Validité des offres

16.1. Les offres doivent demeurer valables pendant la période spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres à compter de la date de remise des offres fixée par le Maître d'Ouvrage, en application de l'article 22 du RGAO. Une offre valable pour une période plus courte sera rejetée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué comme non conforme.

16.2. Dans des circonstances exceptionnelles, le Maître d'Ouvrage peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation du délai de validité. La demande et les réponses qui lui seront faites le seront par écrit (ou par télécopie). La validité de la caution de soumission prévue à l'article 17 du RGAO sera de même prolongée pour une durée correspondante. Un Soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre sans perdre sa caution de soumission. Un soumissionnaire qui consent à une prolongation ne se verra pas demander de modifier son offre, ni ne sera autorisé à le faire.

16.3. Lorsqu'un marché est à prix ferme, il peut être actualisable en cas de dépassement de plus de deux (02) mois des délais contractuels du marché de base non imputable au



titulaire du marché

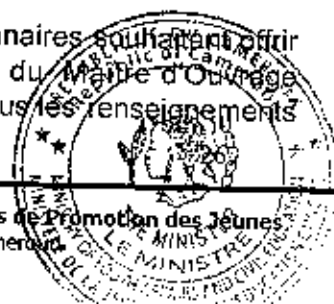
La période d'actualisation ira de la date de dépassement des soixante (60) jours calendaires à la date de notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des travaux au soumissionnaire retenu, tel que prévu par le CCAP. L'effet de l'actualisation n'est pas pris en considération aux fins de l'évaluation des offres.

Article 17 : Caution de soumission

- 17.1. En application de l'article 13 du RGAO, le soumissionnaire fournira une caution de soumission du montant spécifié dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, laquelle fera partie intégrante de son offre.
- 17.2. La caution de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'Offres; d'autres modèles peuvent être autorisés, sous réserve de l'approbation préalable du Maître d'Ouvrage. La Caution de soumission demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite originale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par le Maître d'Ouvrage et acceptée par le soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'Article 16.2 du RGAO.
- 17.3. Toute offre non accompagnée d'une Caution de Soumission acceptable sera rejetée par la Commission de Passation des Marchés comme non conforme. La Caution de soumission d'un groupement d'entreprises doit être établie au nom du mandataire soumettant l'offre et mentionner chacun des membres du groupement.
- 17.4. Les cautions de soumission et les offres des soumissionnaires non retenus seront restituées dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats.
- 17.5. La caution de soumission de l'attributaire du Marché sera libérée dès que ce dernier aura signé le marché et fourni le Cautionnement définitif requis.
- 17.6. La caution de soumission peut être saisie :
- a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
 - b. Si, le soumissionnaire retenu :
 - i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou
 - ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.

Article 18 : Propositions variantes des soumissionnaires

- 18.1. Lorsque les travaux peuvent être exécutés dans des délais d'exécution variables, le RPAO précisera ces délais, et indiquera la méthode retenue pour l'évaluation du délai d'achèvement proposé par le soumissionnaire à l'intérieur des délais spécifiés. Les offres proposant des délais au-delà de ceux spécifiés seront considérées comme non conformes.
- 18.2. Excepté dans le cas mentionné à l'Article 18.3 ci-dessous, les soumissionnaires soumettant des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base du Maître d'Ouvrage telle que décrite dans le Dossier d'Appel d'Offres, et fournir en outre tous les renseignements



dont le Maître d'Ouvrage

a besoin pour procéder à l'évaluation complète de la variante proposée, y compris les plans, notes de calcul, spécifications techniques, sous-détails de prix et méthodes de construction proposées, et tous autres détails utiles. Le Maître d'Ouvrage n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée la moins disante.

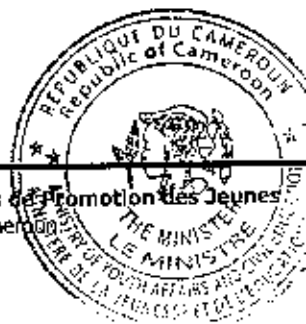
- 18.3. Quand les soumissionnaires sont autorisés, suivant le RPAO, à soumettre directement des variantes techniques pour certaines parties des travaux, ces parties de travaux doivent être décrites dans les Spécifications techniques. De telles variantes seront évaluées suivant leur mérite propre en accord avec les dispositions de l'Article 31.2 (g) du RGAO.

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

- 19.1. A moins que le RPAO n'en dispose autrement, le Soumissionnaire peut être invité à assister à une réunion préparatoire qui se tiendra aux lieux et dates indiqués dans le RPAO.
- 19.2. La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements et de répondre à toute question qui pourrait être soulevée à ce stade.
- 19.3. Il est demandé au soumissionnaire, autant que possible, de soumettre toute question par écrit ou télex, de façon qu'elle parvienne au Maître d'Ouvrage au moins une semaine avant la réunion préparatoire. Il se peut que le Maître d'Ouvrage ne puisse répondre au cours de la réunion aux questions reçues trop tard. Dans ce cas, les questions et réponses seront transmises selon les modalités de l'Article 19.4 ci-dessous.
- 19.4. Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par le Maître d'Ouvrage en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, et non par le canal du procès-verbal de la réunion préparatoire.
- 19.5. Le fait qu'un soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire à l'établissement des offres ne sera pas un motif de disqualification.

Article 20 : Forme et signature de l'offre

- 20.1. Le Soumissionnaire préparera un original des documents constitutifs de l'offre décrits à l'Article 13 du RGAO, en un volume portant clairement l'indication "ORIGINAL". De plus, le Soumissionnaire soumettra le nombre de copies requis dans les RPAO, portant l'indication "COPIE". En cas de divergence entre l'original et les copies, l'original fera foi.
- 20.2. L'original et toutes les copies de l'offre devront être dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile (dans le cas des copies, des photocopies sont également acceptables) et seront signés par la ou les personnes dûment habilitées à signer au nom du Soumissionnaire, conformément à l'Article 6.1 (a) ou 6.2 (c) du RGAO, selon le cas. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.
- 20.3. L'offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne soient paraphées par le ou les signataires de la soumission.



D. Dépôt des offres

Article 21 : Cachetage et marquage des offres

- 21.1. Le soumissionnaire placera l'original et les copies des documents constitutifs de l'offre dans deux enveloppes séparées et scellées portant la mention «ORIGINAL» et «COPIE», selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure qui devra également être scellée, mais qui ne devra donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.
- 21.2. Les enveloppes intérieures et extérieures :
- a. Seront adressées au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
 - b. Porteront le nom du projet ainsi que l'objet et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres indiqués dans le RPAO, et la mention "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".
- 21.3. Les enveloppes intérieures porteront également le nom et l'adresse du Soumissionnaire de façon à permettre au Maître d'Ouvrage de renvoyer l'offre scellée si elle a été déclarée hors délai conformément aux dispositions de l'article 23 du RGAO ou pour satisfaire les dispositions de l'article 24 du RGAO.
- 21.4. Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et marquée comme indiqué aux articles 21.1 et 21.2 susvisés, le Maître d'Ouvrage ne sera nullement responsable si l'offre est égarée ou ouverte prématurément.

Article 22 : Date et heure limites de dépôt des offres

- 22.1. Les offres doivent être reçues par le Maître d'Ouvrage à l'adresse spécifiée à l'article 21.2 du RPAO au plus tard à la date et à l'heure spécifiées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- 22.2. Le Maître d'Ouvrage peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 10 du RGAO. Dans ce cas, tous les droits et obligations du Maître d'Ouvrage et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

Article 23 : Offres hors délai

Toute offre parvenue au Maître d'Ouvrage après les date et heure limites fixées pour le dépôt des offres conformément à l'Article 22 du RGAO sera déclarée hors délai et, par conséquent, rejetée.

Article 24 : Modification, substitution et retrait des offres

- 24.1. Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par le Maître d'Ouvrage avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».
- 24.2. La notification de modification, de remplacement ou de retrait de l'offre par le Soumissionnaire sera préparée, cachetée, marquée et envoyée conformément aux dispositions de l'article 21 du RGAO. Le retrait peut également être notifié par télécopie, mais devra dans ce cas être confirmé par une notification écrite dûment signée, et dont la date



le cachet postal faisant foi, ne sera pas postérieure à la date limite fixée pour le dépôt des offres.

24.3. Les offres dont les soumissionnaires demandent le retrait en application de l'article 24.1 leur seront envoyées sans avoir été ouvertes.

24.4. Aucune offre ne peut être retirée dans l'intervalle compris entre la date limite de dépôt des offres et l'expiration de la période de validité de l'offre spécifiée par le modèle de soumission. Le retrait de son offre par un Soumissionnaire pendant cet intervalle peut entraîner la confiscation de la caution de soumission conformément aux dispositions de l'article 17.6 du RGAO.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

Article 25 : Ouverture des plis et recours

25.1. L'ouverture des plis se fait en un temps, toutefois pour des projets complexes notamment ceux ayant fait l'objet d'une procédure de pré qualification, l'ouverture peut se faire en deux temps.

La Commission de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent y assister, aux date, heure et adresse indiquées dans le RPAO. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises. Les représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.

25.2. Dans un premier temps, les enveloppes marquées « Retrait » seront ouvertes et leur contenu annoncé à haute voix, tandis que l'enveloppe contenant l'offre correspondante sera renvoyée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte. Le retrait d'une offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le retrait et si cette notification est lue à haute voix. Ensuite, les enveloppes marquées « Offre de Remplacement » seront ouvertes et annoncées à haute voix et la nouvelle offre correspondante substituée à la précédente, qui sera renvoyée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte. Le remplacement d'offre ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le remplacement et est lue à haute voix. Enfin, les enveloppes marquées « modification » seront ouvertes et leur contenu lu à haute voix avec l'offre correspondante. La modification d'offre ne sera autorisée que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander la modification et est lue à haute voix. Seules les offres qui ont été ouvertes et annoncées à haute voix lors de l'ouverture des plis seront ensuite évaluées.

25.3. Toutes les enveloppes seront ouvertes l'une après l'autre et le nom du soumissionnaire annoncé à haute voix ainsi que la mention éventuelle d'une modification, le prix de l'offre, y compris tout rabais [en cas d'ouverture des offres financières] et toute variante le cas échéant, l'existence d'une garantie d'offre si elle est exigée, et tout autre détail que Le Maître d'Ouvrage / Le Maître d'Ouvrage Délégué peut juger utile de mentionner. Seuls les rabais et variantes de l'offre annoncés à haute voix lors de l'ouverture des plis seront soumis à évaluation.

25.4. Les offres (et les modifications reçues conformément aux dispositions de l'article 24 du RGAO) qui n'ont pas été ouvertes et lues à haute voix durant la séance d'ouverture des plis, quelle qu'en soit la raison, ne seront pas soumises à évaluation.

- 25.5. Il est établi, séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la recevabilité des offres, leur régularité administrative, leurs prix, leurs rabais, et leurs délais ainsi que la composition de la sous-commission d'analyse. Une copie dudit procès-verbal à laquelle est annexée la feuille de présence est remise à tous les participants à la fin de la séance à leur demande. Les informations relatives à la composition de la sous-commission demeurent internes à la commission.
- 25.6. A la fin de la séance d'ouverture des plis, le Président de la Commission de Passation des Marchés remet immédiatement au point focal désigné par l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics, une copie paraphée des offres de chaque soumissionnaire.
- 25.7 Le recours doit être adressé au Comité de l'Examen de Recours avec copie au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'Autorité chargée des marchés publics.
- Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis.

Ce recours n'est pas suspensif.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

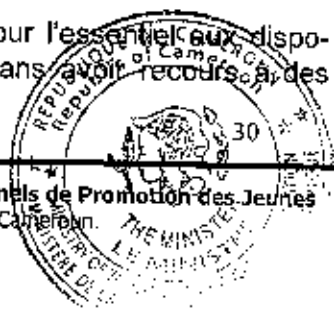
- 26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.
- 26.2. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer la Commission de Passation des Marchés ou la Sous-commission d'Analyse dans l'évaluation des offres ou le Maître d'Ouvrage dans la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.
- 26.3. Nonobstant les dispositions de l'alinéa 26.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite entrer en contact avec le Maître d'Ouvrage pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

Article 27 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage

- 27.1. Le Président de la Commission de Passation des Marchés peut, sur proposition de la sous-commission d'analyse, demander aux soumissionnaires ou aux administrations ou organismes compétents, des éclaircissements sur les offres.
- 27.2. Sous réserve des dispositions de l'alinéa 1 susvisé, les soumissionnaires ne contacteront pas les membres de la Commission des marchés et de la sous-commission pour des questions ayant trait à leurs offres, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché.

Article 28 : Détermination de la conformité des offres

- 28.1. La Sous-commission d'analyse procédera à un examen détaillé des offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été correctement signés, et si les offres sont d'une façon générale en bon ordre.
- 28.2. La Sous-commission d'analyse déterminera si l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres en se basant sur son contenu sans avoir recours à des éléments de preuve extrinsèques.



28.3. Une offre conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d'Appel d'Offres, sans divergence ni réserve importante. Une divergence ou réserve importante est celle qui :

- i. Affecte sensiblement l'étendue, la qualité ou la réalisation des Travaux ;
- ii. Limite sensiblement, en contradiction, avec le Dossier d'Appel d'Offres, les droits du Maître d'Ouvrage ou ses obligations au titre du Marché ;
- iii. Est telle que sa correction affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

28.4. Si une offre n'est pas conforme pour l'essentiel, elle sera écartée par la Commission des Marchés Compétente et ne pourra être par la suite rendue conforme.

28.5. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence ou réserve. Les modifications, divergences, variantes et autres facteurs qui dépassent les exigences du Dossier d'Appel d'Offres ne doivent pas être pris en compte lors de l'évaluation des offres.

Article 29 : Qualification du soumissionnaire

La Sous-commission s'assurera que le Soumissionnaire retenu pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres, satisfait aux critères de qualification stipulés à l'article 6 du RPAO. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la détermination de la qualification.

Article 30 : Correction des erreurs

30.1. La Sous-commission d'analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La sous-commission d'analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

- a. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la Sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;
- b. Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
- c. S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que ce montant soit lié à une erreur arithmétique confirmée par le sous-détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

30.2. Le montant figurant dans la Soumission sera corrigé par la Sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnée et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.

30.3. Si le Soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins-disante, n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée et sa garantie pourra être saisie.

Article 31 : Conversion en une seule monnaie

31.1. Pour faciliter l'évaluation et la comparaison des offres, la sous commission d'analyse convertira

les prix des offres exprimés dans les diverses monnaies dans lesquelles le montant de l'offre est payable en francs CFA.

31.2. La conversion se fera en utilisant le cours vendeur fixé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), dans les conditions définies par le RPAO.

Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.1. Seules les offres reconnues conformes, selon les dispositions de l'article 28 du RGAO, seront évaluées et comparées par la Sous-commission d'analyse.

32.2. En évaluant les offres, la sous-commission déterminera pour chaque offre le montant évalué de l'offre en rectifiant son montant comme suit :

- a. En corrigeant toute erreur éventuelle conformément aux dispositions de l'article 30.2 du RGAO ;
- b. En excluant les sommes provisionnelles et, le cas échéant, les provisions pour imprévus figurant dans le Détail quantitatif et estimatif récapitulatif, mais en ajoutant le montant des travaux en régie, lorsqu'ils sont chiffrés de façon compétitive comme spécifié dans le RPAO ;
- c. En convertissant en une seule monnaie le montant résultant des rectifications (a) et (b) ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article 31.2 du RGAO ;
- d. En ajustant de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable ;
- e. En prenant en considération les différents délais d'exécution proposés par les soumissionnaires, s'ils sont autorisés par le RPAO ;
- f. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 13.2 du RGAO et du RPAO, en appliquant les rabais offerts par le Soumissionnaire pour l'attribution de plus d'un lot, si cet appel d'offres est lancé simultanément pour plusieurs lots ;
- g. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 18.3 du RPAO et aux Spécifications techniques, les variantes techniques proposées, si elles sont permises, seront évaluées suivant leur mérite propre et indépendamment du fait que le Soumissionnaire aura offert ou non un prix pour la solution technique spécifiée par le Maître d'Ouvrage dans le RPAO.

32.3. L'effet estimé des formules de révision des prix figurant dans les CCAG et CCAP, appliquées durant la période d'exécution du Marché, ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres.

32.4. Une Commission de Passation des Marchés peut proposer au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, le rejet des offres jugées anormalement basses conformément aux dispositions de l'article 105 du Code des marchés Publics.

Au cas où les justificatifs fournis par le candidat sont jugés inacceptables, l'organisme chargé de la régulation des marchés publics examine les justificatifs et soumet ses conclusions au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué dans un délai de sept (07) jours ouvrables à compter de sa saisine par le Maître d'Ouvrage ou par le Maître d'Ouvrage Délégué.

Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

(1) Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une préférence est accordée, à offres équivalentes et dans l'ordre de priorité aux soumissionnaires nationaux.



présentées par:

- une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais;
- une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise;
- une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun;
- un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises.

Les offres sont considérées équivalentes lorsqu'elles ont rempli les conditions techniques requises. Pour les marchés de travaux et des services quantifiables, la marge de préférence nationale est de dix pour cent (10) pour les entreprises visées à l'alinéa 1 ci-dessus. Pour les marchés de fournitures, le critère de préférence nationale ne peut être pris en compte que si la fourniture subit une transformation au niveau local ou régional d'au moins quinze pour cent (15). Il n'est pas prévu de préférence nationale pour les marchés de services non quantifiables dont les prestations intellectuelles. La préférence nationale ne peut être appliquée que lorsque le dossier d'appel d'offres le prévoit.

F. Attribution du Marché

Article 34 : Attribution

- 34.1. Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.
- 34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 35 : Droit du Maître d'Ouvrage de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure

- 35.1 Un appel d'offres ne peut être déclaré infructueux que:
- a) lorsqu'aucune offre n'a été enregistrée;
 - b) lorsqu'à l'issue du dépouillement, il n'est enregistré aucune offre conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ou si aucune offre financière n'est compatible avec les financements disponibles.
- 35.2 Lorsque l'offre financière du candidat le mieux classé est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au candidat classé dans la position suivante et dont l'offre est jugée satisfaisante au plan technique et financier.
- 35.3 Lorsqu'une seule offre est jugée recevable au plan technique, mais est supérieure au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut entamer des négociations avec le candidat ayant remis cette offre, dans le but d'obtenir un accord satisfaisant.
- 35.4 Lorsque les offres financières de tous les candidats remplissant les conditions techniques sont supérieures au financement disponible, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut suspendre la procédure pour rechercher le financement complémentaire ou entamer des négociations, dans l'ordre du classement des offres, avec les candidats concernés.
- 35.5 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué doit veiller à ce que les délais nécessaires pour rechercher les financements ou pour mener les négociations s'inscrivent dans le délai de validité des offres prévu par le Dossier d'Appel d'Offres, ou le cas échéant,

en obtenir formellement une prolongation.

35.6 Les négociations avec les candidats ne doivent pas avoir pour effet de modifier substantiellement l'étendue, la nature, la consistance et la qualité des prestations. En tout état de cause, l'incidence financière des modifications sur l'offre ne saurait excéder quinze pour cent (15) de l'offre.

35.7 Toute négociation engagée, quelle qu'en soit l'issue, doit être sanctionnée par un procès-verbal signé des deux (02) parties dont une copie est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

35.8 Les négociations ne doivent en aucun cas porter sur les prix unitaires ou être conduites avec plus d'un candidat à la fois.

35.9 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué publie la décision déclarant l'appel d'offres infructueux et la notifie au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, avec copie à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

En cas d'allotissement, les dispositions prévues aux alinéas ci-dessus sont applicables à chacun des lots.

35.10 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut annuler un appel d'offres, sans qu'il y ait lieu à réclamation. Toutefois, lorsque les offres sont déjà ouvertes, cette annulation est subordonnée à l'accord de l'Autorité chargée des marchés publics.

Article 36 : Notification de l'attribution du marché

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, le Maître d'Ouvrage notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyens que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'Ouvrage paiera à l'Entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et le délai d'exécution.

Article 37 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours

37.1. Le Maître d'Ouvrage communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

37.2. Le Maître d'Ouvrage est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

37.3. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

37.4. En cas de recours, il doit être adressé à l'autorité chargée des marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué et au président de la commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le Maître d'Ouvrage / Le Maître d'Ouvrage Délégué prépare le projet de marché qu'il fait tenir à l'attributaire pour souscription dans un délai de quinze (15) jours ouvrables et retour pour signature.



38.2. Le Maître d'Ouvrage / Le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché souscrit par l'attributaire.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par Le Maître d'Ouvrage / Le Maître d'Ouvrage Délégué, l'entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué un cautionnement garantissant l'exécution intégrale des travaux.

39.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant TTC du marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ou par une caution personnelle et solidaire.

39.3. Les petites et moyennes entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

39.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 3

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL
D'OFFRES (RPAO)**



REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	38
Article 1 - Objet de l'appel d'offres.....	38
Article 2 – Consistance des travaux.....	39
Article 3 – Délai d'exécution.....	39
Article 4 – Financement	39
Article 5 – Conditions Générales de Participation.....	39
Article 6- Provenance des matériaux, matériels et fournitures d'équipements et services	40
Article 7 – Visite des sites.....	40
Article 8 – Pièces constituant le Dossier d'Appel d'Offres.....	40
Article 9 – Langue de l'offre.....	40
Article 10 – Présentation des offres.....	40
Article 13 – Etablissement du Montant de l'offre.....	45
Article 14 – Monnaie de Compte et Monnaie de Paiement	45
Article 15 – Validité des offres	45
Article 16 – Caution de soumission	46
Article 17 – Remise des Offres	46
Article 18 – Ouverture des plis	46
Article 19 – Vérification des offres	46
Article 20 – Conformité de l'offre	47
Article 21 – Evaluation des offres.....	47
Article 22 – Attribution du Marché	57

PREAMBULE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-Jeunes) prescrit par Monsieur Le Président de la république dont l'un des objectifs est développer les structures d'encadrement de proximité des jeunes sur l'ensemble du territoire national, il est prévu la réalisation de vingt-deux (22) CMPJ des quartiers de villes et de villages pour la phase 1.

Article 1 - Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet, l'exécution des travaux de construction de vingt-deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages, réparties en dix (10) lots, dans les localités ci-après :

LOT	REGION	N°	DEPARTEMENT	LOCALITE
Lot n° 01	ADAMAOUA	(1)	MAYO BANYO	BANKIM
		(2)	MBERE	DJOHONG
Lot n° 02	NORD	(1)	BENOUE	GAROUA III
		(2)	MAYO REY	TOUBORO
Lot n° 03	EXTREME NORD	(1)	MAYO SAVA	KOLOFATA
		(2)	MAYO KANI	TAIBONG
Lot n° 04	CENTRE	(1)	NYONG ET MFOUMOU	NYAKOKOMBO
		(2)	MBAM ET INOUBOU	BOKITO
		(3)	NYONG ET KELLE	NDOGBESSOL
Lot n° 05	SUD	(1)	DJA ET LOBO	MEYOMESSI
		(2)	OCEAN	KRIBI II
Lot n° 06	EST	(1)	KADEY	NDELELE
		(2)	LOM ET DJEREM	MANDJOU
Lot n° 07	LITTORAL	(1)	MOUNGO	NLONAKO
		(2)	NKAM	YINGUI
Lot n° 08	OUEST	(1)	MENOUA	FONGO-TOGOH
		(2)	MIFI	BAFOUSSAM III
		(3)	HAUTS PLATEAUX	BAHAM
Lot n° 09	NORD OUEST	(1)	MEZAM	SANTA
		(2)	MEZAM	BAMENDA I
Lot n° 10	SUD OUEST	(1)	FAKO	LIMBE I
		(2)	FAKO	TIKO



Article 2 – Consistance des travaux

Les travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres consistent en l'exécution des prestations ci-après:

- Travaux préliminaires
- Fondations
- Béton Armé en Elévation
- Maçonneries
- Enduits-Chape
- Faux Plafonds
- Revêtement sols et murs
- Charpente et Couverture
- Menuiserie Bois
- Menuiseries Aluminiums
- Menuiseries Métalliques
- Peinture-Vitrierie
- Etanchéité
- Electricité
- Plomberie Sanitaire et assainissement
- VRD

Article 3 – Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de cinq (05) mois.

Ce délai inclut les périodes relatives aux pluies et d'autres aléas.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux pour chacun des lots suscités.

Article 4 – Financement

Le financement des travaux de construction de vingt-deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes des Quartiers de Villes et de villages (CMPJ) dans les dix (10) Régions du Cameroun, objet du présent Appel d'Offres, est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercices 2019 et Suivants, Imputation 94 709 04 990000 2842.

Article 5 – Conditions Générales de Participation

5.1- Mode de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics et justifiant des capacités financières.

5.2- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Immeuble siège, sis au rond-point Nlongkāk à Yaoundé au 4e étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis.

5.3- Retrait du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Immeuble siège, sis au rond-point Nlongkak à Yaoundé au 4^e étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quatre cent mille (400.000) F CFA**, payable au Trésor public. La copie du reçu de ce versement sera jointe au Dossier d'Appel d'Offres.

Article 6- Provenance des matériaux, matériels et fournitures d'équipements et services

Les matériaux, les matériels de l'Entrepreneur, les fournitures, équipements et services devant être fournis dans le cadre du marché sont réputés achetés sur le marché local ou extraits des carrières situées dans le voisinage du site d'utilisation. Le cas échéant, certains matériaux peuvent être importés à condition de respecter la réglementation.

Article 7 - Visite des sites

Le soumissionnaire devra obligatoirement effectuer, à ses frais, une visite des lieux et examiner l'emplacement des travaux et des environs et prendre connaissance avant d'établir son offre, des caractéristiques, de l'emplacement et de la nature des travaux à exécuter, de l'importance des matériaux à fournir, des voies et moyens d'accès au chantier, des installations nécessaires. Le soumissionnaire devra joindre au dossier technique en plus de son rapport circonstancié de visite, une déclaration sur l'honneur de ladite visite dûment signée par ses soins.

Article 8 - Pièces constituant le Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres comprend les documents suivants :

1. L'Avis d'Appel d'Offres (AAO) ;
2. Le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
3. Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
4. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
5. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
6. Le Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
7. Le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
8. Le Cadre de Sous-Détail de Prix Unitaires (SDPU) ;
9. Le modèle de marché ;
10. Les Modèles de pièces à utiliser par le soumissionnaire ;
11. Les Justificatifs des Etudes Préalables ;
12. La liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics ;

Article 9 - Langue de l'offre

L'offre ainsi que toute correspondance et tout document, échangés entre le soumissionnaire et l'Administration seront rédigés en français ou en anglais.

Article 10 - Présentation des offres

La soumission ainsi que toutes les pièces l'accompagnant devront être remises en sept (07)



exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tel. Chaque soumissionnaire présentera son dossier à l'intérieur d'une seule enveloppe extérieure portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU _____
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) CENTRES
MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE
VILLAGES (PHASE 1), DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN
(EN PROCEDURE D'URGENCE).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'Enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (03) enveloppes fermées et scellées, désignées par les lettres A, B, C :

- l'Enveloppe A portera la mention « **PIECES ADMINISTRATIVES** » ;
- l'Enveloppe B portera la mention « **OFFRE TECHNIQUE** » ;
- l'Enveloppe C portera la mention « **OFFRE FINANCIERE** »

et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire, le titre de l'Appel d'Offres.

1°) l'Enveloppe «A» : Pièces administratives

Elle contiendra :

Elle contiendra :

PIECE N°	DESIGNATION												
A.1	La Déclaration d'Intention de Soumissionner (suivant modèle joint en Annexe) signée et datée, timbrée pour les soumissionnaires locaux, faisant ressortir les noms, prénoms, qualité, et nationalité de l'entrepreneur.												
A.2	- L'Accord de groupement certifié par un notaire, le cas échéant - Les Pouvoirs de signature le cas échéant												
A.3	Une caution de soumission (suivant modèle joint en annexe) de montant par lot suivant tableau ci-dessous et d'une durée de validité excédant de 30 jours celle des offres; <table><tr><th>LOT N°</th><th>COUT ESTIMATIF DES TRAVAUX (TTC)</th><th>MONTANT DU CAUTIONNEMENT</th></tr><tr><td>Lots n° 01, 02 et 03</td><td>Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA chacun</td><td>3 200 000 Francs CFA pour chaque lot</td></tr><tr><td>Lots n° 04 et 08</td><td>Deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) Francs CFA</td><td>4 500 000 Francs CFA pour chaque lot</td></tr><tr><td>Lots n° 05, 06, 07, 09 et 10</td><td>Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA chacun</td><td>3 000 000 Francs CFA pour chaque lot</td></tr></table>	LOT N°	COUT ESTIMATIF DES TRAVAUX (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT	Lots n° 01, 02 et 03	Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA chacun	3 200 000 Francs CFA pour chaque lot	Lots n° 04 et 08	Deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) Francs CFA	4 500 000 Francs CFA pour chaque lot	Lots n° 05, 06, 07, 09 et 10	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA chacun	3 000 000 Francs CFA pour chaque lot
LOT N°	COUT ESTIMATIF DES TRAVAUX (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT											
Lots n° 01, 02 et 03	Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA chacun	3 200 000 Francs CFA pour chaque lot											
Lots n° 04 et 08	Deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) Francs CFA	4 500 000 Francs CFA pour chaque lot											
Lots n° 05, 06, 07, 09 et 10	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA chacun	3 000 000 Francs CFA pour chaque lot											
A.4	Une Attestation de Domiciliation Bancaire datant de moins de trois (03) mois du soumissionnaire, délivrée par un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.												
A.5	Une Attestation de Non Redevance datant de moins de trois (03) mois délivrée par les services compétents.												
A.6	Une Attestation de soumission à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) datant de moins de trois (03) mois.												
A.7	Une copie certifiée conforme du registre de commerce.												
A.8	Une Quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres au Trésor Public (400 000 FCFA)												
A.9	Une Attestation de Non-Faillite établie par le Tribunal de Première Instance compétent.												

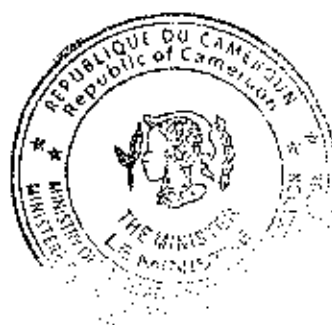
PIECE N°	DESIGNATION
A.10	Un certificat de Non Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP
A.11	Une copie certifiée de l'Attestation de localisation délivrée par les services des impôts
A.12	Une copie certifiée de Plan de localisation délivrée par les services des impôts

N.B. : Pour les groupements, chaque membre doit présenter un dossier administratif complet, les pièces A1, A3, A4 et A8 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement (chef de file). Les pièces suivantes doivent par ailleurs être produites en original et datées de moins de trois (03) mois : *Cautiön de soumission, Attestation de domiciliation bancaire, Attestation de soumission délivrée par la CNPS, Attestation de non-redevance, Attestation de non faillite, Certificat de non exclusion des marchés publics et la quittance d'achat du DAO.*

2°) l'Enveloppe «B» : OFFRE TECHNIQUE

Elle sera constituée des pièces ci-après :

PIECE N°	DESIGNATION
B1	Références de l'entreprise • Références techniques générales de l'entreprise relatives aux projets réalisés dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des cinq (05) dernières années; joindre les premières et dernières pages des contrats et les PV de réception des ouvrages réalisés. • Références spécifiques de l'entreprise relatives aux projets réalisés dans le domaine des Bâtiments et Equipements Collectifs au cours des cinq (05) dernières années; joindre les premières et dernières pages des contrats et les PV de réception des ouvrages réalisés.



PIECE N°	DESIGNATION
B2	Qualité du personnel technique clé proposé par lot • La liste et les CV du personnel d'encadrement du chantier ainsi que leurs diplômes (copie certifiée conforme par l'Autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous- préfet)) et leurs déclarations d'exclusivité et de disponibilité (modèle en annexe 10): - Un (01) Directeur de projet, Architecte ou Ingénieur de Génie Civil (Bac+5) ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Directeur de projet et ayant conduit au moins cinq (05) projets similaires et équivalent au montant du lot. - Un (01) Conducteur des Travaux, Ingénieur de travaux de Génie Civil (BAC+3), ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Conducteur des Travaux et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires et équivalent au montant du lot. - Un (01) Chef de Chantier du lot Génie Civil, Technicien Supérieur de Génie Civil (BAC+2), ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier du lot Génie Civil et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires; - Un (01) Chef de Chantier des lots technologiques, Technicien Supérieur en Génie électrique ou électromécanique (BAC+2), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier des lots technologiques et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires; - Responsable Administratif et financier, de niveau BAC +2 ou plus, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion administrative et financière des chantiers de BTP.

PIECE N°	DESIGNATION												
B3	Moyens logistiques affectés au projet et par lot La liste et les pièces justificatives (factures, cartes grises) du matériel et logistique nécessaires à l'exécution du projet (indiquer les propositions pour l'acquisition en propriété, leasing, location ou autre des équipements concernés) en temps voulu. <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th><th>Moyens logistiques disponibles</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td><td>01 Camion-benne par lot</td></tr> <tr> <td>2</td><td>01 Pelle chargeuse par lot</td></tr> <tr> <td>3</td><td>01 Bétonnière par chantier</td></tr> <tr> <td>4</td><td>01 Aiguille vibrante par chantier</td></tr> <tr> <td>5</td><td>Pick-up de liaison par lot</td></tr> </tbody> </table>	N°	Moyens logistiques disponibles	1	01 Camion-benne par lot	2	01 Pelle chargeuse par lot	3	01 Bétonnière par chantier	4	01 Aiguille vibrante par chantier	5	Pick-up de liaison par lot
N°	Moyens logistiques disponibles												
1	01 Camion-benne par lot												
2	01 Pelle chargeuse par lot												
3	01 Bétonnière par chantier												
4	01 Aiguille vibrante par chantier												
5	Pick-up de liaison par lot												
B4	Méthodologie d'exécution des travaux par lot • Méthodologie (Planning et délais d'exécution) proposée par l'entreprise pour la réalisation des travaux ; • Rapport circonstancié de visite de site dûment signé par le soumissionnaire ou son représentant; • Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté.												
B5	Déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois dernières années signée par le soumissionnaire												
B6	Capacité financière : • Attestation de capacité financière de 75% du budget prévisionnel par lot délivré par un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances; • Chiffres d'affaires annuel d'au moins 150 millions Francs CFA et d'un montant cumulés des trois (03) dernières années d'au moins 450 millions Francs CFA.												
B7	Sous-traitance • Liste des sous-traitants éventuels ; • Nature et volume des travaux à sous-traiter.												
B8	Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé sur chaque page et signé à la dernière page.												
B9	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé sur chaque page et signé à la dernière page.												

NB : Les offres techniques devront aussi être produites en version électronique (fichier PDF) sur CD ROM (en 3 exemplaires) et insérées dans l'enveloppe correspondante.

3°) l'Enveloppe «C» : OFFRE FINANCIERE

La troisième Enveloppe intérieure portera la mention «Enveloppe C» et contiendra l'offre financière de l'entreprise constituée des documents ci-après :

PIECE N°	DESIGNATION
C1	La soumission sur papier timbré, signée et datée
C2	Le Sous-Détail des Prix Unitaires (SDPU)
C3	Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) en chiffres et en lettres, signé et daté
C4	Le Détail Estimatif et Quantitatif (DOE) complété, signé et daté

N.B.: Les différentes parties d'un même dossier doivent être séparées par les intercalaires de couleur (autre que le blanc) aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

Les offres financières doivent être entièrement paraphées.

Les offres financières devront aussi être produites en version électronique (fichiers Excel et PDF) sur CD ROM (en 3 exemplaires) et insérées dans l'enveloppe correspondante

Les soumissions et leurs documents annexes devront être rédigés en langue française ou anglaise et les prix libellés en Francs CFA en chiffres et en lettres et faire ressortir :

- le montant Hors Taxes ;
- le montant de l'AIR ;
- le montant Toutes Taxes Comprises (TTC) ;
- le montant Net à Payer au cocontractant.

12.3 – Variante

Aucune variante n'est autorisée.

Article 13 – Etablissement du montant de l'offre

Le présent Appel d'Offres en rouge passé à Prix Unitaires, Toutes Taxes Comprises, ferme et non révisable pour l'ensemble de ses prestations. Chaque offre devra être chiffrée en francs CFA et faire ressortir :

- le montant Hors Taxes ;
- le montant de l'AIR ;
- le montant Toutes Taxes Comprises (TTC) ;
- le montant Net à Payer au cocontractant.

Article 14 – Monnaie de Compte et Monnaie de Paiement

La monnaie de compte et la monnaie de paiement sont le Franc CFA.

Article 15 – Validité des offres

La période de validité des offres est de quatre vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt desdites offres.

Article 16 – Caution de soumission

Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :

LOT	COUT ESTIMATIF DES TRAVAUX (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT
Lots n° 01, 02 et 03	Cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA chacun	3 200 000 Francs CFA pour chaque lot
Lots n° 04 et 08	Deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) Francs CFA	4 500 000 Francs CFA pour chaque lot
Lots n° 05, 06, 07, 09 et 10	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA chacun	3 000 000 Francs CFA pour chaque lot

Le cautionnement provisoire devra être constitué suivant le modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres (Annexe 2) par un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances à la date de remise des offres. Il devra être valable pendant 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date d'ouverture des plis.

Le cautionnement pourra être remplacé par une caution personnelle et solidaire d'un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Le cautionnement sera restitué ou la caution bancaire libérée, après remise des plis aux soumissionnaires dont les offres n'auront pas été retenues, sur leur demande. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

Article 17 – Remise des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devront parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, au plus tard le **30 Juin 2020 à 12 heures précises, heure locale, sous plis fermé**. Passé ce délai, aucun pli ne sera plus accepté.

Article 18 – Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 Juin 2020 à 13 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle des réunions sise au 5^e étage de l'immeuble siège dudit département ministériel, à Yaoundé, Nlongkak.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Article 19 – Vérification des offres

19.1 La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, se réserve dix (10) jours pour la vérification des offres et pour faire son choix. Elle rectifiera éventuellement le montant des offres sans que le soumissionnaire puisse faire quelque objection que ce soit à ce sujet.

19.2 Sur demande de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, le soumissionnaire devra fournir par écrit, dans les sept (07) jours calendaires



suivant cette demande tous les renseignements nécessaires à l'examen de son offre ou concernant les erreurs relevées dans celle-ci.

Article 20 – Conformité de l'offre

Le soumissionnaire devra présenter une offre suivant les exigences du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 21 – Evaluation des offres

Après l'ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, les offres seront confiées à une Sous-commission d'analyse pour évaluation.

L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles sur la base suivante :

21.1- Evaluation des critères éliminatoires

Elle sera faite sur la base de critères prédéfinis auxquels seront attribués l'une des valeurs suivantes : (NON) lorsque l'offre répond au critère et (OUI) dans le cas contraire. La grille d'évaluation à cette étape sera la suivante :

N°	CRITERES ELIMINATOIRES
1	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution 48 heures après notification du soumissionnaire
2	Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres
3	Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4	Note technique inférieure à 10 « oui » sur les 13 sous-critères essentiels
5	Absence d'un prix unitaire quantifié ou omission d'un sous détail d'un prix unitaire ;
6	Absence de déclaration de non abandon de marchés publics durant les trois (03) dernières années

Tout dossier qui obtiendra au moins un « OUI » à l'un des critères susvisés sera disqualifié et entraînera l'élimination de l'Offre. Cette élimination peut être constatée à l'ouverture des plis avec mention sur le Procès-verbal d'ouverture des plis.

21.2- Evaluation de l'offre technique suivant les critères essentiels

Elle concerne uniquement les offres ayant satisfaits à tous les critères éliminatoires ci-dessus.

La grille d'évaluation est la suivante

Pour les Lots n° 01, 02, 03, 05, 06, 07, 09 et 10

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
I-	Références du Soumissionnaire acquise au cours des cinq (05) dernières années dans la réalisation des projets similaires par lot		
1	Références Techniques en Bâtiments et Travaux Publics : Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, au moins cinq (05) marchés dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ; joindre copie première page, page de signature et procès-verbaux de réception ou attestation de bonne fin.		
1.1	Marché n°1 d'un montant d'au moins 50 millions Francs CFA TTC		



N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
1.2	Marché n°2 d'un montant d'au moins 100 millions Francs CFA TTC		
1.3	Marché n°3 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC		
1.4	Marché n°4 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC		
1.5	Marché n°5 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 1

2	Références Techniques Spécifiques en Bâtiment et Equipements Collectifs : Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, au moins cinq (5) marchés de construction ou de réhabilitation de bâtiment, et équipements collectifs ; joindre copie première page, page de signature et procès-verbaux de réceptions ou attestations de bonne fin.		
2.1	Marché n°1 d'un montant d'au moins 50 millions Francs CFA TTC		
2.2	Marché n°2 d'un montant d'au moins 100 millions Francs CFA TTC		
2.3	Marché n°3 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC		
2.4	Marché n°4 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC		
2.5	Marché n°5 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 2

3	Capacité financière : Avoir une attestation de capacité financière de 75% du budget prévisionnel par lot délivré par un Etablissement Financier de premier ordre et, avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années, des chiffres d'affaires annuel d'au moins 150 millions Francs CFA par lot		
3.1	Attestation de facilité de crédits à hauteur de 75% du budget prévisionnel du lot		
3.2	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2017		
3.3	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2018		
3.4	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2019		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire au sous-critère 3.1 et au moins deux sous- critères 3.2 ;3.3 et 3.4 pour avoir un « OUI » sur ce critère 3

II- Personnel

NB : (1) Pour les architectes et ingénieurs, la non présentation de l'attestation d'inscription aux ordres (ONAC/ONIGC/ONGIE....) implique l'élimination du personnel concerné

(2) Au cas où un même personnel se trouve dans plusieurs offres, il lui sera attribué la valeur « NON » correspondant à la note zéro si toutes les offres présentent la même signature du personnel. Dans le cas contraire, la vraie signature est authentifiée et les autres offres tombent sous le coup de la falsification.

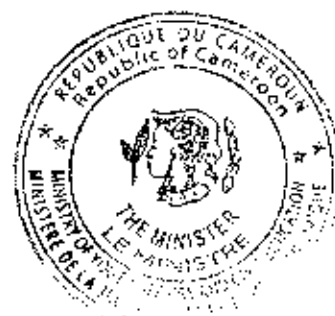
4	Directeur du projet Désignation par le soumissionnaire, d'un Directeur de projet, Architecte ou Ingénieur de Génie Civil (Bac+5) ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Directeur de projet et ayant conduit au moins Cinq (05) projets similaires et équivalent au montant du lot; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.		

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
4.1	Copie légalisée du diplôme d'Architecte ou d'Ingénieur de Génie Civil (Bac+5)		
4.2	Attestation d'inscription à l'Ordre National des Architectes ou des Ingénieurs de Génie Civil		
4.3	Expérience professionnelle d'au dix (10) ans dans le domaine des BTP		
4.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme Directeur de Projet		
4.5	Dispose d'au moins cinq (05) projets similaires		
4.6	CV signé et daté		
4.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité, signée et datée		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 4.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 4

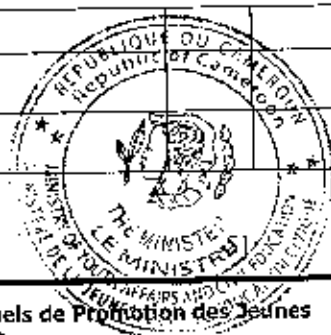
5	Conducteur des Travaux Désignation par le soumissionnaire, d'un Conducteur des Travaux, Ingénieur de travaux de Génie Civil (BAC+3), ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Conducteur des Travaux et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires et équivalent au montant du lot ; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.		
5.1	Copie légalisée du diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie Civil (Bac+3)		
5.2	Attestation d'inscription à l'Ordre National pour les Ingénieurs de Génie Civil		
5.3	Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine des BTP		
5.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme conducteur des travaux		
5.5	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires		
5.6	CV signé et daté		
5.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 5.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 5



N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
6	Un Chef de Chantier du lot Génie Civil, Présentation par le soumissionnaire d'un (01) chef de Chantier du lot Génie Civil, Technicien Supérieur de Génie Civil (BAC+2), ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier du lot Génie Civil et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée		
6.1	Copie légalisée du diplôme		
6.2	Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des travaux de Génie Civil		
6.3	Expérience spécifique de cinq (05) ans comme chef chantier		
6.4	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires		
6.5	CV signé et daté		
6.6	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 05 sous critères sur 06 pour avoir un « OUI » sur ce critère 6			
7	Chef Chantier lots Technologiques Désignation par le soumissionnaire, d'un (01) Chef de Chantier des lots technologiques, Technicien Supérieur en Génie Electrique ou électromécanique (BAC+2), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier des lots technologiques et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.		
7.1	Copie légalisée du diplôme		
7.2	Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics		
7.3	Expérience spécifique de cinq (05) ans comme chef chantier		
7.4	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires		
7.5	CV signé et daté		
7.6	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 05 sous critères sur 06 pour avoir un « OUI » sur ce critère 7			

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
8	Responsable Administratif Désignation par le soumissionnaire, d'un Responsable Administratif et financier, de niveau BAC +2 ou plus, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion administrative et financière, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration de disponibilité		
8.1	Copie légalisée du diplôme		
8.2	Expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en gestion administrative et financière des chantiers de BTP		
8.3	CV signé et daté		
8.4	Déclaration de disponibilité remplie, signée et datée		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 04 pour avoir un « OUI » sur ce critère 8			
III- Matériels de l'Entreprise pour chaque Lot			
9	Matériels (A Justifier par les photocopies certifiées des cartes grises, certificats de vente, ou contrat de promesse de location ou tout autre document certifiant de la disponibilité du matériel, légalisé par l'autorité compétente) Le soumissionnaire doit disposer du matériel ci-après		
9.1	1 Camion-benne		
9.2	1 Pelle chargeuse		
9.3	Bétonnière par chantier		
9.4	Aiguille vibrante par chantier		
9.5	1 Pick-up de liaison		
NB Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 04 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 9			
IV- Visite de site, organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations			
10	Présence de la déclaration sur l'honneur de la visite des sites		
11	Présence d'un rapport circonstancié de visite de site de chantier comprenant :		
11.1	Un état des lieux		
11.2	Des observations pertinentes		
11.3	Des photographies des sites de chaque lot		
NB Le soumissionnaire doit satisfaire à 03 sous critères sur 03 pour avoir un « OUI » sur ce critère 11.			
12	Présence d'une méthodologie d'exécution cohérente des travaux		
12.1	Cohérence dans la répartition des tâches en équipes ou en ateliers		
12.2	Existence d'un contrôle de qualité interne		



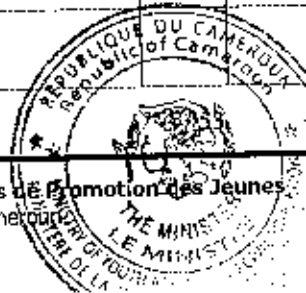
N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
12.3	Prise en compte de la protection de l'environnement		
12.4	Mesures d'hygiène et de sécurité dans le chantier		
12.5	Signalisation de chantier		
12.6	Existence d'une coordination de chantiers		
12.7	Planning conforme au délai proposé		
12.8	Cohérence du planning		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 07 sous critères sur 08 pour avoir un « OUI » sur ce critère 12			
13	Présentation du dossier de soumission clair et paginé avec un sommaire et des pages de garde en couleur et reliure		
13.1	Table de matières / Sommaire		
13.2	Documents paginés		
13.3	Pages de gardes couleurs		
13.4	Couverture cartonnée		
13.5	Reliure / classeur		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 04 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 13			

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 10 « oui » sur les 13 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.

Pour les Lots n° 04 et 08

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
I- Références du Soumissionnaire acquise au cours des cinq (05) dernières années dans la réalisation des projets similaires par lot			
1	Références Techniques en Bâtiments et Travaux Publics : Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, au moins cinq (05) marchés dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ; joindre copie première page, page de signature et procès-verbaux de réception ou attestation de bonne fin.		
1.1	Marché n°1 d'un montant d'au moins 50 millions Francs CFA TTC		
1.2	Marché n°2 d'un montant d'au moins 100 millions Francs CFA TTC		
1.3	Marché n°3 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC		
1.4	Marché n°4 d'un montant d'au moins 200 millions Francs CFA TTC		
1.5	Marché n°5 d'un montant d'au moins 200 millions Francs CFA TTC		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 1			

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
2	Références Techniques Spécifiques en Bâtiment et Equipements Collectifs : Avoir réaliser au cours des cinq (05) dernières années, au moins cinq (5) marchés de construction ou de réhabilitation de bâtiment, et équipements collectifs ; joindre copie première page, page de signature et procès-verbaux de réceptions ou attestations de bonne fin.		
2.1	Marché n°1 d'un montant d'au moins 50 millions Francs CFA TTC		
2.2	Marché n°2 d'un montant d'au moins 100 millions Francs CFA TTC		
2.3	Marché n°3 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC		
2.4	Marché n°4 d'un montant d'au moins 200 millions Francs CFA TTC		
2.5	Marché n°5 d'un montant d'au moins 200 millions Francs CFA TTC		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 2			
3	Capacité financière : Avoir une attestation de capacité financière de 75% du budget prévisionnel par lot délivré par un Etablissement Financier de premier ordre et, avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années, des chiffres d'affaires annuel d'au moins 150 millions Francs CFA par lot		
3.1	Attestation de facilité de crédits à hauteur de 75% du budget prévisionnel du lot		
3.2	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2017		
3.3	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2018		
3.4	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2019		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire au sous-critère 3.1 et au moins deux sous- critères 3.2 ;3.3 et 3.4 pour avoir un « OUI » sur ce critère 3			
II- Personnel NB : (1) Pour les architectes et ingénieurs, la non présentation de l'attestation d'inscription aux ordres (ONAC/ONIGC/ONGIE....) implique l'élimination du personnel concerné (2) Au cas où un même personnel se trouve dans plusieurs offres, il lui sera attribué la valeur « NON » correspondant à la note zéro si toutes les offres présentent la même signature du personnel. Dans le cas contraire, la vraie signature est authentifiée et les autres offres tombent sous le coup de la falsification.			
4	Directeur du projet Désignation par le soumissionnaire, d'un Directeur de projet, Architecte ou Ingénieur de Génie Civil (Bac+5) ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Directeur de projet et ayant conduit au moins Cinq (05) projets similaires et équivalent au montant du lot, avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.		
4.1	Copie légalisée du diplôme d'Architecte ou d'Ingénieur de Génie Civil (Bac+5)		
4.2	Attestation d'inscription à l'Ordre National des Architectes ou des Ingénieurs de Génie Civil		
4.3	Expérience professionnelle d'au dix (10) ans dans le domaine des BTP		



N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
4.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme Directeur de Projet		
4.5	Au moins cinq (05) projets similaires		
4.6	CV signé et daté		
4.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité, signée et datée		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 4.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 4

5	Conducteur des Travaux Désignation par le soumissionnaire, d'un Conducteur des Travaux, Ingénieur de travaux de Génie Civil (BAC+3), ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Conducteur des Travaux et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires et équivalent au montant du lot; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur des travaux et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.		
5.1	Copie légalisée du diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie Civil (Bac+3)		
5.2	Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil		
5.3	Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de BTP		
5.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme conducteur des travaux		
5.5	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires		
5.6	CV signé et daté		
5.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 5.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 5

6	Un Chef Chantier lot Génie Civil, Présentation par le soumissionnaire d'un (01) chef de Chantier du lot Génie Civil, Technicien Supérieur de Génie Civil (BAC+2), ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier du lot Génie Civil et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée		
6.1	Copie légalisée du diplôme		
6.2	Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des travaux de Génie Civil		

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
6.3	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme chef chantier		
6.4	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires		
6.5	CV signé et daté		
6.6	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 05 sous critères sur 06 pour avoir un « OUI » sur ce critère 6

7	Chef Chantier lots Technologiques Désignation par le soumissionnaire, d'un (01) Chef de Chantier des lots technologiques, Technicien Supérieur en Génie Electrique ou électromécanique (BAC+2), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier des lots technologiques et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.		
7.1	Copie légalisée du diplôme		
7.2	Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des Bâtiment et Travaux Publics		
7.3	Expérience spécifique de cinq (05) ans comme chef chantier		
7.4	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires		
7.5	CV signé et daté		
7.6	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 05 sous critères sur 06 pour avoir un « OUI » sur ce critère 7

8	Responsable Administratif Désignation par le soumissionnaire, d'un Responsable Administratif et financier, de niveau BAC +2 ou plus, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion administrative et financière, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration de disponibilité		
8.1	Copie légalisée du diplôme		
8.2	Expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en gestion administrative et financière des chantiers de BTP		
8.3	CV signé et daté		
8.4	Déclaration de disponibilité remplie, signée et datée		

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 04 pour avoir un « OUI » sur ce critère 8

III- Matériels de l'Entreprise pour chaque Lot



N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
9	Matériels (A Justifier par les photocopies certifiées des cartes grises, certificats de vente, ou contrat de promesse de location ou tout autre document certifiant de la disponibilité du matériel, légalisé par l'autorité compétente) Le soumissionnaire doit disposer du matériel ci-après		
9.1	1 Camion-benne		
9.2	1 Pelle chargeuse		
9.3	Bétonnière par chantier		
9.4	Aiguille vibrante par chantier		
9.5	1 Pick-up de liaison		
NB Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 04 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 9			
IV- Visite de site, organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations			
10	Présence de la déclaration sur l'honneur de la visite des sites		
11	Présence d'un rapport circonstancié de visite de site du chantier comprenant :		
11.1	Un état des lieux		
11.2	Des observations pertinentes		
11.3	Des photographies des sites		
NB Le soumissionnaire doit satisfaire à 03 sous critères sur 03 pour avoir un « OUI » sur ce critère 11.			
12	Présence d'une méthodologie d'exécution cohérente des travaux		
12.1	Cohérence dans la répartition des tâches en équipes ou en ateliers		
12.2	Existence d'un contrôle de qualité interne		
12.3	Prise en compte de la protection de l'environnement		
12.4	Mesures d'hygiène et de sécurité dans le chantier		
12.5	Signalisation de chantier		
12.6	Existence d'une coordination de chantiers		
12.7	Planning conforme au délai proposé		
12.8	Cohérence du planning		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 07 sous critères sur 08 pour avoir un « OUI » sur ce critère 12			
13	Présentation du dossier de soumission clair et paginé avec un sommaire et page de garde en couleur et reluire		
13.1	Table de matières / Sommaire		
13.2	Documents paginés		

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON
13.3	Pages de gardes couleurs		
13.4	Couverture cartonnées		
13.5	Reliure / classeur		
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 04 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 13			

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 10 « oui » sur les 13 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.

21.3- Evaluation des offres financières

Seules les Offres qualifiées après évaluation des Offres Techniques seront admises à l'évaluation financière. Celle-ci consistera à :

- rétablir le cas échéant la cohérence des prix, procéder à la vérification des montants totaux,
- corriger les éventuelles erreurs de calcul et de report. En cas de discordance entre le montant en chiffre et le montant en toutes lettres, c'est le montant en toutes lettres qui fera foi. En cas de discordance entre le prix du bordereau des prix et celui du sous-détail, c'est le prix du sous-détail qui fera foi et sera réputé engager le soumissionnaire.

Pour aider à examiner, à évaluer et à comparer les offres, la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a toute la latitude pour demander aux soumissionnaires de donner des éclaircissements sur leurs offres. La demande d'éclaircissements sera faite par écrit et la réponse sera donnée par écrit. Aucun changement de prix de l'offre ne sera demandé, offert ou autorisé.

L'analyse de la cohérence des prix sera faite ainsi que la vérification des montants totaux. Les erreurs de calcul seront corrigées.

La comparaison des offres retenues se fera sur la base du prix toutes taxes comprises en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et les corrections éventuelles.

Le rapport d'analyse sera soumis à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique pour adoption.

La décision portant attribution du marché sera publiée par voie de communiqué de presse ou tout autre moyen de publication en usage dans l'Administration.

Le fait pour une entreprise de soumissionner au présent Appel d'Offres constitue de sa part un engagement ferme d'accepter sans réserve les décisions de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique. A cet effet, il est précisé qu'un soumissionnaire ne peut prétendre être indemnisé, s'il n'est pas donné suite à son offre.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas donner de suite à une offre, si elle n'a pas obtenu de proposition qui lui paraisse acceptable.

Article 22 – Attribution du Marché

22.1- Mode d'attribution

La Commission proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution du marché au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura présenté une offre technique répondant positivement au moins à dix (10) des treize (13) critères essentiels retenus à l'article 21.2 ci-dessus et



une offre conforme aux dispositions du DAO et jugée moins-distante.

Notification de l'attribution

La notification de l'attribution du marché se fera par voie de communiqué de presse ou tout autre moyen de publication en usage dans l'Administration.

22.2- Libération de la caution de soumission

A la publication du résultat de l'Appel d'Offres, les soumissionnaires non retenus seront invités à retirer leurs soumissions respectives dans un délai précis de quinze (15) jours. Le dépassement de ce délai entraînera la destruction de ces offres sans que cela ne donne lieu à contestation de la part de ces soumissionnaires. Leurs cautions de soumission seront automatiquement libérées par le Maître d'Ouvrage.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO DANAY

COMMUNE DE GUERE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO DANAY DIVISION

GUERE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 4 CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)



Table des matières

Chapitre I : Généralités	3
Article 1 : Objet du marché	3
Article 2 : Procédure de Passation du Marché	3
Article 3 : Définitions et attributions (CCAG Article 2 complété)	3
Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables	3
Article 5 : Pièces constitutives du marché (CCAG Article 4)	3
Article 6 : Textes généraux applicables	3
Article 7 : Communication (CCAG Articles 6 et 10 complétés)	3
Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)	3
Article 9 : Marchés à tranches conditionnelles (CCAG Article 9)	3
Article 10 : Personnel de l'entrepreneur (CCAG Article 15 complété)	3
Chapitre II : Clauses Financières	3
Article 11 : Garanties et cautions (CCAG Articles 29 et 41 complétés)	39
Article 12 : Montant du marché (CCAG Articles 18 et 19 complétés)	3
Article 13 : Lieu et mode de paiement	3
Article 14 : Variation des prix (CCAG Article 20)	3
Article 15 : Formules de révision des prix (CCAG Article 21)	3
Article 16 : Formules d'actualisation des prix (CCAG Article 21)	3
Article 17 : Travaux en régie (CCAG Article 22 complété)	3
Article 18 : Valorisation des travaux (CCAG Article 23)	4
Article 19 : Valorisation des approvisionnements (CCAG Article 24 complété)	4
Article 20 : Avances (CCAG Article 28)	4
Article 21 : Règlement des travaux (cf. art. 26, 27 et 30 CCAG complétés)	4
Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)	4
Article 23 : Pénalités de retard (CCAG Article 32 complété)	4
Article 24 : Règlement en cas de groupement d'entreprises (CCAG Article 33)	4
Article 25 : Décompte final (CCAG Article 34)	4
Article 26 : Décompte général et définitif (CCAG Article 35)	4

Article 27	: Régime fiscal et douanier (CCAG Article 36)	4
Article 28	: Timbres et enregistrement des marchés (CCAG Article 37)	4
Chapitre III : Exécution des Travaux		4
Article 29	: Délais d'exécution du marché (CCAG Article 38)	4
Article 30	: Obligations du Maître d'Ouvrage (CCAG complété)	4
Article 31	: Rôles et responsabilités de l'entrepreneur (CCAG Article 40)	4
Article 32	: Mise à disposition des documents et du site (CCAG Article 42)	4
Article 33	: Assurances des ouvrages et responsabilités civiles (CCAG Article 45)	4
Article 34	: Consistance des travaux (CCAG Article 46)	4
Article 35	: Pièces à fournir par l'entrepreneur (CCAG Article 49 complété)	4
Article 36	: Organisation et sécurité des chantiers (CCAG Article 50)	4
Article 37	: Implantation des ouvrages (CCAG Article 52)	4
Article 38	: Sous-traitance (CCAG Article 54)	4
Article 39	: Laboratoire de chantier et essais (CCAG Article 55)	4
Article 40	: Journal de chantier (CCAG Article 56 complété)	4
Article 41	: Utilisation des explosifs (CCAG Article 60)	4
Chapitre IV : De la réception		4
Article 42	: Réception provisoire (CCAG Article 67)	4
Article 43	: Documents à fournir après exécution (CCAG Article 68)	4
Article 44	: Délai de garantie (CCAG Article 70)	4
Article 45	: Réception définitive (CCAG Article 72)	4
Chapitre V : Dispositions diverses		4
Article 46	: Résiliation du marché (CCAG Article 74)	4
Article 47	: Cas de force majeure (CCAG Article 75)	4
Article 48	: Différends et litiges (CCAG Article 79)	4
Article 49	: Edition et diffusion du présent marché	4
Article 50 et dernier	: Entrée en vigueur du marché	4



CHAPITRE I : GENERALITES

Article 1 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation, des travaux de construction de vingt deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages (Phase I) dans les dix (10) Régions du Cameroun.

Ces travaux comprenant : la réalisation des Travaux Préliminaires, des Fondations, des structures en Béton Armé en Elévation, des Maçonneries, Enduits-Chape, de Plafonnage, de Revêtement Scelles, de la Charpente et Couverture, de Menuiserie Bois, de Menuiserie Aluminium, de Menuiserie Métallique, de la Peinture et Vitrerie, d'Etanchéité, d'Electricité, des Fluides et des VRD.

Article 2 : Procédure de passation du marché

Le présent marché est passé après Appel d'Offres National Ouvert conformément aux textes en vigueur en République du Cameroun.

Article 3 : Définitions et attributions

3.1. Définitions générales

Pour l'application des dispositions du présent marché, il est précisé que :

- Le Maître d'Ouvrage est le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique.
Il veille à la conservation des originaux des documents des marchés et à la transmission des copies à l'ARMP par le point focal désigné à cet effet.
 - Le Chef de service du marché est : le Délégué Régional de la Jeunesse de l'Education Civique compétent, en relation avec les Maires des Communes territorialement compétents ci-après dénommé le «Chef de Service». Il veille au respect des Clauses Administratives, Techniques et Financières et des délais contractuels.
 - Les attributions de l'Ingénieur du marché sont exercées le Délégué Départemental des Travaux Publics, en relation avec le Chef du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes territorialement compétents ci-après dénommé «l'Ingénieur». Il est responsable du suivi technique du marché des travaux.
 - Les attributions de Maître d'œuvre sont exercées par le Cabinet d'Architectes ou Bureau d'Etudes Techniques désigné à cet effet.
- Le Maître d'Ouvre ayant mené les études préalables est le Groupement EDJIO'O INGENIERIE/ 2KAP
CONCEPT B.P. : 15353 Yaoundé, Tél. : 222 20 04 61 / 694 20 67 89 ;
- Le Maître d'Ouvre du présent marché ou la mission de contrôle est [A préciser le cas échéant] ci-après désigné Maître d'Ouvre ;
[Préciser s'il s'agit d'une maîtrise d'œuvre publique ou privé]
- L'entrepreneur est : [A préciser] ;

3.2. Nantissement

En vue de l'application du régime de nantissement prévu à l'article 150 du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés, sont désignés comme:

- Service chargé de l'ordonnancement : Le Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- Autorité chargée de la liquidation des dépenses : Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement de Territoire.
- Comptable chargé des paiements: Le Payeur Général du Trésor au Ministère des Finances.
- Les Responsables compétents pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché est :

- ☞ le Délégué Régional de la Jeunesse et de l'Education Civique au MINJEC ;
- ☞ le Directeur de la Programmation des Investissements Publics au MINEPAT;
- ☞ Le Délégué Départemental de la Jeunesse et de l'Education Civique au MINJEC;
- ☞ Le Maire de la Commune territorialement compétent ;
- ☞ Le Payeur Général du Trésor M NFI ;

Le nantissement est soumis aux règles applicables en cette matière aux marchés publics de l'Etat.

3.3. Attributions de la mission de contrôle, Maître d'Oeuvre.

3.3.1. Missions (A compléter le cas échéant).

- La direction de l'exécution des contrats des travaux (DET)
- L'ordonnancement, le pilotage et la coordination des travaux ;
- L'assistance au maître d'Ouvrage pour les opérations de réception.

3.3.2. Moyens mis à la disposition de la mission de contrôle (A compléter le cas échéant).

Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables

4.1. La langue utilisée est le Français ou l'Anglais.

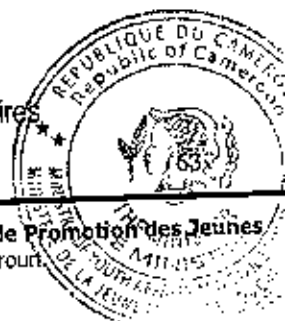
4.2. L'entrepreneur s'engage à observer les lois, règlements, ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation du marché.

Si au Cameroun, ces règlements, lois et dispositions administratives et fiscales en vigueur à la date de signature du présent marché venaient à être modifiés après la signature du marché, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

Article 5 : Pièces constitutives du marché

Les pièces contractuelles constitutives du présent marché sont par ordre de priorité :

- Le présent marché, incluant :
 - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP);
 - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
 - Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU),
 - Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)
 - Les sous détails des prix unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires



- La soumission du cocontractant et ses annexes dans toutes les dispositions non contraires au Dossier de Consultation et au présent marché;
- Le Dossier d'Appel d'Offres;
- Le Planning actualisé et approuvé des travaux ;
- Les plans d'exécution approuvés ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics mis en vigueur par Arrêté n° 033/PM du 13 Février 2007.

Article 6 : Textes généraux applicables

En ce qui n'est pas contraire aux dispositions du présent marché, le cocontractant reste soumis aux textes généraux suivants :

- La loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
- La loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances d la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- La loi n°92/007 du 14 août 1992 portant code du travail;
- La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement;
- La loi n°2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Civil;
- La loi n°2017/021 du 21 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018.
- Le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics;
- Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics ;
- Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- L'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
- L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
- La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
- La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des

Autres Entretiens Publics pour l'Exercice 2020 ;

- La convention collective nationale des entreprises du bâtiment, des travaux publics et des activités annexes du 25 août 2004 est à prendre en compte comme un texte d'application obligatoire pour les entreprises soumissionnaires au présent marché et leurs sous-traitants.
- Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Article 7 : Communication

- 7.1. Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre du présent marché devront être faites aux adresses suivantes :
- a. Dans le cas où l'entrepreneur est le destinataire : Passé le délai de 15 jours fixé à l'article 6.1 du CCAG pour faire connaître au chef de service son domicile, et dès achèvement des travaux, les correspondances seront valablement adressées à la mairie de: [A préciser] chef lieu de la province dont relèvent les travaux
 - b. Dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire : Monsieur le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, avec copie adressée dans les mêmes délais, au Chef de service, au Maître d'Ouvre et à l'ingénieur le cas échéant.
- 7.2. L'entrepreneur adressera toutes notifications écrites ou correspondances au Maître d'Ouvre, avec copie au Chef de service.

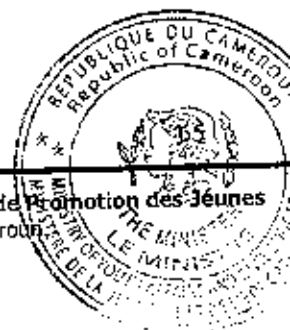
Article 8 : Ordres de service

- 8.1. L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité contractante (Maître d'Ouvrage) et notifié à l'entrepreneur par le Chef de Service du Marché avec copie à l'Autorité contractante (Maître d'Ouvrage), au Chef de Service du Marché, à l'Ingénieur du Marché, à l'Organisme payeur et au Maître d'œuvre.
- 8.2. Sur proposition du Chef de Service du Marché, Les ordres de service ayant une incidence sur le l'objectif, le montant et le délai d'exécution du marché seront signé par l'Autorité contractante (Maître d'Ouvrage) et notifié à l'entrepreneur par le Chef de Service du Marché avec copie à l'Autorité contractante (Maître d'Ouvrage), au Chef de Service du Marché, à l'Ingénieur du Marché, à l'Organisme payeur et au Maître d'œuvre. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.
- 8.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par Chef de Service du Marché et notifiés à l'entrepreneur par l'Ingénieur du Marché ou Maître d'œuvre avec copie à l'Autorité contractante (Maître d'Ouvrage), au Chef de Service du Marché et au Maître d'œuvre ;
- 8.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifié à l'entrepreneur par le Chef de Service du Marché avec copie à l'Autorité des Marchés), au Chef de Service du Marché, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'œuvre.
- 8.5. Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autres cas de force majeure, seront signés par l'Autorité contractante (Maître d'Ouvrage) et notifié à l'entrepreneur par les Services de ce dernier avec copie au Chef de Service du Marché, à l'Ingénieur du Marché et au Maître d'œuvre.
- 8.6. Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas de l'utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par Chef de Service du Marché, sur proposition de l'Ingénieur et notifié à l'entrepreneur par l'Ingénieur du Marché.
- 8.7. L'entrepreneur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.

Article 9 : Marchés à tranches conditionnelles

- 9.1. Le présent marché est à tranche unique ;

Article 10 : Personnel de l'entrepreneur



- 10.1. Toute modification même partielle apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Chef de service. En cas de modification, l'entrepreneur se fera remplacer par un personnel de compétence (qualifications et expérience) au moins égale.
- 10.2. En tout état de cause, les listes du personnel d'encadrement à mettre en place seront soumises à l'agrément du Maître d'Oeuvre, dans les quinze (15) jours qui suivent la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
- Le Maître d'Oeuvre disposera de huit (8) jours pour notifier par écrit son avis avec copie au Chef de service. Passé ce délai, les listes seront considérées comme approuvées.
- 10.3. Toute modification unilatérale apportée aux propositions en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant les travaux constitue un motif de résiliation du marché tel que visé à l'article 45 ci-dessous ou d'application de pénalités.

CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES

Article 11 : Garanties et cautions

11.1. Cautionnement définitif

Le cautionnement définitif garantissant l'exécution intégrale des prestations sera constitué dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le cautionnement provisoire est restitué au Consultant après constitution de ce cautionnement définitif.

Son montant est fixé à cinq pour cent (5%) du montant TTC.

Le cautionnement définitif peut être remplacé par une caution personnelle et solidaire d'un établissement bancaire installé sur le territoire camerounais et agréé par le Ministre en charge des finances.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

11.2. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du l'entrepreneur.

11.3. Cautionnement d'avance de démarrage

Son montant est fixé à cinq pour vingt (20%) du montant TTC.

Le cautionnement d'avance de démarrage pourra être délivré par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Article 12 : Montant du marché

Le montant du marché, tel qu'il ressort du Détail Estimatif et quantitatifs est de -----

Montant en lettres (FCFA TTC)

Il résulte de l'application au montant hors TVA, du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Le montant hors TVA s'obtient par l'application des prix du bordereau aux quantités du détail estimatif et du rabais éventuellement consenti par le Cocontractant.

Le montant hors TVA tient compte de l'avance sur l'impôt sur le revenu prélevé lors du paiement et reversé à

l'Administration des impôts.

Article 13 : Lieu et mode de paiement

13.1. En contrepartie des paiements à effectuer par le Maître d'Ouvrage à au Cocontractant, dans les conditions indiquées dans le marché, le Cocontractant s'engage par les présentes à exécuter le marché conformément aux dispositions de ce marché.

13.2. Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues de la manière suivante : Les paiements seront effectués en Francs CFA par virement bancaire au compte ----- ouvert au nom de ----- à la BANQUE -----, Agence de -----

Article 14 : Variation des prix

14.1. Les prix sont fermes

Article 15 : Formules de révision des prix

Les prix du bordereau des prix unitaires ne sont pas révisibles

Article 16 : Formules d'actualisation des prix

Les prix du bordereau des prix unitaires ne sont pas actualisables

Article 17 : Travaux en régie

17.1. Le présent marché ne prévoit pas des travaux en régie ;

Article 18 : Valorisation des travaux

Ce marché est prix unitaires et forfaitaires

Article 19 : Valorisation des approvisionnements (CCAG article 24 complété)

Non Applicable pour le présent marché

Article 20 : Avances

Une avance pourra être consentie, au Cocontractant sur sa demande. Son montant sera au plus égal à vingt pour cent (20%) du montant TTC du marché. Elle sera cautionnée à cent pour cent (100%) par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances ; la rédaction de la caution sera conforme au modèle joint au DAO.

Le remboursement de l'avance visée ci-dessus est effectué par prélèvement de cinquante pourcent (50%) du montant des prestations de chaque décompte à partir du moment où les prestations réalisées atteignent quarante pourcent (40%) du montant de la tranche concernée. Ce remboursement doit être terminé au plus tard lorsque le montant des prestations atteint quatre-vingt pourcent (80%) de la valeur du marché.

Au fur et à mesure du remboursement des avances, le Maître d'Ouvrage donnera la mainlevée de la part de la caution correspondante si le Cocontractant en fait la demande.

Article 21 : Règlement des travaux



21.1. Constatation des travaux exécutés

Avant le 30 de chaque mois, l'entrepreneur et le Maître d'Oeuvre établissent un attachement contra-dictoire qui récapitule et fixe les quantités réalisées et constatées pour chaque poste du bordereau au cours du mois et pouvant donner droit au paiement.

21.2. Décompte mensuel

Au plus tard le cinq (5) du mois suivant le mois des prestations, l'entrepreneur remettra en sept (07) exemplaires au Maître d'Oeuvre, deux projets de décompte provisoire mensuel (un décompte hors TVA et un décompte du montant des taxes), selon le modèle agréé et établissant le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché, depuis le début de celui-ci.

Seul le décompte hors TVA sera réglé à l'entrepreneur. Le décompte du montant des taxes fera l'objet d'une écriture d'ordre entre les budgets du _____ et du Ministère en charge des finances.

Le montant HTVA de l'acompte à payer à l'entrepreneur sera mandaté comme suit :

- 98,9% versé directement au compte de l'entrepreneur ;
- 1,1% versé au trésor public au titre de l'AIR dû par l'entrepreneur.

Le Maître d'Oeuvre disposera d'un délai de sept (7) jours pour transmettre au chef de service du marché, les décomptes qu'il a approuvés.

Le Chef de service et l'ingénieur disposent d'un délai de (21 jours maxi) pour procéder à la signature des décomptes et leur transmission au comptable chargé du paiement

Ou

Le Maître d'Oeuvre transmettra à l'organisme payeur les décomptes qu'il a approuvés de façon à ce qu'ils soient en sa possession au plus tard le _____ du mois. Dans ce cas, une copie du décompte et des attachements correspondants est transmise dans les mêmes délais au Chef de service et à l'ingénieur pour dossier de suivi.

une copie du décompte corrigé est retourné à l'entrepreneur le cas échéant.

Les paiements seront effectués par le _____ dans un délai maximum de _____ jours calendaires à compter de la remise du décompte approuvé.

21.3. Décompte d'avance de démarrage (le cas échéant).

Article 22 : Intérêts moratoires

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 23 : Pénalités de retard

23.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

- a. Un deux millièmes (1/2000^e) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au delà du délai contractuel fixé par le marché ;

b. Un millième (1/1000^{ème}) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

23.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base.

Article 24 : Règlement en cas de groupement d'entreprises

24.1. Indiquer en cas de groupement d'entreprises le mode de paiement des co-traitants et sous-traitants, le cas échéant.

24.2. Indiquer le mode de paiement des sous-traitants, le cas échéant.

Article 25 : Décompte final

25.1. Après achèvement des travaux et dans un délai maximum de 30 jours après la date de réception provisoire, l'entrepreneur établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des travaux effectivement réalisés qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché dans son ensemble.

25.2. Le Chef de Service dispose d'un délai de 15 jours pour notifier le projet rectifié et accepté au Maître d'Oeuvre,

25.3. L'entrepreneur dispose d'un délai de 15 jours pour renvoyer le décompte final revêtu de sa signature

Article 26 : Décompte général et définitif

26.1. A la fin de période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Maître d'œuvre et l'ingénieur du marché disposent d'un délai de 30 jours pour dresser le décompte général et définitif du marché qu'ils font signer contradictoirement par l'entrepreneur et le Maître d'Ouvrage. Ce décompte comprend :

- le décompte final,
- le solde,
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par l'entrepreneur, lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

26.2. L'entrepreneur dispose d'un délai de 15 jours pour renvoyer le décompte final revêtu de sa signature

Article 27 : Régime fiscal et douanier

La fiscalité applicable au présent marché comporte notamment :

- des impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'IAR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés ;
- des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts ;
- des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par le marché :
 - * des droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (droits de douanes, TVA, taxe informatique) ;
 - * des droits et taxes communaux,
 - * des droits et taxes relatifs aux prélèvements des matériaux et d'eau.



Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous-détails des prix hors taxes.

Le prix TTC s'entend TVA incluse.

Article 28 : Timbres et enregistrement des marchés

Sept (07) exemplaires originaux du marché seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais de l'entrepreneur, conformément à la réglementation

CHAPITRE III : EXECUTION DES TRAVAUX

Article 29 : Délais d'exécution du marché

29.1. Le délai d'exécution des travaux objet du présent marché est de cinq (05) mois ;

29.2. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 30 : Obligations du Maître d'Ouvrage (CCAG complété)

30.1. Le Maître d'Ouvrage est tenu de fournir au prestataire les informations nécessaires à l'exécution de sa mission, et de lui garantir, aux frais de ce dernier, l'accès aux sites des projets.

30.2. Le Maître d'Ouvrage assure au prestataire protection contre les menaces, outrages, violences, voies de fait, injures ou diffamations dont il peut être victime en raison ou à l'occasion de l'exercice de sa mission.

Article 31 : Rôles et responsabilités de l'entrepreneur

Le planning détaillé et général d'avancement des travaux sera communiqué au Maître d'Oeuvre en 05 exemplaires à chaque début des travaux de chaque site.

Article 32 : Mise à disposition des documents et du site

L'exemplaire reproductible des plans figurant dans le Dossier d'Appel d'Offres sera remis par le Chef de service du marché.

Article 33 : Assurances des ouvrages et responsabilités civiles

Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent Marché pour les montants minimum indiqués ci-après :

- Assurance des risques causés à des tiers par son personnel salarié en activité au travail, par le matériel qu'il utilise, du fait des travaux ;

Article 34 : Consistance des travaux

Les travaux à réaliser consistent en l'exécution des prestations ci-après :

- Travaux Préliminaires ;
- Fondations ;
- Béton Armé en Elévation ;

- Maçonneries ;
- Enduits-Chape ;
- Faux Plafonds ;
- Revêtement Sols et murs ;
- Charpente et Couverture ;
- Menuiseries Bois ;
- Menuiseries Aluminium ;
- Menuiseries Métallique ;
- Peinture-Vitrierie ;
- Étanchéité ;
- Électricité ;
- Plomberie sanitaire et Assainissement ;
- VRD ;

Article 35 : Pièce à fournir par l'entrepreneur (Article 49 complété)

35.1. Programme des travaux, Plan d'assurance qualité

a. Dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer le travaux, l'entrepreneur soumettra, en six (06) exemplaires, à l'approbation du Chef de service après avis du Maître d'œuvre, le programme d'exécution des travaux, son calendrier d'approvisionnement, son projet de Plan d'Assurance Qualité (PAQ) et son Plan de Gestion Environnemental.

Ce programme sera exclusivement présenté selon les modèles fournis.

Deux (2) exemplaires de ces pièces lui seront retournés dans un délai de huit à quinze jours à partir de leur réception avec :

- Soit la mention d'approbation " BON POUR EXECUTION " ;
- Soit la mention de leur rejet accompagnée de motifs dudit rejet.

L'entrepreneur disposera alors de huit (8) jours pour présenter un nouveau . Le Chef de Service ou le Maître d'Ouvre disposera alors d'un délai de cinq (5) jours pour donner son approbation ou faire d'éventuelles remarques. Dans ce cas, la procédure est relancée sans que cela ne puisse modifier le délai contractuel.

L'approbation donnée par le Chef de Service ou le Maître d'Ouvre n'atténuera en rien la responsabilité de l'entrepreneur. Cependant les travaux exécutés avant l'approbation du programme ne seront ni constatés ni rémunérés. Le planning actualisé et approuvé deviendra le planning contractuel.

L'entrepreneur tiendra constamment à jour, sur le chantier, un planning des travaux qui tiendra compte de l'avancement réel du chantier. Des modifications importantes ne pourront être apportées au programme contractuel qu'après avoir reçu l'accord du Maître d'Ouvre.

- b. Le Plan de Gestion Environnemental fera ressortir notamment les conditions de choix des et liquidités techniques et de base vie, les conditions d'emprunt de sites d'extraction et les conditions remise en état des sites de travaux et d'installation.
- c. L'entrepreneur indiquera dans ce programme les matériels et méthodes qu'il compte utiliser ainsi que les effectifs du personnel qu'il compte employer.



d. L'agrément donné par le chef de service ou le Maître d'Oeuvre ne diminue en rien la responsabilité de l'entrepreneur quant aux conséquences dommageables que leur mise en œuvre pourrait avoir tant à l'égard des tiers qu'à l'égard du respect des clauses du marché.

35.2. Projet d'exécution

a. Le dossier des plans d'exécution (calcul et dessins) d'exécution nécessaires à la réalisation de toutes les parties de l'ouvrage devront être soumis au visa du Chef de service ou du Maître d'œuvre et de l'ingénieur du marché un mois au moins avant la date prévue pour le début de réalisation de la partie de l'ouvrage correspondante.

b. Le Chef de service ou du Maître d'Oeuvre disposera d'un délai de quinze jours (15) pour les examiner et faire connaître ses observations. L'entrepreneur disposera alors d'un délai de huit jours (08) pour présenter un nouveau dossier intégrant lesdites observations.

35.3. Autres, le cas échéant.

Article 36 : Organisation et sécurité des chantiers

36.1. Les panneaux placés au début et à la fin de chaque tronçon, devront être mis en place dans un délai maximum d'un mois après la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

36.2. Services à informer en cas d'interruption de la circulation ou le long des itinéraires déviés :
(Sans objet)

36.3. Indiquer, les mesures particulières, demandées à l'entrepreneur, autres que celles prévues dans le CCAG, pour les règles d'hygiène et de sécurité et pour la circulation autour du ou dans le site.

Article 37 : Implantation des ouvrages

Le Maître d'Oeuvre notifiera dans un délai de 15 jours suivant la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, les points et niveaux de base du projet.

Article 38 : Sous-traitance

La part des travaux à sous-traiter est de 20 % du montant du marché de base et de ses avenants

Article 39 : Laboratoire de chantier et essais

Sans objet

Article 40 : Journal de chantier

40.1. Le journal de chantier sera signé contradictoirement par le Maître d'Oeuvre et le représentant de l'entrepreneur systématiquement lors des réunions de chantiers et à chaque visite de chantier ;

40.2. C'est un document contradictoire unique. Ses pages sont numérotées et visées. Aucune page ne doit être enlevée. Les parties raturées ou annulées sont signalées en marge pour validation.

Article 41 : Utilisation des explosifs

Sans objet

CHAPITRE IV : DE LA RECEPTION

Article 42 : Réception provisoire

Avant la réception provisoire, l'entrepreneur demande par écrit au Chef de service avec copie à l'ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

42.1. Epreuves comprises dans les opérations préalables à la réception : *sans objet* ;

42.2. Constatation éventuel du repliement des installations de chantier et de la remise en état des lieux ;

42.3. La Commission de réception sera composée des membres suivants :

Président : - Le Maître d'Ouvrage ou son représentant ;

Membres : - Le Délégué Régional de la Jeunesse et de l'Éducation Civique territorialement compétent, Chef de Service du Marché ;

- Le Maire territorialement compétent ou son représentant ;
- Le Délégué Départemental de la Jeunesse et de l'Éducation Civique territorialement compétents ;
- Le Délégué Départemental des Travaux Publics territorialement compétent, Ingénieur du Marché ;
- le Chef du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes territorialement compétent ;
- Le Représentant du MINMAP territorialement compétent, Observateur ;
- Le Cocontractant.

Rapporteur : - Le Maître d'œuvre

L'entrepreneur est convoqué à la réception par courrier au moins [10 jours] avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister (ou de s'y faire représenter).

Il assiste à la réception en qualité d'observateur. Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La Commission après visite du chantier examine le procès verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire des travaux s'il y a lieu.

La visite de réception provisoire fera l'objet du procès verbal de réception provisoire signé sur le champ par tous les membres de la commission.

Le procès verbal de réception provisoire précise ou fixe la date d'achèvement des travaux.

Article 43 : Documents à fournir après exécution

43.1. Avant la réception provisoire, le Cocontractant remettra au Maître d'œuvre trois (03) exemplaires des plans de récolement des travaux réellement exécutés dont un original reproductible

Article 44 : Délai de garantie

La durée de garantie est de 12 mois à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Article 45 : Réception définitive

45.1. La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de l'expiration du délai de garantie.

45.2. Le Maître d'Ouvre sera membre de la commission.

45.3. La procédure de réception est la même que celle de la réception provisoire.

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 46 : Résiliation du marché

Le marché peut être résilié comme prévu à la section II, sous-section I du Titre V du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 et également dans les conditions stipulées aux articles 74 , 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de :

- Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
- Retard dans les travaux entraînant des pénalités au-delà de 10 % du montant des travaux ;
- Refus de la reprise des travaux mal exécutés ;
- Défaillance de l'entrepreneur ;
- Non paiement persistant des prestations.

Article 47 : Cas de force majeure

47.1. Dans le cas où l'entrepreneur invoquerait le cas de force majeure, les seuils en deçà desquels aucune réclamation ne sera admise sont :

- pluie : 200 millimètres en 24 heures ;
- vent : 40 mètres par seconde ;
- crue : la crue de fréquence décennale.

La force majeure s'entend par tout événement extérieur, imprévisible et insurmontable qui empêcherait le Cocontractant de remplir tout ou une partie de ses obligations contractuelles.

Les cas de force majeure seront constatés conformément aux dispositions de l'article 75 du CCAG.

Le Cocontractant informera le Maître d'Ouvrage par écrit dans un délai de huit (8) jours de tout cas de force majeure. Dès qu'une telle information sera confirmée par le Maître d'Ouvrage, le Consultant pourra se voir déchargé de toutes responsabilités pour manquement au respect de ses engagements.

Dans tous les cas, il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier les cas de force majeure et les preuves fournies par le Consultant.

Article 48 : Différends et litiges

Tout litige survenant entre les parties contractantes dans le cadre du marché devra faire l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable.

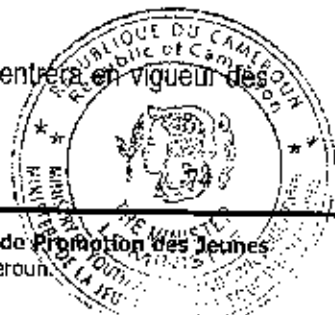
A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera porté devant la juridiction camerounaise compétente conformément aux dispositions du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics.

Article 49 : Edition et diffusion du présent marché

Vingt (20) exemplaires du présent marché seront édités par les soins de l'entrepreneur et fournis au chef de service.

Article 50 et dernier : Entrée en vigueur du marché

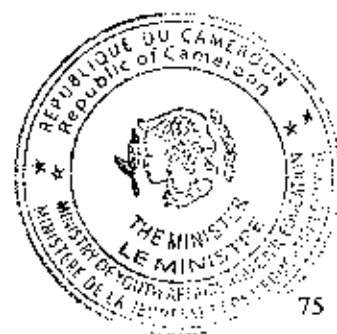
Le présent marché ne deviendra définitif qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Il entrera en vigueur dès sa notification à l'entrepreneur par ce dernier.





COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 5
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES (CCTP)



SOMMAIRE

CHAPITRE 0 : DESCRIPTION D'ORDRE GENERAL	77
CHAPITRE 1 TRAVAUX PRELIMINAIRES	78
CHAPITRE 2 : FONDATIONS	81
CHAPITRE 3 : BETON ARME EN ELEVATION	84
CHAPITRE 4 : MACCONNERIES	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE 5 : ENDUITS ET CHAPE	86
CHAPITRE 6 : FAUX PLAFONDS	87
CHAPITRE 7 : REVETEMENTS SCELLES	89
CHAPITRE 8 : CHARPENTE ET COUVERTURE	90
CHAPITRE 9 : MENUISERIE BOIS	90
CHAPITRE 10 : MENUISERIE ALUMINIUM VITREE	90
CHAPITRE 11 : MENUISERIE METALLIQUE	90
CHAPITRE 12 : PEINTURE ET VITRERIE	90
CHAPITRE 13 : ETANCHEITE	90
CHAPITRE 14 : ELECTRICITE	87
CHAPITRE 15 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	90
CHAPITRE 16 : V.R.D	92

CHAPITRE 0 : DESCRIPTION D'ORDRE GENERAL

0.1. Caractéristiques du devis descriptif

Le présent CCTP groupé « TOUT CORPS D'ETAT » a été rédigé pour les travaux de construction de vingt-deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages (Phase I) dans les dix régions du Cameroun.

Les travaux répartis en dix (10) lots seront exécutés dans les localités déclinées ci-après :

lots	REGION	N°	DEPARTEMENT	LOCALITE
Lot n° 01	ADAMAOUA	(1)	MAYO BANYO	BANKIM
		(2)	MBERE	DJOHONG
Lot n° 02	NORD	(1)	BENOUE	GAROUA III
		(2)	MAYO REY	TOUBORO
Lot n° 03	EXTREME NORD	(1)	MAYO SAVA	KOLOFATA
		(2)	MAYO KANI	TAIBONG
Lot n° 04	CENTRE	(1)	NYONG ET MFOUMOU	NYAKOKOMBO
		(2)	MBAM ET INOUBOU	BOKITO
		(3)	NYONG ET KELLE	NDOGBESSOL
Lot n° 05	SUD	(1)	DJA ET LOBO	MEYOMESSI
		(2)	OCEAN	KRIBI II
Lot n° 06	EST	(1)	KADEY	NDELELE
		(2)	LOM ET DJEREM	MANDJOU
Lot n° 07	LITTORAL	(1)	MOUNGO	NLONAKO
		(2)	NKAM	YINGUI
Lot n° 08	OUEST	(1)	MENOUA	FONGO-TOGOH
		(2)	MIFI	BAFOUSSAM III
		(3)	HAUTS PLATEAUX	BAHAM
Lot n° 09	NORD OUEST	(1)	MEZAM	SANTA
		(2)	MEZAM	BAMENDA I
Lot n° 10	SUD OUEST	(1)	FAKO	LIMBE I
		(2)	FAKO	TIKO

Dans les descriptions en général, le Chef de Service du marché s'attachera à renseigner le Co-Contractant sur la qualité des ouvrages à exécuter, sur leur nombre, leur dimension et leur emplacement.

Par ailleurs il convient de signaler que ces descriptions n'ont pas un caractère limitatif et que le Co-Contractant devra exécuter, comme étant compris dans son prix, sans exception, ni réserve, tous les travaux que sa profession exige et qui seront indispensables pour l'exécution complète de la construction projetée.

En conséquence, le Co-Contractant ne pourra arguer, que les erreurs ou omission des plans et devis puissent le dispenser d'un achèvement conforme aux règles de l'art, ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix.

Le fait, pour le Co-Contractant, d'accepter sans rien changer les prescriptions de documents technique qui lui sont remis ne peut atténuer, en quoi que ce soit, sa pleine et entière responsabilité de constructeur.

Durant la période comprise entre la Réception Provisoire et la Réception Définitive, le Co-Contractant est tenu de réparer tous les désordres susceptibles de se manifester dans les travaux qu'il



aura effectués et qui proviendraient de manquements aux règles de l'Art.

0.2. Exécution des ouvrages

Toutes les dispositions précisées aux devis descriptifs et sur les plans seront obligatoirement respectées, tant en ce qui concerne le choix des matériaux que le mode de construction et les dispositions d'ensemble.

Le Co-Contractant devra prévoir tous les travaux indispensables pour assurer la parfaite exécution des travaux conformément aux règles de l'Art et la bonne construction.

De plus, s'étant rendu compte de l'état des lieux, des accès et des servitudes, le Co-Contractant reconnaît avoir suppléé, par ses connaissances professionnelles, aux détails qui auraient pu être oubliés au descriptif ci-après, et ce, sans qu'il puisse prétendre à aucune majoration du prix forfaitaire convenu.

0.3. Vérification des cotes des plans

Aucune mesure ne devra être prise à l'échelle métrique sur les plans, sauf les détails à grandeur d'exécution. Le Co-Contractant devra vérifier soigneusement toutes les côtes portées sur le plan. Il devra s'assurer de leur concordance entre les différents plans d'ensemble et de détails et les devis descriptifs. Il devra immédiatement informer le Chef de Service du Marché ainsi que l'ingénieur et le maître d'œuvre dans le cas où il aurait constaté une erreur ou une omission.

Le Co-Contractant devra s'assurer sur place, avant toute mise en œuvre, de la possibilité de suivre les côtes et indications diverses.

Il ne pourra, de lui-même, modifier le projet de l'architecte. Il demandera tout renseignement complémentaire à celui-ci sur tout ce qui lui semblerait douteux ou incomplet.

Faute de se conformer à ces prescriptions, le Co-Contractant deviendra responsable de toutes erreurs relevées au cours de l'exécution, ainsi que des conséquences de toutes natures qu'elles entraîneraient.

0.4. Sondages et essais de sols

Le Co-Contractant sera tenu, de se rendre sur place afin de pouvoir se rendre compte de l'état du terrain qui sera livré tel qu'il se trouve au jour de la remise des offres.

Les frais relatifs aux essais de sols seront pris en charge par le Co-Contractant. Les résultats de ces essais et leurs interprétations demeurent sous l'entière responsabilité du Co-Contractant.

La profondeur des fondations ne sera jamais inférieure à 0,50 en contrebas du niveau du sol de la plate-forme. Dans tous les cas, ces fondations devront descendre jusqu'au bon sol.

Les dosages et essais de sols partiels qui seraient exécutés pour la connaissance du terrain pendant la présente adjudication seront à la charge du Co-Contractant.

CHAPITRE 1 : TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

Les travaux préliminaires comprennent:

- L'installation du chantier
- L'amenée des installations de chantier ainsi que du
- Matériel et du personnel de l'Entreprise ;
- l'élaboration du plan d'exécution ;
- La construction d'une clôture provisoire de chantier ;
- La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ;
- L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ;
- Le nettoyage permanent et autres assurances....
- Les terrassements généraux

1.1. Installation de Chantier

Le Co-Contractant devra prévoir :

- L'implantation, les travaux d'installation de chantier tels qu'ils sont précisés ci avant ;
- L'amené du matériel et des engins ainsi que tout ouvrage ou accessoires relatifs à l'organisation du chantier et l'exécution de l'ensemble des ouvrages.

L'installation des postes de ferrillages, coffrage et éventuellement de la préfabrication, le tout protégé par les intempéries.

Il est rappelé que l'entrepreneur est tenu de respecter les plans de masse pour l'implantation de l'ouvrage à bâtir. Elle sera faite à l'aide des chaises d'angle en lattes de 4 x 8 cm contournant l'emprise du bâtiment et à au moins un mètre de côtes extérieures. Il sera matérialisé les différentes pièces qui seront au même niveau sur le plan horizontal que le niveau du dallage fini.

1.2. Panneau de chantier

Le Co-Contractant exécutera à ses frais, deux panneaux de chantier conforme au plan remis par le Chef de Service du Marché.

1.3. Clôture du chantier

Le Co-Contractant devra la fourniture et la pose de la clôture du chantier. Cette clôture sera conforme aux règlements imposés par les arrêtés municipaux en vigueur.

1.4. Bureaux de chantier

Compte tenu de la taille des ouvrages, l'entrepreneur sera tenu de construire une baraque de chantier en matériaux provisoires servant d'atelier et de stockage des matériaux et matériels de l'entreprise. Le prix dévolu à cette tâche concerne l'amené et le repli du matériel de l'entrepreneur en fin de chantier.

Par ailleurs, l'entrepreneur pourra s'il le souhaite installer des containers spécialement aménagés et destinés à accueillir les locaux d'ateliers et magasins suscités. Dans tout les cas, il sera mis à la disposition un espace destiné à accueillir ces ouvrages. La réalisation des travaux sera conforme au plan d'exécution. Il sera également tenu de tirer un trait de niveau à un mètre du sol fini du dallage, sur les ouvrages en élévation tels que les poteaux, les murs, cloisons, enduits etc....

1.5. Hygiène du chantier

Le Co-Contractant devra l'établissement des W.C. provisoires et assurera l'hygiène et la sécurité. Le chantier devra être tenu constamment en parfait état de propreté.

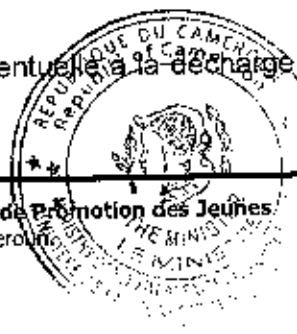
Les matériaux devront être entreposés, par les soins du Co-Contractant en des endroits qui seront désignés par l'Ingénieur du Marché.

Le nettoyage sera exécuté aux engins et à la main. Il consiste au désherbage, abattage des arbres s'il y a lieu, arrachage et dessouchage des troncs et souches d'arbres existants sur l'emprise des bâtiments à construire. Les débris de tout genre seront entassés, évacués et jetés à la décharge publique aux frais du maître d'ouvrage.

1.6. Terrassements Généraux

Il comprend :

- le décapage de la terre végétale ;
- l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ;



- le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ;
- et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions

Le Co-Contractant devra exécuter les travaux de terrassement conformément aux règlements en vigueur et notamment :

- D.T.U. N° 12 : Terrassement ;
- Cahier des charges N° 409 du C.S.T.B. applicable aux Travaux de terrassement ;
- Additif N° 1962 au cahier ;
- Cahier des clauses spéciales du C.S.T.B. 461 : Travaux de terrassement du bâtiment.
- Cette liste n'est pas limitative et l'Entreprise devra se reporter aux derniers documents parus même s'ils ne sont pas mentionnés ci-dessus. Les normes et réglementations applicables seront toujours celles en vigueur au moment des travaux.

CHAPITRE 2 : FONDATIONS

L'implantation sera conforme aux indications du plan de masse. Les chaises seront disposées à une distance de 1.00 m par rapport aux bords extérieurs de la fouille. Les axes, les bords de fouilles et les bords de maçonneries seront matérialisés à l'aide des points distincts les uns des autres.

Les travaux dans ce chapitre concernent :

2.1. Implantation et nivellement

Le Co-Contractant réalisera l'implantation des ouvrages à construire suivant les plans. Cette implantation sera vérifiée par le maître d'œuvre avant le commencement des travaux.

Le Co-Contractant sera responsable des erreurs de côtes, de nivellement et d'alignement qu'il n'aurait pas signalé en temps voulu.

2.2. Trait de niveau

Le Co-Contractant sera tenu de tirer un trait au niveau à 1 mètre du sol fini du Dallage ou des planchers sur les ouvrages en élévation (poteaux, murs, cloison, enduits, etc....)

Le trait de niveau servant à tous les corps d'état, ne devra être tracé que par le Co-Contractant. Il en assurera l'entretien pendant toute la durée des travaux.

2.3. Les Fouilles

Elles seront en rigole et en puits et seront exécutées manuellement. Les fonds de fouilles dressés sur une profondeur de 80cm au minimum, sauf indications contraires du maître d'œuvre au vu des essais des sondages et des études géotechniques qui seront préalablement effectués sur le terrain. Les terres végétales et les terres en déblai seront mises de côté pour une réutilisation ultérieure. La largeur des fouilles en rigole est de 50cm.

2.3.1 Documents d'exécution a la fouille par du Co-Contractant

Le Co-Contractant devra soumettre au Chef de Service du Marché pour approbation et après avis du maître d'œuvre et de l'ingénieur du marché, dans le délai de dix (10) jours à compter de la date de notification du marché :

- Le programme d'exécution des travaux, précisant les matériels et méthodes à utiliser ainsi que les effectifs en personnel employé, avec l'échelonnement de ces utilisations et de ces

emplois dans le temps pour les diverses parties d'ouvrage ;

- Le projet de ses installations de chantier ;
- Les rendements prévisionnels pour les diverses parties d'ouvrage.

2.4. Remblaiements

La totalité des remblaiements est prévue au présent lot aux côtes du sol futur diminué de 25cm.

Ces remblaiements sont à exécuter au pourtour des murs périphériques des bâtiments ainsi que sous certains dallages lorsque cette partie de bâtiment se trouve dans une zone de remblai.

Les terres employées à ces remblais sont exemptes de détritiques, de gros blocs et de tout corps d'origine végétale. Elles doivent être jugées propres à cet usage comme indiqué ci-avant.

Les remblais sont exécutés, dès que possible, par couches de 0,20m soigneusement pilonnées et arasées aux fins d'obtenir une densité sèche au moins égale à 90% de l'Optimum Proctor Modifié.

2.5. Le béton de propreté.

Ce béton sera gâché avec du sable fin mélangé avec du ciment de type CPJ 325 ou similaire. Il sera dosé à 150kg de ciment par mètre cube de sable. Pour les règles de bonne construction, l'entrepreneur posera d'abord le câble de terre au fond des fouilles avant de le noyer avec béton de propreté. Ce béton sera posé sur les fonds de fouilles et aura une épaisseur de 5cm répandu sur la largeur de toutes les fouilles.

- Caractéristique des bétons.

- Les ciments : CPJ 35 ou son équivalent

- Les aciers : Ils seront à haute adhérence HA de nuance Fe E 400

- Les sables : La nature et la provenance des sables demeurent soumises à l'approbation du maître d'œuvre. Ils proviendront soit des rivières soit des carrières. L'équivalent de sable sera supérieur à 80% et le pourcentage d'éléments très fins éliminés par décantation sera supérieur à 4%.

- Les granulats : Ils devront être propres et exemptes de tout détritiques. Au mieux, ils proviendront des gîtes ou des carrières retenues par le maître d'œuvre. Les classes utilisées seront le 5/15 et le 15/25. Le pourcentage d'éléments fins éliminés par décantation sera inférieur à 2%.

2.6. Le béton armé pour semelles de poteaux :

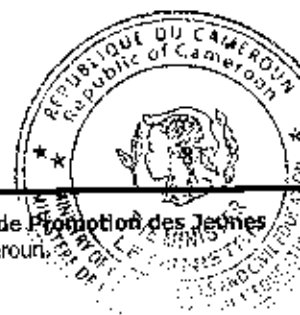
Dosé à 350kg/m³, ce béton sera coulé sur l'axe des fondations au dessus du béton de propreté. Les semelles seront dimensionnées suivant le plan de fondations. Elles seront constituées de deux nappes d'armatures tissées de fers HA.

2.7 Longrines en béton armé :

Poteaux et longrines seront en béton armé dosé à 350kg/m³. Les coffrages et les armatures seront exécutés au pourtour des murs périphériques du bâtiment. Les terres employées dans ces remblais doivent être exemptes de tout détritiques, de gros blocs et de toute matière végétale. Les remblais seront exécutés dès que possible par couches de 20cm d'épaisseur sérieusement pilonnées et écrasées aux fins d'obtenir une densité sèche au moins égale à 90% de l'optimum Proctor modifié.

2.8 Dallage en béton ordinaire :

Le béton dosé à 250 kg/m³, aura une épaisseur de 10 cm.



CHAPITRE 3 : BETON ARME EN ELEVATION

3.1. Règles techniques applicables aux travaux

Le Co-Contractant devra exécuter les travaux suivant les règles de l'art. Il devra notamment se conformer strictement aux documents techniques ainsi qu'aux normes mentionnées ci-dessous, applicables à tous les corps d'état et en vigueur à la date du marché, sauf si une réglementation particulière au Cameroun est en contradiction ou apporte de meilleurs résultats, à savoir :

- Les spécifications du cahier de prescriptions Techniques du centre scientifique et techniques du bâtiment, C. S. T. B. ;
- Les Normes françaises R.E.E.F. ;
- Les Normes de L'U.T.E. (Union Technique de l'Electricité) ;
- Les documents techniques Unifiés etc. fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire :
 - ✓ Les caractéristiques des matériaux employés,
 - ✓ Leur mise en œuvre,
 - ✓ Les contrôles et essai des matériaux, ouvrages et installations
 - ✓ Les contrôles et essais de fonctionnement, de rendement et de consommation des matériels et équipement installés.

3.2. Provenance et qualité des fournitures

3.2.1. Généralités

Les matériaux et ensembles utilisés seront conformes aux Normes en vigueur au Cameroun qui les définissent, de première qualité et mise en œuvre selon les prescriptions des D.T.U. et en tout état de cause, selon les règles de l'Art et de la bonne construction.

3.2.2. Béton

3.2.2.1. Liants hydrauliques

Ils seront conformes aux normes en vigueur applicable au Cameroun homologuées aux normes françaises D.T.U. N° 20 de février 1961 – Articles 2.23.

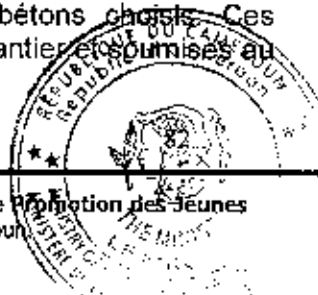
En présence d'eau agressive par les analyses, il sera fait emploi de ciment spécial de qualités adaptées à la nature de cette eau. Le Co-Contractant produira au Chef de Service du Marché toutes garanties à cet effet en ce qui concerne le liant employé (label, norme). Il n'en restera pas moins entièrement responsable des conséquences de la qualité des ciments employés.

L'Entreprise devra prendre ses dispositions pour que le ciment stocké dans les locaux secs et abrités, soit employé reposé mais sans être éventé. Le ciment chaud ne sera jamais utilisé.

3.2.2.2. Granulats

Conforme aux prescriptions du LE C2.30, D.T.U. 20 et aux conditions des normes NFP 18-501 et P 18-304. Ils devront :

- Ne pas contenir d'impuretés nuisibles aux propriétés essentielles des produits confectionnés ou altérant les armatures ;
- Ne pas être altérés par l'air, l'eau ou les liants ;
- Ne pas être souillés pas des produits chimiques, graisses, etc. ;
- Être suffisamment rugueux pour permettre une bonne adhérence ;
- Pour les granulats autres que le sable, être débarrassé de leur pellicule de farine ;
- Pour le sable ne pas contenir de matières gypseuses, d'oxyde ou pépité, de vase, de matière végétale ou animale ;
- Suivant les courbes granulométriques appropriés à la qualité des bétons choisis. Ces analyses granulométriques devront être faites avant le démarrage du chantier et soumises au Chef de Service du Marché, B.E.T. et Bureaux de contrôle.



3.2.3. Aciers

Ils seront conformes aux caractéristiques du CCBA 68 et avoir une limite élastique garantie de :

- Acier doux : 235 MPA ;
- Acier haute adhérence 400 MPA ;
- Treillis soudé $\leq$ 500kg/m².

Les aciers seront propres, sans crevasses, paille, gerçures, rouille non adhérente, graisse, peinture ou autres souillures.

Les aciers de réemploi sont interdits. Il est également interdit de réutiliser les aciers ayant été façonnés pour ce chantier si des courbures sont à redresser.

3.2.4. Eau de gâchage

Les eaux employées pour le gâchage des bétons seront propres et sans sel agressif ou nuisible pour les liants.

En cas d'eau non potable, l'Entrepreneur devra effectuer les essais obligatoires prévus dans les normes citées sis avant.

3.2.5. Moulets et coffrages

Ils devront être :

- Suffisamment rigides pour ne pas être déformés pendant l'exécution des travaux,
- Suffisamment étanche pour éviter les pertes de laitance pendant le pilonnage ou la mise en vibration.

3.3. Poteaux et poutres

Poteaux en béton armé dosé à 350kg compris coffrage et armatures. Armatures suivant calculs. Parement soigné.

3.4. Linteaux et chaînages

- Linteaux et chaînages en béton armé approprié compris coffrage et armatures. Armatures suivant calculs ;
- Positionnement : Tous linteaux nécessaires pour baies et chaînages verticaux et horizontaux nécessaires.

CHAPITRE 4 : MACONNERIES

Les Murs sont maçonneries en Agglomérés creux (20x20x40 cm ou 15x20x40cm) , série B60 ; destinés à être enduits aux 2 faces. Mise en œuvre suivant les règles de l'Art.

Les blocs de bétons manufacturés, creux ou plein pour murs et cloisons seront en béton homogène, non armé, de granulats divers et de fabrication mécanique et industrielle. Ils seront obtenus à partir de moulage.

Ils ne comporteront aucune défectuosité, telle que fissuration, déformation ou arrachement, leurs faces seront planes et leurs arrêtes rectilignes. Les faces destinées à être enduites seront rugueuses et présenteront une bonne adhérence. Les granulats seront concassés ou artificiels. Ils ne pourront être mis en œuvre avant que la plus grande partie de leur retrait ne soit effectuée.

Le délai minimum d'emploi à dater de la fabrication sera de deux semaines sauf dans le cas où le durcissement aurait été accéléré par étuvage.

CHAPITRE 5 : ENDUITS-CHAPE

5.1. Chapes

- Chapes lissées ou talochées
- Suivant règles de l'Art
- Positionnement : Suivant les plans.

5.2. Enduits

Ils seront exécutés sur les murs intérieurs et extérieurs avec un mortier de ciment dosé à 400kg/m³ en couches successives suivantes :

- Couche d'accrochage ou gobetis ;
- Couche de fond ou corps de l'enduit ;
- Couche de finition.

NOTA : Le niveau fini des chapes lissées ou talochées sera arasé à la même côte que les niveaux finis des locaux recevant un revêtement de sol (carrelage, etc.).

Adjuvant : l'étanchéité des mortiers, béton armé ou non sera assurée par l'incorporation d'adjuvant tel que le SIKALITE ou le SIKAFLOUIDE ou le bitume.

CHAPITRE 6 : FAUX PLAFONDS

Les faux plafonds seront en contre-plaqué de 5mm, compris solivage en bois dur 4 x 4 ou 4x8 traités au xylophène – y compris matériaux isolants et toutes sujétions.

Désignation : Suivant indications des plans et détails.

CHAPITRE 7 : REVETEMENT SCELLES

Les murs des salles d'eau seront revêtus des carreaux en faïence. Les sols des salles d'eau et des bureaux seront revêtus de carreaux en grés cérame. Les murs recevront un enduit sur les deux surfaces. Les sols des salles de classe seront revêtus d'une chape lisse tandis que ceux des ateliers seront revêtus d'une chape bouchardée.

- Carrelage du sol

Le classement doit être garanti par une inscription portée sur l'emballage. Les carreaux devront être de premier choix :

- Carreaux grés cérame au choix du maître d'œuvre ;
- Coloris : au choix du maître d'œuvre ;
- Position : sols des toilettes.

- Carrelage des murs intérieurs

Carrelage sur murs des toilettes : carreaux faïence 15 x 15.

CHAPITRE 8 : CHARPENTE ET COUVERTURE

Les travaux de ce lot concernent la réalisation de la couverture et de l'étanchéité des bâtiments. Les travaux comprennent notamment :

- Les calculs et dessins nécessaires à l'exécution ;
- Fournitures des matières y compris pièces spéciales d'encrages, boulons, câbles etc....
- La mise en oeuvre et les traitements de protection des ouvrages réalisés.
- La pose de la couverture ;

8.1. Les documents généraux de référence :

Les normes françaises, sauf si une réglementation au Cameroun se trouve en contradiction ou apporte un meilleur résultat.

- D.T.U n° 32 - 1 - charpente bois
- Règles C - B 71 charpentes bois
- Normes Françaises

8.2. le bois à employer

Tous les bois employés seront des bois durs du pays, de droit fil sans aubier, ni nœud, gerce, nourriture de tout insecte ou autres défauts.

Ils seront sciés de vice arrêté. La pente général du fil admis sur une face ne dépassera pas 7% au maximum et ne pourra excéder localement 10%.

Ils seront avant assemblage imprégnés par trempage avec un produit présentant une efficacité fongicide reconnue et de longue durée agissant sur tous les parasites, qui devra être soumis préalablement à l'agrément du Chef de Service du Marché.

De plus pour éviter toutes dégradations, ils seront convenablement protégés pendant la durée des travaux.

- Essences :

Les essences retenues seront préférence l'Adoum(Okau), le Bilinga

- Humidité :

Le bois sera séché de manière à limiter les déformations ultérieures. Le taux d'humidité des bois devra être ramené à 17% au plus, et à 3% au moins. L'attention de l'entrepreneur est attirée sur les fortes variations de l'hygrométrie à EDEA et ses environs où il conviendra d'utiliser le Fraké (peu déformable) ou à défaut de prévoir des dispositifs limitant les déformations.

- Traitement :

Les bois devront être traités avec des produits fongicides et insecticides. Il conviendra de veiller particulièrement à traiter les coupes d'extrémités faites sur le chantier.

- Organes d'assemblage :

Les clous employés seront soit les pointes ordinaires, soit des pointes torsadées créant un fendage moindre. Les clous dépourvus afin qu'une fois dans le bois leur oxydation crée une adhérence.

8.3. Couverture

Les tôles bac de type nervural d'épaisseur 7/10ème seront fixées aux pannes par des tire-fonds. Le recouvrement longitudinal sera de 20 cm. Le faitage sera relevé et couvert de tôle faitière crantées 5/10ème en aluminium.



CHAPITRE 9 : MENUISERIE BOIS

La menuiserie bois doit être de la bonne qualité ; faite avec des essences locales telles que : Azobé, Doussié, etc... traité avec des insecticides, des fongicides.

Les huisseries bois seront exécutées avec le plus grand soin, munies d'une feuillure pour accueillir les battants des portes et de certaines fenêtres. Aussi bien pour les fenêtres que les portes, elles seront faites avec l'essence retenue par le maître d'ouvrage de concert avec le maître d'œuvre.

Les menuiseries métalliques seront exécutées entant que porte pour les ateliers, grille métallique, antivol pour les fenêtres

L'entrepreneur chargé de la réalisation du présent lot devra se conformer aux :

B) D.T.U établis par le C.S.T.B

C) Norme française AFNOR

Portes pleines

Fourniture et pose des portes pleines en panneau décoratif – ensemble monté sur cadre bois et peint (au lot peinture) compris serrure de sûreté et paumelles.

Type : 0,70 x 2,20 ; 0,90 x 2,20 ; 1,20 ; 1,50 x 2,20 ; 2,00 x 2,20

Cadres en bois pour fenêtres

Fourniture et pose de cadre en bois dur, pour châssis naco y compris toutes sujétions de la mise en œuvre, la fixation dans la maçonnerie, traité au xylophène ou produit similaire, ensemble peint (prévu au lot peinture).

Le bois utilisé sera de préférence l'Iroko, il devra remplir les conditions suivantes :

- Degré d'humidité : 15% ;
- Droit, sans fente, sans nœud.

Seules les portes intérieures sont concernées par la menuiserie bois. Elles seront réalisées en bois massif à âme pleine, à l'exception des portes des salles d'eau qui elles seront en panneaux de contreplaqué.

9.1. Prescriptions techniques

9.1.1. Qualité des bois

Le Co-Contractant sera responsable des défauts et de la dessiccation des bois. Il ne sera pas toléré de bois bleutés.

Le bois sera de première qualité de fente, nœuds noirs, nœuds vicieux, poches de résines, cœur découvert, roulure en écorce, etc. Il sera toléré de légères gerces superficielles de séchage.

Les panneaux de contreplaqué auront leur face d'un seul placage sain, de fil droit, bien déroulé, sans défaut appréciable, sans pastille, bouche nœud, ni fente réparée.

9.1.2. Traitement des bois

Les bois seront imprégnés à l'aide d'un produit présentant toute garantie d'efficacité fongicide et insecticide de longue durée.

Ce produit sera fluide, inflammable et insoluble dans l'eau, chimiquement stable, non corrosif et sans action sur la fibre de bois, la maçonnerie, le béton, les métaux.

L'application sera exécutée sur toutes les faces du bois avant assemblage et retouches nécessaires.

9.1.3. Serrurerie

Autant que possible, les serrures des portes quelles qu'elles soient devront être sélectionnées dans le catalogue d'un seul fabricant.

9.2.- Quincaillerie et accessoires

La quincaillerie sera constituée par des matériaux compatibles avec ceux du châssis. Elle sera toujours de première qualité.

Le Co-Contractant présentera les échantillons qui devront après agrément, rester sur le chantier.

Tous les articles de quincaillerie seront mis en place avec le plus grand soin. Les entailles auront les dimensions des ferrures pour que celles-ci affleurent exactement le bois. Les vis de fixation seront ajoutées et en rapport avec l'importance des objets.

Les différentes huisseries à utiliser seront :

- Les pattes de scellement ;
- Les paumelles à bords ronds ;
- Les charnières pour portes des placards ;
- Les serrures à mortaise, bec de canne et à penne dormant ;
- Les verrous et targettes ;
- Les serrures pour châssis.

CHAPITRE 10 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE

10.1. Vitrierie

Toute la vitrierie des fenêtres avec cadres en aluminium sera posée avec parcloles. Les feuilles devront toujours être suffisantes, compte tenu des vers et des parcloles.

L'Entrepreneur devra se conformer :

- Aux DTU. Etablis par le CSTB ;
- Aux normes françaises AFNOR ;
- Aux lois, décrets et règlements en vigueur.

CHAPITRE 11 : MENUISERIE METALLIQUE

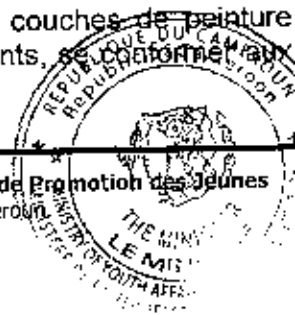
Les menuiseries métalliques seront exécutées entant que porte pour les ateliers, grille métallique, antivol pour les fenêtres

L'entrepreneur chargé de la réalisation du présent lot devra se conformer aux :

- B) D.T.U établis par le C.S.T.B
- C) Norme française AFNOR

CHAPITRE 12 : PEINTURE-VITRERIE

Toutes les surfaces devront recevoir une couche de peinture, et seront débarrassées de dépôts de poussière et traitées « TOUT PRET ». Les murs seront couverts par deux couches de peinture vinylique type Pantex, suivant les règles de l'art. Concernant le dosage des diluants, se conformer aux



fiches techniques de chaque peinture.

12.1. Peinture

12.1.1. Documents

Pour l'ensemble des conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les matériaux à employer et les ouvrages à exécuter, l'Entrepreneur devra se référer aux documents suivants :

- Cahier des charges applicables aux travaux de peinture, établi par le CSTB. Et Normes Françaises ;
- Spécifications prévues par l'Union Nationale des Peintures et Vitriers de France ;
- Spécifications UNPVF ;
- U. Relatifs aux revêtements minces et collés.

12.1.2. Teintes des peintures

Les peintures seront d'un ton préalablement choisi par le Chef de Service du Marché. Les teintes fines sont prises au forfait ; leur emploi quelle que soit la couleur, ne pourra donner lieu à aucun supplément.

12.2. Travaux

12.2.1.- Reconnaissance des fonds

Les travaux ne seront exécutés que sur subjectiles secs et propres.

12.2.2. - Travaux préparatoires

Tous les travaux préparatoires et ouvrages successifs, tels que égrenage, rebouchage, calfeutrement, masticage à la colle ou au calicot, ponçage, enduit, impressions, etc. sont implicitement compris dans les conditions du marché.

Le rebouchage au droit des têtes de vis, lames de paumelles, équerres, etc. seront très soignés.

Les ponçages seront exécutés, de façon à ne laisser aucun grain sur les enduits aucune décharge ou trace d'outil sur les bois.

Les enduits seront soigneusement poncés.

Les parties métalliques seront protégées à l'antirouille. Néanmoins, le peintre devra vérifier et parfaire cette protection par une couche de panchromate de zinc ou minimum.

12.2.3.- Protection

Le peintre devra réaliser la protection des lieux où il effectue ses travaux, par papier, bâches, caches, etc. L'Entrepreneur devra également nettoyer les taches résultant de l'application de ses produits. En aucun cas, il ne devra être appliqué de peinture ou de vernis sur les joints d'étanchéité ou de dilatation.

Il devra également protéger ses ouvrages jusqu'à la réception provisoire.

Les revêtements de sol éventuellement mis en place avant les peintures seront parfaitement protégés.

12.2.4. Raccords

Le peintre appelé à exécuter ses travaux en dernier, devra veiller à la perfection de son travail. Il devra les raccords après nettoyage de façon à présenter un travail impeccable, lors de la réception provisoire.

CHAPITRE 13: ETANCHEITE

L'ordre des matériaux sur ces terrasses qui comporteront une pente de 1 % sera le suivant :

- une couche primaire d'enduit d'application à froid
- 1 couche d'EAC
- 1 bitume armé type 50 TV VV HR soudé ou collé
- 1 couche d'EAC
- 1 bitume armé finition gravillonné soudé ou collé teinte

CHAPITRE 14: ELECTRICITE

Il consiste en l'installation des réglettes fluorescentes, des prises, des interrupteurs, des disjoncteurs ; du réseau terre, des câbles d'alimentation en TH et en VGV.

Les fourreaux seront en tubes orange 21/27 encastrés dans la maçonnerie ainsi que les canalisations en gaines qui seront scellées avec un mortier d'enduit. La pose des fourreaux se fera avant les travaux d'enduits et suivant les plans d'électricité.

Les câbles en cuivre seront de type :

- TH 1.2 mm² pour les circuits d'éclairage
- TH 2.5 mm² pour les circuits de pris.

Les boîtes de dérivation et les boîtiers seront fixés aux endroits spécifiés par le plan d'électricité et après les travaux d'enduits. Le nombre d'appareil sera déterminé par la note de calcul. Les marques utilisées seront « Mazda », « Ølips », « Legrand ».

La protection du bâtiment sera assurée par les alarmes d'incendie et les extincteurs placés au hall d'entrée, aux escaliers, et aux dégagements de tous les niveaux des bâtiments.

14.1. Conformité aux normes et règlement

D'une manière générale, les matériaux mis en œuvre et essais seront conformes à tous les règlements officiels en vigueur un mois avant le dépôt de la soumission.

Le Co-Contractant devra exécuter les travaux suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions, lois, arrêtés ou décrets, ainsi qu'aux normes et prescriptions techniques en vigueur au jour de la soumission et concernant ce type de soumission, à savoir principalement :

- Normes NFC 15.100 de juin 1976 et additifs de juillet 1977 ;
- Documents techniques unifiés (DTU) établis par le groupe de coordination des textes techniques publiés par le centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.) dans les séries FOI ;
- Normes NPS 32001, sur les signaux d'évacuation d'urgence ;
- Articles MS40 à ME56 de la réglementation concernant la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public.

Les dispositions prévues dans les divers documents officiels sont supposées être bien connues des installateurs et ne seront pas rappelées dans le présent document.

14.2. Matériaux

Tous les matériaux et appareillages devront être conformes aux normes agréées par l'AES-SONEL.

14.3. Description des installations b.t. intérieures

14.3.1. Tableau lumière

Chaque bâtiment sera doté de tableaux lumière qui alimenteront les appareils d'éclairage et les prises du courant simple.

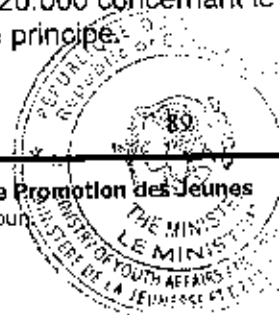
Les tableaux lumière devront être conformes aux normes NFC 15.100 et NFC 20.000 concernant le degré de protection.

Chaque tableau lumière sera équipé conformément aux indications de son schéma de principe.

14.3.2. Tableau force

Chaque zone du bâtiment sera doté d'un tableau force qui alimentera les appareils et équipements etc. Ce tableau force devra être conforme aux normes NFC 15.100 et 20.000 concernant le degré de protection. Il sera équipé conformément aux indications de son schéma de principe.

14.3.3. Canalisations principales



Le présent article a pour objet de définir les canalisations électriques destinées à assurer les liaisons entre les compteurs et les tableaux. Ces liaisons seront réalisées en câbles U1000 R02V passé sous conduite ou dans le vide du plafond.

14.3.4. Canalisations secondaires

Les canalisations secondaires sont celles qui alimentent directement les appareils d'utilisation (appareils d'éclairage, prise de courant et usages divers).

Les canalisations secondaires auront pour origine les bornes de sortie des tableaux électriques et la limite aval se situera au niveau du dernier point accordé, c'est-à-dire au droit de la dernière dérivation alimentant un foyer lumineux, un socle de prise de courant ou un autre appareil.

14.3.5. Equipement Intérieur des Locaux

Ces équipements comprennent la fourniture et la mise en œuvre complète des installations comprises entre les dérivations (sur boîtier de dérivation) effectuées sur les circuits secondaires et le point d'utilisation ou de commande de celui-ci.

a- Interrupteurs

Les interrupteurs seront encastrés et présenteront un degré de protection suffisant. Ils seront à fixation à vis et dimensionnés pour 250V-10A.

b- Prises de courant

Les prises de courant seront encastrées. Elles seront dimensionnées pour NEPTURNE LEGRAND ou similaires.

14.3.6. Téléphone

Fourreautage d'un réseau téléphonique en tuyau plastique avec fil de tirage. Les sorties seront définies par le maître d'ouvrage.

14.3.7. Prise de Terre

Il sera installé un réseau de terre en fond de fouille constitué d'un feuillard en cuivre d'au moins 39mm² de section posé dans la terre sous le béton de propreté ; les liaisons de prise aux conducteurs principaux de protection seront de même section.

A l'extrémité des conducteurs de terre, il sera prévu une barrette de coupure en un endroit accessible permettant de mesurer la prise de terre correspondante. Il sera installé une prise de terre bâtiment.

CHAPITRE 15 : Plomberie sanitaire et Assainissement

Les travaux consisteront essentiellement aux travaux d'alimentation en eau potable, d'évacuation des eaux vannes et usées, à la fourniture et pose des appareils sanitaires et à la construction d'une fosse septique et un puisard pour l'assainissement.

15.1. Plomberie Sanitaires

15.1.1. Dimensionnement des réseaux

a- Débits de base

Les débits de base à respecter pour l'alimentation des appareils en eau froide et en eau chaude seront les suivants :

• Lavabo	0,10 l/s
• Poste d'eau	0,15 l/s
• W.C. à réservoir de chasse	0,10 l/s

i. Vitesse d'écoulement maximale : $1\text{ m/s} < v < 1,5\text{ m/s}$

ii. Pressions

- Pression minimum résiduelle au robinet le plus défavorisé : 1 bar
- Pression au robinet le plus exposé : 3 bars

iii. Diamètre minimum

- Lavabo 12/14
- W.C. à réservoir de chasse 12/14
- Evier ou planges 14/16

15.1.2. Calcul des eaux usées et eaux vannes

a- Débits de base des appareils (d'après R.E.E.F.)

- Lave main 0,40 l/s
- Poste d'eau 0,50 l/s
- W.C. à réservoir de chasse 1,50 l/s
- Siphon de sol 0,80 l/s
- Evier 0,70 l/s

b- Dimensionnement des réseaux

Les chutes seront calculées d'après les normes NF 41 200 à 204.

Les réseaux horizontaux seront calculés en prenant une simultanéité correspondant au R.E.E.F.

58.

Les vitesses choisies devront être comprises entre 1,00 m/s et 3,00 m/s afin de conserver l'auto curage des tuyauteries.

Le remplissage sera prévu à 7/10^e en ce qui concerne les EU et les EV.

c- Diamètre des vidanges (d'après R.E.E.F.)

- Lave main 40mm
- Lave poste d'eau 40mm
- W.C. à réservoir de chasse 110mm
- Siphon de sol 63mm

15.2. Plomberies Sanitaires

15.2.1. Réseau d'Eau froide/Eau chaude

a- Généralités

Les divers réseaux d'alimentation seront exécutés avec les matériaux suivants :

- Eau froide : tube galvanisé ou P.V.C. pression
- Raccordement particulier

b- Tube en P.V.C. Pression

Les canalisations principales et secondaires pourront être réalisées en P.V.C. Pression au cas où l'analyse chimique de l'eau présenterait des résultats inquiétants et qu'on ne jugera pas nécessaire de prévoir un système de traitement d'eau.

Dans tous les cas, la canalisation principale sera en P.V.C. Pression pour les raccords enterrés et sous dallage.

c- Tube en cuivre et raccords flexibles

Chaque appareil sera raccordé au réseau d'alimentation P.V.C. Par des tubes en cuivre ou des raccords flexibles.

Les canalisations devront correspondre aux qualités définies par les normes françaises en



vigueur au Cameroun.

Les accessoires d'assemblage et de raccordement devront être conformes à la réglementation en vigueur.

d- Accessoires de réseau

L'ensemble des installations devra se purger naturellement par des appareils et se vidanger en points bas par les robinets de décharge et union de démontage, à la suite d'un anti-bélier sur tête de colonne du type pneumatique et purgeur d'air. Les inaltérables seront gravées (5 x 10cm mini).

15.2.2. Installation de plomberie intérieure

a- Généralités

Tous les appareils sont prévus complètement installés et en ordre de marche y compris les robinetteries, vidange, accessoires et raccords de scellement nécessaires. Ils seront de première qualité, en porcelaine couleur blanche et les robinetteries chromées. La garantie écrite par les fabricants doit être de cinq ans minimum.

Des tampons sont prévus sur tous les appareils pour éviter l'engorgement des siphons et des canalisations pendant le travail.

L'Entrepreneur aura à sa charge, la dépose et la pose des appareils au moment de l'exécution des peintures. L'emplacement et le nombre des appareils sont indiqués sur les plans.

Les appareils et robinetteries sont au choix du maître d'ouvrage.

b- Lave main

Le lave main sera installé dans les toilettes individuelles. Il aura les caractéristiques suivantes :

- Type « VENEZIA » ou similaire en porcelaine blanche de 500 x 340 ;
- Robinet simple n° 72409-13 ;
- Vidange chaînette ;
- Siphon coulissant n° 78285 0 32 ;
- Fixation murale ;
- Glace – 600 x 400 avec 4 attaches.

c- W.C. à l'Anglaise

Il aura les caractéristiques suivantes :

- Type « BRIVE » ou similaire, réservoir à dossier en porcelaine ;
- 1 robinet d'arrêt ;
- 1 ensemble à flotteur silencieux ;
- 1 abattant plastique de la série forte de couleur noire ;
 - ✓ 1 boîte à papiers, chromée, type inoxydable ;
 - ✓ 1 ensemble balayette de sol ;
 - ✓ Vis de fixation laiton 06 avec cache tête chromé.

d- Robinet de nettoyage

Il sera installé le robinet de nettoyage à l'extérieur du bâtiment.

e- Siphon de sol

Dans les toilettes, il sera installé un siphon de sol de diamètre 63mm.

En dehors de la vanne d'arrêt général, chaque branchement aura une vanne d'arrêt et un clapet anti-retour. L'alimentation en eau sera assurée par le réseau de distribution présent actuellement sur le site.

15.2.3.. Evacuation générale

Toutes les évacuations sont effectuées gravitairement sur les réseaux extérieurs :

Les diamètres minima seront les suivants :

• W.C. et chute eaux vannes	110mm
• Siphons de sol	63mm

15.2.4.. Vannes d'arrêt

Il sera prévu une vanne d'arrêt installé dans un regard fourni par le présent poste

15.3. Assainissement

- Eaux usées et Eaux vannes

Elles seront recueillies par des colonnes de chutes débouchant aux regards, puis acheminées dans les fosses septiques existantes ou éventuellement dans celles à construire pour subir un traitement pour les eaux vannes, et le puisard pour les eaux usées. Le nombre de compartiment des fosses sera fonction du volume utile déterminé dans les notes de calcul. Les effluents seront versés dans un puisard.

- Les eaux pluviales

Les eaux de précipitations seront recueillies au bas de la pente des toitures par des gouttières en aluminium, leurs sections seront obtenues en fonction des débits établis dans les notes de calcul.

La descente d'eau se fera à travers les conduites en PVC dont on déterminera la section et jetée dans un regard de dissipation raccordé au caniveau collecteur.

CHAPITRE 16 : V. R. D.

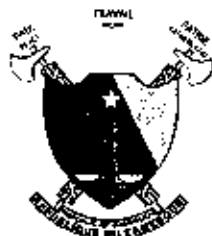
Des rigoles périphériques seront réalisées pour chaque bâtiment et seront reliés aux canalisations extérieures pour l'évacuation des eaux pluviales. Elles seront en maçonneries enduites de mortier de ciment. Elles vont ceinturer le dallage extérieur coulé avec un béton non armé dosé à 250 kg de ciment CPJ 35.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

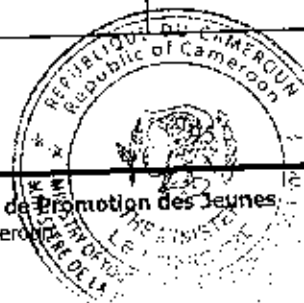
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 6 CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

**LOT N°01: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES
QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA**

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO BANYO

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier ; Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménage des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; - Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation ; Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		



2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			

2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		



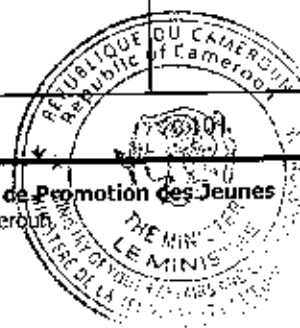
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	m ^l		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour paillasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			

	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m2		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m2		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		



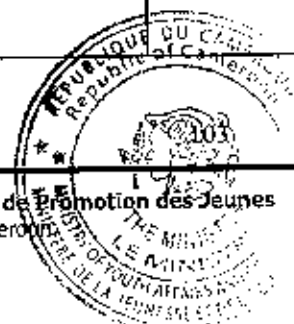
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10^{ème}. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint,etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			

13.1.0	Etanchéité sur terrasse		m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE				
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielles et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure		ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre		U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles		Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant		U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296		U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196		U		
14.2.4	Boîtier rond à vis		U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA				
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)		Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)		Rouleau		
14.3.3	Gaine orange I 13 (100ml)		Rouleau		
14.3.4	Gaine orange II 11 (100ml)		Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²		ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²		ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.5	Câble blindé		Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image		Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et telerupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA				



14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Boulon poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N° 120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		



15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

(2): TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			

2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		



2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION			

3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			



3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour paillasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			
	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulats, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulats, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			

8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10^e. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		



	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentiels et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentiels	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée Ø 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée Ø 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange Ø 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange Ø 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		

14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		



14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
17.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			
15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		

15.1.3.3	Urinoir complet		U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique		U		
15.1.3.5	Porte savon		U		
15.1.3.6	Glacé longue bissoutée		U		
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement		U		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement		U		
15.2.3	Regard sortie toilette		U		

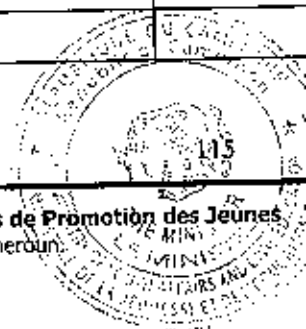


LOT N° 02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU NORD

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		

2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			



2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m3 ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailleasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			

4.0.0 : MACONNERIES

Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) :
Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur

Il comprend :

- La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ;
- La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ;
- Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ;
- Toutes autres sujétions.

Le mètre carré est à : FCFA

m²

Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) :
Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur

Il comprend :

- La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ;
- La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ;
- Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ;
- Toutes autres sujétions.

Le mètre carré est à : FCFA

m²

5.0.0 : ENDUITS - CHAPE

Enduits sous plancher dosé à 400kg/m³ (ép=2cm)

m²

Enduits ciment dosé à 400kg/m³ (ép.=2cm) pour maçonneries

m²

6.0.0 : FAUX PLAFONDS

Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint

m²

7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES

Revêtement en grès cérame sur sol

m²

Plinthe en grès

ml

Revêtement mural en carreaux

m²

8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE

Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées :
Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150)

Il comprend :

- La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ;
- Toutes sujétions de rabotage ;
- Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ;
- Et toutes sujétions de pose.

Le mètre cube est à : FCFA

m³

8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^e . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			



13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentiels et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentiels	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			

14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

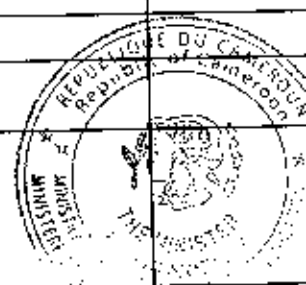


15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

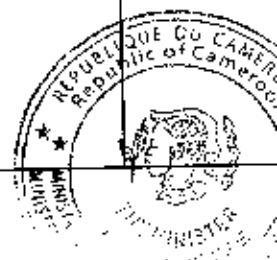
**(2): TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE TOUBORO, REGION DU NORD,
DEPARTEMENT DE MAYO REY**

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		



2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			

2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		



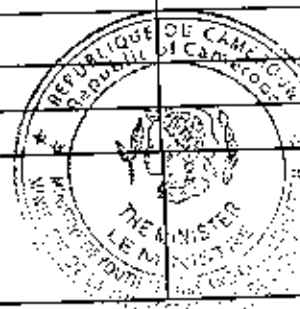
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à :.....FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à :.....FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à :.....FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux ; Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à :.....FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour paillasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			

	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rablage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		



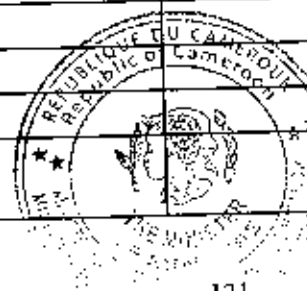
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10°: Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10° ^{ème} . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs extérieurs	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			

13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm ² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm ² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange Ø 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange Ø 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			



14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré.	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré.	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré.	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée.	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hamplon	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N° 120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		



15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

LOT N° 03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DE MAYO SAVA

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		



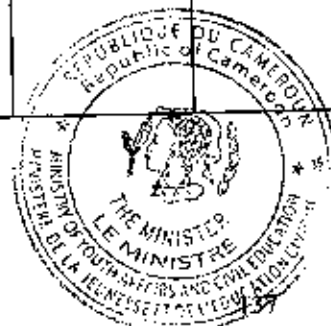
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			

2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION			
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		



3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	m		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pour paillasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			

	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	m ¹		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		



8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø8) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^e . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			

13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm ² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm ² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielles et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			



14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré.	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré.	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré.	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée.	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glacé longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

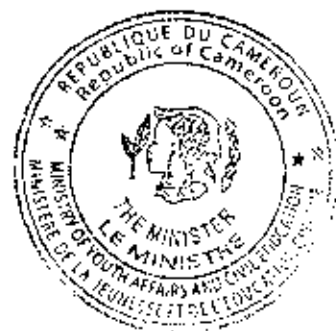


15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Régard sortie toilette	U		

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE TAIBONG, DEPARTEMENT DE MAYO KANI

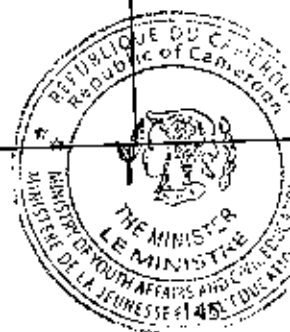
SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			

2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		



2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION			

3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			



3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux ; Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à :.....FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailasse ;			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage ;			
	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) ; Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à :.....FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) ; Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à :.....FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			

8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10^e. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		



	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		



14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccords	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2 tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		



14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
17.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			
15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		

15.1.3.3	Uninoir complet		U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique		U		
15.1.3.5	Porte savon		U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée		U		
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement		U		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement		U		
15.2.3	Regard sortie toilette		U		



LOT N° 04 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU CENTRE

(1) : DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE NYAKOKOMBO, DEPARTEMENT DE NYONG ET MFOUMOU

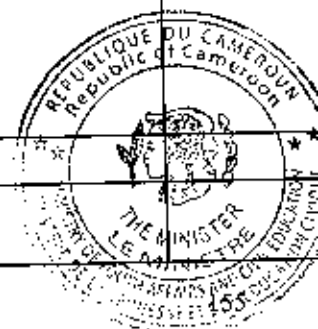
SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		

2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 boursés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			



2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION			
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	m ^l		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pallassse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant elements décoratifs y compris coffrage :			



	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		

8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^{ème} : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^{ème} . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			



13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielles et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			



14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		



15.2.2	Puisard pour usagers y compris raccordement	canalisations et regard de	U		
15.2.3	Regard sortie toilette		U		

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier ; Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation ; Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		

2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			

2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		



3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès ;			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toitures terrasse y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux ; Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pour paillasse ;			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs y compris coffrage ;			

	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		



8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^{ème} . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			

13.1.0	Etanchéité sur terrasse		m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE				
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure		ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre		U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles		Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant		U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296		U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196		U		
14.2.4	Boîtier rond à vis		U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA				
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)		Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)		Rouleau		
14.3.3	Gaine orange I 13 (100ml)		Rouleau		
14.3.4	Gaine orange J 11 (100ml)		Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²		ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²		ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.5	Câble blindé		Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image		Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA				



14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

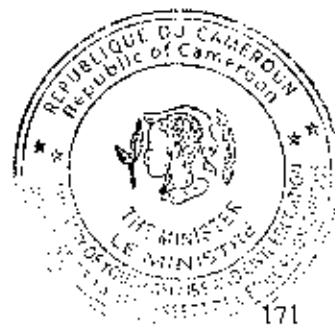


15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

**LOT N° 04 (3) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE NDOGBESSOL,
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE**

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux fiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			

2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		



2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m3 ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION			

3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			



3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			
	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			

8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10^{ème} : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10^{ème}. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		



	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielles et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée I 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée II 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange I 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange J 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		

14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image			
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .			
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	Paquet		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	U		
14.6.14	Distributeur			
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur			



Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction de vingt deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages, (Phase I) dans les dix (10) régions du Cameroun.

14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			
15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N° 120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		

15.1.3.3	Urinoir complet		U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique		U		
15.1.3.5	Porte savon		U		
15.1.3.6	Glacé longue brossée		U		
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement		U		
15.2.2	Puits pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement		U		
15.2.3	Regard sortie toilette		U		



LOT N° 05 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU SUD

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

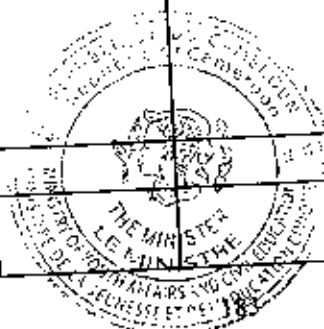
SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		

2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			



2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour palissade :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			



4.0.0 : MACONNERIES

Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) :
Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur

Il comprend :

- La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ;
- La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ;
- Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ;
- Toutes autres sujétions.

Le mètre carré est à : FCFA

m²

Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) :
Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur

Il comprend :

- La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ;
- La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ;
- Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ;
- Toutes autres sujétions.

Le mètre carré est à : FCFA

m²

5.0.0 : ENDUITS - CHAPE

Enduits sous plancher dosé à 400kg/m³(ép=2cm)

m²

Enduits ciment dosé à 400kg/m³ (ép.=2cm) pour maçonneries

m²

6.0.0 : FAUX PLAFONDS

Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint

m²

7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES

Revêtement en grès cérame sur sol

m²

Plinthe en grès

m^l

Revêtement mural en carreaux

m²

8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE

Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées :
Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150)

Il comprend :

- La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ;
- Toutes sujétions de rabotage ;
- Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ;
- Et toutes sujétions de pose.

Le mètre cube est à : FCFA

m³

8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 ; Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^e . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			



13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à:.....FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à:.....FCFA			
14.3.1	Gaine annelée Ø 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée Ø 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange Ø 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange Ø 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à:.....FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			

14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .			
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	Paquet		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	U		
14.6.14	Distributeur			
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse			
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

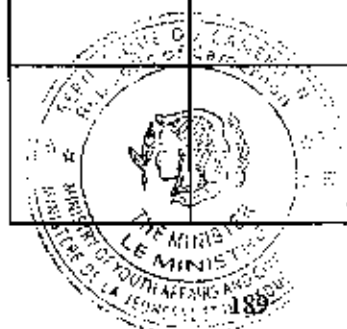


15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25			
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Rouleau		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Boîte		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Paquet		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	Feuille		
15.1.3.0	Appareillages	U		
15.1.3.1	WC monobloc complet			
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		



2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 boursés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			

2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION			
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		



3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour paillasses :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			

	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	m ^l		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		



8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions - Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^{ème} . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			

13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm ² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm ² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange II 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange I 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			



14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32			
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide	U		
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2			
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée			
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

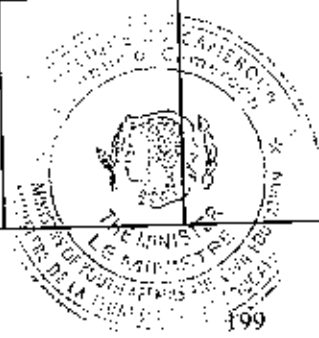


15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

LOT N° 06 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DE L'EST

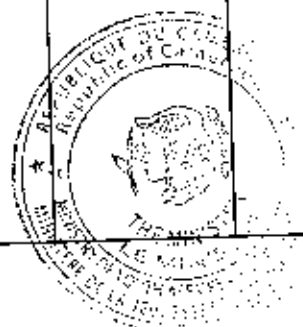
(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		



2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			

2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		



3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès ;			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toitures terrasse y compris coffrage ; Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux ; Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pour paillasse ;			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs y compris coffrage ;			

	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m2		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m2		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		



8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyl des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyl; - le traitement au xylamon et/ou carbonyl des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10* : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^{ème} . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint,etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			

13.1.0	Etanchéité sur terrasse		m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE				
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure		ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre		U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles		Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant		U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296		U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196		U		
14.2.4	Boîtier rond à vis		U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA				
14.3.1	Gaine annelée Ø 32 (50ml)		Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée Ø 25 (100ml)		Rouleau		
14.3.3	Gaine orange Ø 13 (100ml)		Rouleau		
14.3.4	Gaine orange Ø 11 (100ml)		Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²		ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²		ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.5	Câble blindé		Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image		Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA				



14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2			
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée			
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		



15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE MANDJOU, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM

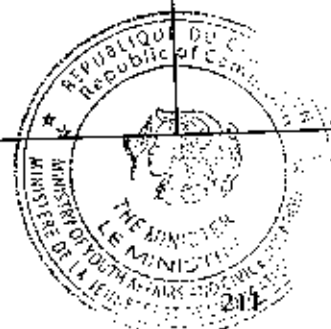
SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			

2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		



2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bouchés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bouchés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION			

3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			



3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			
	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCHELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			

8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 80 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10^{ème}: Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10^{ème}. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		



	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		

14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	Paquet		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	U		
14.6.14	Distributeur			
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		



14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
17.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			
15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		

15.1.3.3	Urinoir complet		U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique		U		
15.1.3.5	Porte savon		U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée		U		
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement		U		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement		U		
15.2.3	Regard sortie toilette		U		



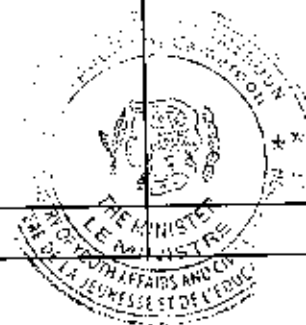
**LOT N° 07 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES
QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU LITTORAL**

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		

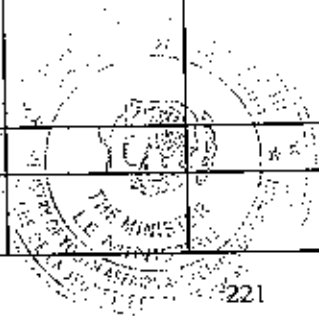
218

2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			



2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m3 ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION			
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour paillasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			



	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		

8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10°: Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10°. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			



13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée Ø 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée Ø 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange E 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange E 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			

14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré.	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré.	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré.	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée.	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

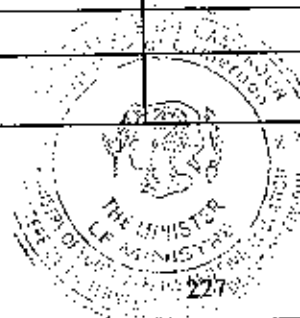


15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glacé longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

(2): TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménage des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			



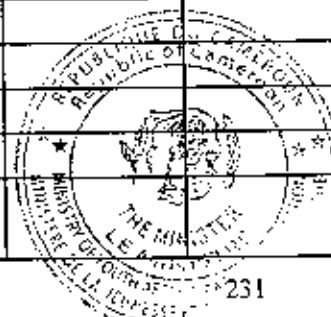
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 boursés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		

2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION			



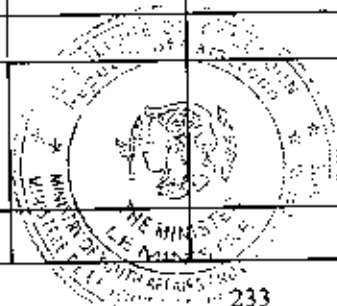
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			

3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour paillassse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant elements décoratifs y compris coffrage :			
	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			



8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10^{ème} : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10^{ème}. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		

	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Panlex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielles et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange 113 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		



14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		

14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
17.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			
15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		

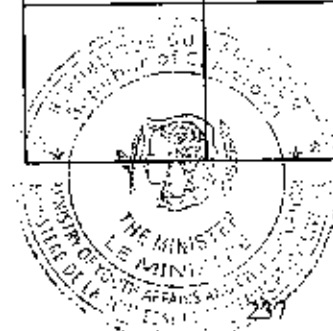


15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

LOT N° 08: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DE L'OUEST

(1): TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE FONGO TOGOH, DEPARTEMENT DE LA MENOUA

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		



2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 boursés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			

2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bouchés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bouchés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		



3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	m		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pour paillasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			

	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) ; Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) ; Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		



8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^e . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			

13.1.0	Etanchéité sur terrasse		m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE				
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à:.....FCFA				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure		ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre		U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles		Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant		U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296		U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196		U		
14.2.4	Boîtier rond à vis		U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à:.....FCFA				
14.3.1	Gaine annelée Ø 32 (50ml)		Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée Ø 25 (100ml)		Rouleau		
14.3.3	Gaine orange Ø 13 (100ml)		Rouleau		
14.3.4	Gaine orange Ø 11 (100ml)		Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à:.....FCFA				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²		ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²		ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.5	Câble blindé		Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image		Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA				



14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télerupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

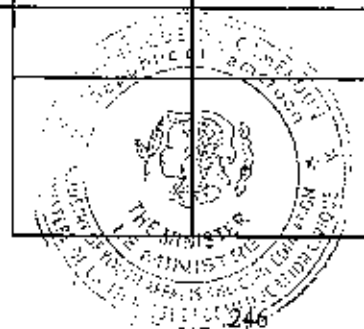
15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		



15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE MIFI

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		

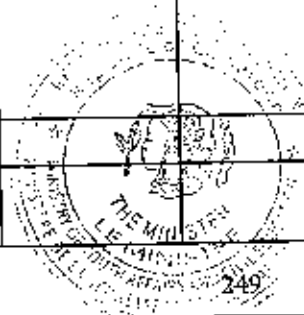


2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			



2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m3 ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION			
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	mi		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour paillasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			



	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		

8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^e . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			



13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielles et toutes sujétions Le mètre linéaire est à :.....FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à :.....FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à :.....FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à :.....FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à :.....FCFA			

14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

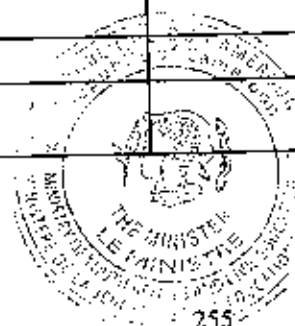


15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

15.2.2	Puisard pour usagers y compris raccordement	canalisations et regard de	U		
15.2.3	Regard sortie toilette		U		

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			



2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		

2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				



3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès ;			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			

3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			
	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			

8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10^{ème} : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10^{ème}. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		

	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée I 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée I 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange I 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange I 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		



14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		

14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
17.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			
15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		

15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

LOT N° 09 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU NORD-OUEST

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE SANTA, DEPARTEMENT DE LA MEZAM

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		



2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			

2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bouchés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bouchés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		



3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	m		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailleasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			

	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		

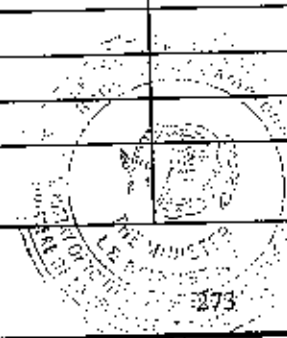


8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm ² : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^e . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-voi pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint,etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			

13.1.0	Etanchéité sur terrasse		m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE				
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure		ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre		U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles		Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant		U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296		U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196		U		
14.2.4	Boîtier rond à vis		U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA				
14.3.1	Gaine annelée Ø 32 (50ml)		Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée Ø 25 (100ml)		Rouleau		
14.3.3	Gaine orange Ø 13 (100ml)		Rouleau		
14.3.4	Gaine orange Ø 11 (100ml)		Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différentes diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²		ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²		ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)		Rouleau		
14.4.5	Câble blindé		Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image		Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA				

14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

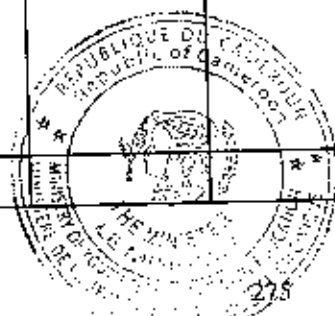


15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE BAMENDA I, DEPARTEMENT DE LA MEZAM

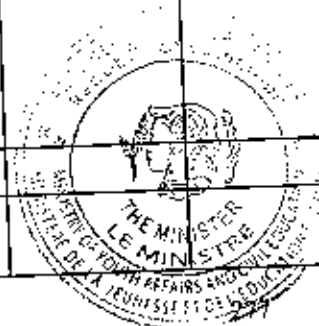
SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménage des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		

2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			



2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m3 ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	m		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailleasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			



	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) ; Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) ; Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m2		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m2		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		

8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^e . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
9.0.0	MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
10.0.0	MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
11.0.0	MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
12.0.0	PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
13.0.0	ETANCHEITE			



13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée Ø 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée Ø 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange Ø 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange Ø 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			

14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télerupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV			
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			



15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

15.2.2	Puisard pour usagers y compris raccordement	canalisations et regard de	U		
15.2.3	Regard sortie toilette		U		



LOT N° 10 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU SUD-OUEST

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE LIMBE I, DEPARTEMENT DU FAKO

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'aménée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			
2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		

2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			



2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m³ de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m ³		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	m ^l		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			



	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m ³		

8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm ² : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide: Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10 ^e : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10 ^e . Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		
	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			



13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée Ø 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée Ø 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange Ø 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange Ø 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et téleinterrupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			

14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à:.....FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			

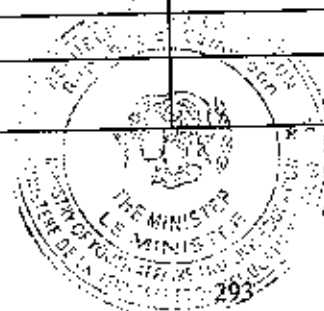


15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		
15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		

15.2.2	Puisard pour usagers y compris raccordement	canalisations et regard de	U		
15.2.3	Regard sortie toilette		U		

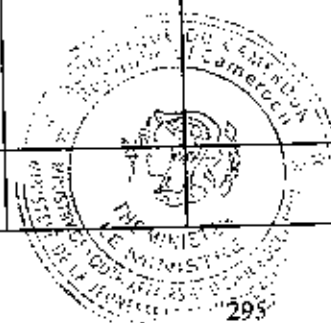
(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE TIKO, DEPARTEMENT DU FAKO

SERIE DE PRIX N°	Désignations	U	Prix Unitaire (en Chiffres)	Prix Unitaire (en Lettres)
	1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES			
1.1.0	Installation de chantier : Ce prix rémunère au forfait l'installation de chantier tel que décrit dans le CCTP y compris : - L'amenée des installations de chantier ainsi que du Matériel et du personnel de l'Entreprise ; - l'élaboration du plan d'exécution ; - La construction d'une clôture provisoire de chantier ; - La sécurisation du chantier (aux tiers, contre tout vandalisme, et toutes sujétions...) ; - L'aménagement d'un bureau de chantier avec un bloc sanitaire ; Le nettoyage permanent et autres assurances.... Le forfait est payé à : FCFA			
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF		
1.1.4	Clôture de chantier	FF		
1.1.5	Assurances	FF		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF		
1.2.0	Terrassements généraux ; Ce prix rémunère au forfait tel que décrit dans le CCTP l'ensemble de la mise en forme de la plateforme du site des travaux. Il comprend : - le décapage de la terre végétale ; - l'enlèvement et la mise en stock pour emploi ou évacuation éventuelle à la décharge publique les terres végétales ; - le nivellement de l'emprise du chantier (déblai - remblai) ; - et toutes les opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. Le forfait est payé à : FCFA			
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF		
	2.0.0 : FONDATIONS			



2.1.0	Implantation : Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations d'implantation du bâtiment proprement dit et toutes autres sujétions. L'ensemble des opérations est payé au forfait à : FCFA	FF		
2.2.0	Fouille en puits: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles de fondation isolées selon les plans ; - Le dressage des parois des fouilles et le nivellement du fond ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.3.0	Fouille en rigole: Ce prix rémunère au mètre cube - La réalisation des fouilles en rigole pour le mur de soubassement en parpaings de 20 x 20 x 40 bourrés, ou en maçonnerie de moellons. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.4.0	Remblais au droit des fondations : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai de terre et/ou du sable. Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.5.0	Remblais Sous dallage : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre d'une couche de remblai sous dallage en terre et/ou du sable Il comprend : - La fourniture des terres et/ou du sable de remblai ; - La mise en remblai, le compactage par couches successives de 20 cm ; - Et toutes autres sujétions Le mètre cube est : FCFA	m3		
2.6.0	Béton de propreté: Ce prix, appliqué au mètre cube de Béton de propreté comprend : - La fourniture de matériaux et mise en œuvre dans les fouilles, du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ d'épaisseur 5 cm ; - Et toutes sujétions. Le mètre cube est à : FCFA	m3		

2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des semelles. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.8.0	Béton armé pour Murs :			
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.10.0	Béton armé pour longrines: Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des longrines. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m3 ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, bourrage et mise en œuvre des agglomérés de 20 x 20 x 40 comme mur de soubassement Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulat, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m3 ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings bourrés ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m2		
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION			



3.1.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour poutres y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des poutres. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour linteaux y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre cube le béton armé mis pour la réalisation des linteaux. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès :			
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour toitures terrasse y compris coffrage : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			

3.6.0	Béton dosé à 350kg/m³ pour acrotères et chéneaux : Ce prix rémunère au mètre linéaire le béton armé mis pour la réalisation des acrotères. Il comprend : - Le coffrage suivant les indications des plans; - La fourniture et mise en œuvre des aciers selon les plans d'exécution ; - La fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ ; - Le décoffrage et toutes autres sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA	ml		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pour pailasse :			
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs y compris coffrage :			
	4.0.0 : MACONNERIES			
4.1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 10 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulats, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
4.2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40) : Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication et mise en œuvre des agglomérés de 15 x 20 x 40 pour mur Il comprend : - La fourniture des matériaux (ciment, granulats, eau) ; - La fabrication des agglomérés et le béton maigre de 150 kg/m³ ; - Mise en œuvre d'un mur de soubassement en parpaings creux ; - Toutes autres sujétions. Le mètre carré est à : FCFA	m ²		
	5.0.0 : ENDUITS - CHAPE			
5.1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m ³ (ép=2cm)	m ²		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonneries	m ²		
	6.0.0 : FAUX PLAFONDS			
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m ²		
	7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES			
7.1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²		
7.2.0	Plinthe en grès	ml		
7.3.0	Revêtement mural en carreaux	m ²		
	8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE			



8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées : Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le rassemblement et la pose des bois des fermes (Bastings 30 x 150) Il comprend : - La fourniture du bois dur du pays (Bastings 30 x 150) ; - Toutes sujétions de rabotage ; - Le rassemblement et la fixation à l'aide du fer (Ø6) en attente ; - Et toutes sujétions de pose. Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2 : Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et pose des chevrons 80 x 80 en bois dur traité. Il comprend : - La fourniture du bois dur (chevrons 80 x 80) du pays ; - la Fixation sur les fermes par des chevaliers en fer (Ø6) ; - Et toutes sujétions Le mètre cube est à : FCFA	m3		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes. Il comprend : - La fourniture du xylamon et/ou du carbonyle ; - le traitement au xylamon et/ou carbonyle des bois de fermes et pannes - Et toutes sujétions de traitement Le forfait est à : FCFA	FF		
8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10^{ème} : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose des tôles bacs nervurée 7/10^{ème}. Il comprend : - La fourniture des tôles bacs alu ; - La fixation sur les pannes avec des tires fond étanches ; - et toutes sujétions Le mètre carré à : FCFA	m2		
	9.0.0 : MENUISERIE BOIS			
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
9.3.0	Portes de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U		
	10.0.0 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITREE			
10.1.0	Fenêtre en aluminium (1,50x1,20)	U		
10.2.0	Fenêtre en aluminium (0,60x0,60)	U		
	11.0.0 : MENUISERIE METALLIQUE			
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2		

	12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE			
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, couvre joint, etc	m2		
	13.0.0 : ETANCHEITE			
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2		
	14.0.0 : ELECTRICITE			
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre Ce prix rémunère au mètre linéaire la mise en place du câble Nu de 29mm ² en cuivre pure. Il comprend : - la fourniture du câble Nu de 29mm ² en cuivre pure; - la mise en place du câble Nu ; - la pose du Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre - la pose des liaisons équipotentielle et toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens		
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier Ce prix rémunère la fourniture et pose des coffrets encastrés, des boîtes de dérivation et des boîtiers ronds à vis y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U		
14.3.0	Gaines Ce prix rémunère la fourniture et pose des gaines annelées et oranges y compris toutes sujétions Le rouleau est à : FCFA			
14.3.1	Gaine annelée 32 (50ml)	Rouleau		
14.3.2	Gaine annelée 25 (100ml)	Rouleau		
14.3.3	Gaine orange 13 (100ml)	Rouleau		
14.3.4	Gaine orange 11 (100ml)	Rouleau		
14.4.0	Câbles : Ce prix rémunère la fourniture et pose des câbles d'alimentations de différents diamètres y compris toutes sujétions Le mètre linéaire est à : FCFA			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml		



14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	m		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100m)	Rouleau		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100m)	Rouleau		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau		
14.5.0	Appareillage de commande : Ce prix rémunère la fourniture et pose des prises de courant, interrupteurs et télérupteur y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T .	U		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U		
14.5.6	Télérupteur	U		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U		
14.6.0	Protection et Connexion : Ce prix rémunère la fourniture et pose des interrupteurs, disjoncteurs et parafoudre y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U		
14.6.11	Domino 16A	Paquet		
14.6.12	Domino 25A	Paquet		
14.6.14	Distributeur	U		
14.7.0	Luminaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des luminaires de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U		
14.7.2	Applique sanitaire	U		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U		
14.7.6	Tige projecteur	U		

14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U		
14.7.10	Règlette à double tubes de 120	U		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U		
14.7.13	Lampe de terrasse	U		
	15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT			
15.1.0	Plomberie-Sanitaire Ce prix rémunère la fourniture et pose des sanitaires et tuyauteries de différents types y compris toutes sujétions L'unité est à : FCFA			
15.1.1.0	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées			
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U		
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide			
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U		
15.1.3.0	Appareillages			
15.1.3.1	WC monobloc complet	U		
15.1.3.2	Lavabo complet	U		



15.1.3.3	Urinoir complet	U		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U		
15.1.3.5	Porte savon	U		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U		
15.2.0	Assainissement			
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U		
15.2.3	Regard sortie toilette	U		



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



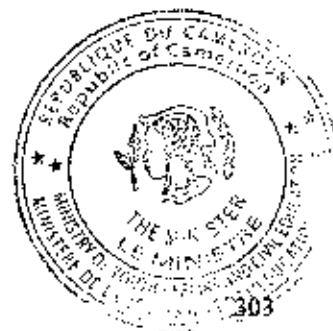
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 7 CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)



Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction de vingt deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages, (Phase I) dans les dix (10) régions du Cameroun.

**LOT N°01: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES
QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DE
L'ADAMAOUA**

**(1) : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CMPJ DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO BANYO**

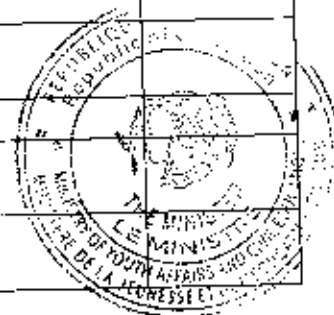
N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 : "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 : "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 : "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	26		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	83		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	20		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	15		
2.6.0	Béton de propreté	m3	6		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,6		
2.10	Béton armé pour longrines	m3	16		
2.11	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	189		
TOTAL 2.0.0 : "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	2,89		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	6,28		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,88		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	17,48		
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	98,48		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	3,68		
TOTAL 3.0.0 : "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4.1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	78		
4.2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	332,1435		
TOTAL 4.0.0 : "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5.1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonneries	m2	173		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	28,6		
TOTAL 5.0.0 : "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	280		
TOTAL 6.0.0 : "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7.1.0	Revêtement en grès cérame poli sur sol dim 60*60cm	m2	107		
7.2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	124,3		
7.3.0	Revêtement mural en faïence 20*30cm sur 3m de hauteur sur murs toilettes	m2	30,6		
TOTAL 7.0.0 : "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	4,8		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,48		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1		
8.4.0	Couverture tôle bac laquée verte nervurée 7/10e	m2	375		
TOTAL 8.0.0 : "CHARPENTE ET COUVERTURE"					



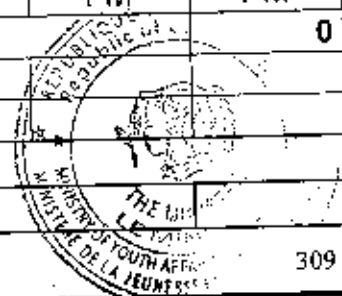
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	8		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	2		
9.3.0	Porte pleine de 70x210 y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	4		
TOTAL 9.0.0 : "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10.1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10.2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x0,60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 : "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	34,92		
TOTAL 11.0.0 : "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE-VITRERIE					
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	1022		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2	1022		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	280		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	312		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	701,1		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	280		
TOTAL 12.0.0 : "PEINTURE-VITRERIE"					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,8		
TOTAL 13.0.0 : "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
N°	Désignation	Unité	Qté	P.U	P.TOTA L
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	136		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 : "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1		

14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	9		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	70		
Sous - Total 14.2.0 : "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée □ 32 (50ml)	Rouleau	1		
14.3.2	Gaine annellée □ 25 (100ml)	Rouleau	4		
14.3.3	Gaine orange □ 13 (100ml)	Rouleau	7		
14.3.4	Gaine orange □ 11 (100ml)	Rouleau	7		
Sous - Total 14.3.0 : "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	35		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	20		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	5		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	6		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	3		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4		
Sous - Total 14.4.0 : "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	42		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	8		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	14		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	0		
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	7		
14.5.6	Télérupteur	U	2		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6		
Sous - Total 14.5.0 : "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	9		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	9		



14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U	1		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2		
14.6.14	Distributeur	U	1		
Sous - Total 14.6.0 : "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	6		
14.7.2	Applique sanitaire	U	2		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m-2tubes	U	38		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4		
14.7.6	Tige projecteur	U	10		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	6		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	1		
Sous - Total 14.7.0 : "Luminaire"					
Total 14.0.0 : "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	4		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	4		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	4		

15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2		
Sous - Total 15.1.1 : "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	20		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	25		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	10		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	10		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	4		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	10		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	u	4		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4		
15.1.3.5	Porte savon	U	4		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4		
Sous - Total 15.1.3: "Appareillage"					
Sous-Total 15.1.0 : "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8		
Sous-Total 15.2.0 : "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 : "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
LOT N° 16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16 : VRD "VRD (Pour mémoire)"					
TOTAL HTVA					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					



2.0.0 : FONDATIONS	
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION	
4.0.0 : MACONNERIE	
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE	
6.0.0 : FAUX PLAFONDS	
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES	
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE	
9.0.0 : MENUISERIES BOIS	
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE	
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES	
12.0.0 : PEINTURE	
13.0.0 : ETANCHEITE	
14.0.0 : ELECTRICITE	
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

**(2): TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE
MBERE**

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 : "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					

2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	28,8		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	88,6		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	32,28		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	47,36		
2.6.0	Béton de propreté	m3	6,7		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,8		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,8		
2.10	Béton armé pour longrines	m3	19		
2.11	Murs en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	218		
TOTAL 2.0.0 : "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	3,25		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	7,6		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	1,25		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	3,26		
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	11,9		
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	mi	111,95		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pailasse	m3	0		
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,16		
TOTAL 3.0.0 : "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4.1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	92,68		
4.2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	405,22		
TOTAL 4.0.0 : "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5.1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonneries	m2	170,96		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m²	32,8		
TOTAL 5.0.0 : "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					



6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m ²	347,37		
TOTAL 6.0.0 : "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7.1.0	Revetements en grès cérame poli sur sol dim 60x60cm	m ²	188		
7.2.0	Plinthe en grès cérame poly	ml	169		
7.3.0	Revetement mural en faïence dim 20x30 cm sur 3,00m de hauteur sur les murs toilettes	m ²	68		
TOTAL 7.0.0 : "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,37		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,5		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,05		
8.4.0	Couverture tôle bac aluzinc nervurée 7/10e couleur laquée verte	m2	311		
TOTAL 8.0.0 : "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9.3.0	Porte pleine de 70x210 y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 : "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10.1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)m	U	20		
10.2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)cm	U	4		
TOTAL LOT N° 10 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	63,504		
TOTAL 11.00 : "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	935		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2	935		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	347		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	623		

12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	677,25		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	347,37		
TOTAL 12.0.0 : "PEINTURE"					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,60		
TOTAL 13.0.0 : "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	162		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentiels	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 : "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	84,00		
Sous - Total 14.2.0 : "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1,00		
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4,00		
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	10,00		
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	10,00		
Sous - Total 14.3.0 : "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	42,00		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,25		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00		
Sous - Total 14.4 "Câbles"					



14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	63,00		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11,00		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	10,00		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	4,00		
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	8,00		
14.5.6	Télerupteur	U	2,00		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,00		
Sous - Total 14.5.0 : "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U	1,00		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		
Sous - Total 14.6.0 : "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaires				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m-2tubes	U	51,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	21,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		

14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 : "Luminaires"					
Total 14.0.0 : "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	25,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		
15.1.2.3	Ecrou laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Roulea u	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Roulea u	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	u	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		

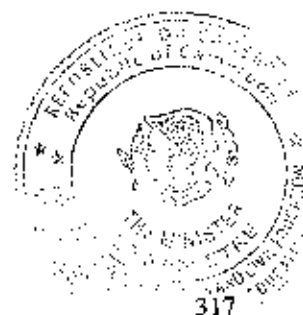
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"					
Sous-Total 15.1.0 : "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00		
Sous-Total 15.2.0: "Assainissement"					
Sous-Total 15 " PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16 : VRD "VRD (Pour mémoire)"					
TOTAL HTVA					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
12.0.0 : PEINTURE					
13.0.0 : ETANCHEITE					
14.0.0 : ELECTRICITE					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT					
16.0.0 : VRD					
TOTAL HT					

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 0 1

CMPJ DE BANKIM (HT)		
CMPJ DE DE DJOHONG (HT)		
TOTAL GENERAL (HT)		
TVA 19,25%		
IR 2,2%		
TOTAL GENERAL (TTC)		
NET A PERCEVOIR		

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 01 « Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région de l'Adamaoua » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature

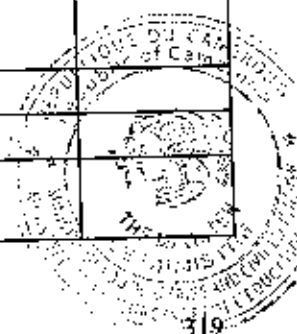


LOT N° 02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU NORD

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"				
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 : « Travaux preliminaires »					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	28,78		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	63		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	24,8		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	46,78		
2.6.0	Béton de propreté	m3	6,58		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8,26		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,78		
2.10	Béton armé pour longrines	m3	17,36		
2.11	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m ³ de ciment	m2	226		
TOTAL 2.0.0 : "Fondations"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour poteaux y compris coffrage	m3	3,86		

3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	6,92		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	4,28		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	13,92		
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	123,68		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant (poteaux décoratifs) y compris coffrage	m3	1,47		
TOTAL 3.0.0: "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4.1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	94,8		
4.2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	401		
TOTAL 4.0.0: "MACONNERIES"					
5.0.0: ENDUITS - CHAPE					
5.1.0	Enduit ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	169		
5.2.0	Enduit ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	34,8		
TOTAL 5.0.0					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	344		
TOTAL 6.0.0 : »FAUX PLAFONDS »			0		
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES			0		
7.1.0	Revêtement en grès cérame poli sur sol dim 60*60cm	m2	147		
7.2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	136		
7.3.0	Revêtement mural en faïence 20*30cm sur 3,00m de hauteur sur murs toilettes	m2	53,04		
TOTAL 7.0.0: "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1	Charpente en bois traité constituée de fermes triangulées	m3	3,536		
8,2	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,4992		
8,3	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,04		
8,4	Couverture tôle bac nervurée 7/10e en aluzinc couleur laquée	m2	308,36		



TOTAL 8.0.0: "CHARPENTE ET COUVERTURE »					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9.3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6		
TOTAL 9.0.0: "MENUISERIES BOIS"					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10.1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10.2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x0,60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 " MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE »					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62,8		
TOTAL 11.0.0 « MENUISERIES METALLIQUES »					
12.0.0 : PEINTURE					
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	926		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2	926		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	344		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	617		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	670,8		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	344		
TOTAL LOT N° 12.0.0: "PEINTURE"					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	10,6		
TOTAL LOT N° 13.0.0 « ETANCHEITE »					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	159		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentiellles	Ens	1		

Sous - Total 14.1.0 « Circuit de terre - mise à la terre »					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	82		
Sous - Total 14.2.0 « Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier »					
14.3	Gaines		0		
14.3.0.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1		
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4		
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	10		
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	10		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	41,2		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	25,75		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				0	
14.5.0	Appareillage de commande		0		
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	61		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	10		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	4		
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	8		
14.5.6	Télérupteur	U	2		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6		

Sous - Total 14.5.0 « Appareillage de commande »			0		
14.6.0	Protection et Connexion		0		
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2		
14.6.14	Distributeur	U	1		
Sous - Total 14.6.0 « Protection et Connexion »					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m-2tubes	U	50		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4		
14.7.6	Tige projecteur	U	10		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle	U	20		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Sous - Total 14.0.0 "ELECTRICITE"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				

15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2		
Sous - Total 15.1.1 « Evacuation Eaux vannes et Eaux usées »					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	24		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 14	U	25		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 14x1/2	U	14		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6		
Sous - Total 15.1.2 « Alimentation Eau Froide »					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4		

15.1.3.3	Urinoir complet	U	4		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4		
15.1.3.5	Porte savon	U	4		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"					
Sous-Total 15.1.0 "PLOMBERIE SANITAIRE "					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16 : VRD					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
12.0.0 : PEINTURE					
13.0.0 : ETANCHEITE					
14.0.0 : ELECTRICITE					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT					
16.0.0 : VRD					
TOTAL HT					

**(2): TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE TOUBORO, REGION DU NORD,
DEPARTEMENT DE MAYO REY**

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"				
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 : "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	28,0		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	58,62		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	29		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	37		
2.6.0	Béton de propreté	m3	6,6		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8,20		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,70		
2.10	Béton armé pour longrines	m3	17,30		
2.11	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	288		
TOTAL 2.0.0: FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					

3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	3,86		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	6,92		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	4,26		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	13,98		
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	123,62		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pailleasse	m3	0		
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,47		
TOTAL 3.0.0 : "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4.1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	88,67		
4.2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	401,3		
TOTAL 4.0.0 : "MACONNERIE"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5.1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	169,3		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	34,8		
TOTAL 5.0.0 : "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6.1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	344		
TOTAL 6.0.0 : "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7.1.0	Revêtements en grès cérame poli 60x60cm sur sol	m2	147		
7.2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	136		
7.3.0	Revêtement mural en faïence 20x30cm sur 3m de hauteur sur murs toilettes	m2	53,04		
TOTAL 7.0.0 : "REVETEMENT SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,53		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,49		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,04		

8.4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m2	308,36		
TOTAL 8.0.0 : "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko et en moabi	U	12		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko et en moabi	U	3		
9.3.0	Porte pleine de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko et en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 : "MENUISERIES BOIS"					
LOT 10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITREE					
10.1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10.2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x0,60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 : "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIE METALLIQUE"					
12.0.0 : PEINTURE					
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	926		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2	926		
12.3.0	Peinture type Pancry sur faux plafond	m2	344		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	617		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	670,8		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	344		
TOTAL 12.0.0 : "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,4		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
LOT N° 14 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	160		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				

14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	83,00		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée Æ 32 (50ml)	Rouleau	1,00		
14.3.2	Gaine annellée Æ 25 (100ml)	Rouleau	4,00		
14.3.3	Gaine orange Æ 13 (100ml)	Rouleau	10,00		
14.3.4	Gaine orange Æ 11 (100ml)	Rouleau	10,00		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	41,00		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,00		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	62,00		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11,00		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	10,00		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	4,00		
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	8,00		
14.5.6	Télérupteur	U	2,00		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,00		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		

14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A- P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A- P4500A	U	6,00		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		

Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"

14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	50,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale		1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		

Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"

Total 14.0.0 : "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"

15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)

15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		

15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	24,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	0,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15 " PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16 : VRD "VRD (Pour mémoire)"					
TOTAL HTVA					

RECAPITULATIF		
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES		
2.0.0 : FONDATIONS		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION		
4.0.0 : MACONNERIES		
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE		
6.0.0 : FAUX PLAFONDS		
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES		
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE		
9.0.0 : MENUISERIES BOIS		
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE		
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES		
12.0.0 : PEINTURE		
13.0.0 : ETANCHEITE		
14.0.0 : ELECTRICITE		
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT		
16.0.0 : VRD		
TOTAL HT		

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 02

CMPJ DE GAROUA III (HT)		
CMPJ DE DE TOUBORO (HT)		
TOTAL GENERAL (HT)		
TVA 19,25%		
IR 2,2%		
TOTAL GENERAL (TTC)		
NET A PERCEVOIR		

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 02 « Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Nord » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature



**LOT N° 03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES
QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DE
L'EXTREME-NORD**

**(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DE
MAYO SAVA**

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	30,7		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	79		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	37		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	47		
2.6.0	Béton de propreté	m3	6,9		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,80		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,90		
2.10	Béton armé pour longrines	m3	16,80		
2.11	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bouffés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	236		
TOTAL 2.0.0 : "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					

3.1.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour poteaux y compris coffrage	m ³	2,68		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour poutres y compris coffrage	m ³	6,68		
3.3.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour linteaux y compris coffrage	m ³	5,62		
3.4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m ³	0		
3.5.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour toiture terrasse y compris coffrage	m ³	14,68		
3.6.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour acrotères et chéneaux	ml	146		
3.7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pailleasse	m ³	0		
3.8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m ³	2,68		
TOTAL 3.0.0 : "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4.1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m ²	82		
4.2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m ²	397		
TOTAL 4.0.0 : "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5.1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonnerie	m ²	218		
5.2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour soubassement	m ²	28,9		
TOTAL 5.0.0 : "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6.1.0	Faux plafonds en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m ²	340		
TOTAL 6.0.0 : "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7.1.0	Revêtements en grès cérame poli sur sol dim 60x60cm	m ²	173		
7.2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	134		
7.3.0	Revêtement mural en céfaïence demi 20x30cm sur 3,00m de hauteur et sur murs toilettes	m ²	52,53		
TOTAL 7.0.0 : "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8.1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m ³	5,8		
8.2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm ²	m ³	1,48		
8.3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1		

8.4.0	Couverture tôle bac alu zinc nervurée 7/10e	m2	420		
TOTAL 8.0.0 : "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIE BOIS					
9.1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9.2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9.3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 : "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITREE					
10.1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10.2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 : "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUE					
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62,4		
TOTAL 11.0.0 : "MENUISERIES METALLIQUE"					
12.0.0 : PEINTURE					
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	917		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2	917		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	380		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	611		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	864		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	380		
TOTAL 12.0.0 : "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	10,8		
TOTAL 13.0.0 : "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	159		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentiels	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				

14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	82,00		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annelée Æ 32 (50ml)	Rouleau	1,00		
14.3.2	Gaine annelée Æ 25 (100ml)	Rouleau	4,00		
14.3.3	Gaine orange Æ 13 (100ml)	Rouleau	10,00		
14.3.4	Gaine orange Æ 11 (100ml)	Rouleau	10,00		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	41,00		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	25,00		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	61,00		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11,00		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	10,00		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	4,00		
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	8,00		
14.5.6	Télérupteur	U	2,00		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,00		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00		

14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaires				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m-2tubes	U	50,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaires"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		

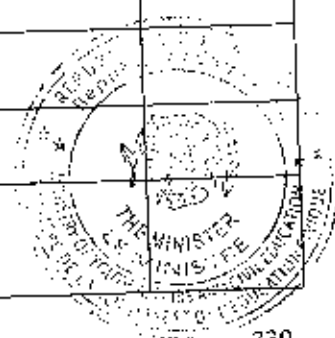
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100		U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e		U	6,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e		U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63		U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63		U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63		U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63		U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64		U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40		U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32		U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"						
15.1.2	Alimentation Eau Froide					
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14		U	24,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16		U	27,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2		U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2		U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2		U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2		U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25		Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14		Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton		Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre		Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120		Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz		u	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"						
15.1.3	Appareillages					
15.1.3.1	WC monobloc complet		U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet		U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet		U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique		U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon		U	4,00		
15.1.3.6	Glacé longue bissoutée		U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"						
Sous-Total 15.1 "Plomberie-Sanitaire"						
15.2.0	Assainissement					
15.2.1	Fosse septique et canalisations et raccordement	y compris regard de	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers et canalisations et raccordement	y compris regard de	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette		U	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"						

Sous-Total 15.0.0 " PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16 : "VRD (Pour mémoire)"					
TOTAL HTVA					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
12.0.0 : PEINTURE					
13.0.0 : ETANCHEITE					
14.0.0 : ELECTRICITE					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT					
16.0.0 : VRD					
TOTAL HT					

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE TAIBONG, DEPARTEMENT DE
MAYO KANI

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		

1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 : "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1.0	Implantation	FF	1		
2,2.0	Fouille en puits	m3	28,0		
2,3.0	Fouille en rigole	m3	53		
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	37		
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	38		
2,6.0	Béton de propreté	m3	5,9		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,18		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,80		
2,10	Béton armé pour longrines	m3	12,58		
2,11	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	209		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	5,15		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	8,24		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,96		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	13,98		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	122		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,88		



TOTAL 3.0.0 : "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	68,8		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	419		
TOTAL 4.0.0 : "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	192		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m²	36,9		
TOTAL 5.0.0 : "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafonds en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m²	350		
TOTAL 6.0.0 : "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENT SCELLES					
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli 60x60 sur sol	m²	178		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	138		
7,3.0	Revêtement mural en faïence 20x30cm sur 3,00m de hauteur sur murs toilettes	m²	54,06		
TOTAL 7.0.0 : "REVETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,604		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,5088		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,06		
8,4.0	Couverture tôle bac aluzinc nervurée 7/10e couleur laquée	m2	314,29		
TOTAL 8.0.0 : "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9,3.0	Portes pleine de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		

10.2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 : "MENUISERIE ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11.1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62		
TOTAL 11.0.0 : "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12.1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	944		
12.2.0	Imprégnation à la chaux	m2	944		
12.3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	368		
12.4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	670		
12.5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	780		
12.6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	360,8		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13.1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,3		
TOTAL 13.0.0 : "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	163		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	84,00		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée $\varnothing$ 32 (50ml)	Roulea u	1,00		
14.3.2	Gaine annellée $\varnothing$ 25 (100ml)	Roulea u	4,00		
14.3.3	Gaine orange $\varnothing$ 13 (100ml)	Roulea u	10,00		
14.3.4	Gaine orange $\varnothing$ 11 (100ml)	Roulea u	10,00		

Sous - Total 14.3.0 : "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	42,00		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,00		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00		
Sous - Total 14.4.0 : "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U	63,00		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré.	U	11,00		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré.	U	10,00		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U	4,00		
14.5.5	Bouton poussoir encastré.	U	8,00		
14.5.6	Télérupteur	U	2,00		
14.5.7	Prise télévision encastrée.	U	6,00		
Sous - Total 14.5.0 : "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		

Sous - Total 14.6.0 : "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaires				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m-2tubes	U	51,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	21,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaires"					
Total 14.0.0 : "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	25,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		

15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillages				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 : "VRD (Pour mémoire)"					
TOTAL HTVA					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					

8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE	
9.0.0 : MENUISERIES BOIS	
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE	
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES	
12.0.0 : PEINTURE	
13.0.0 : ETANCHEITE	
14.0.0 : ELECTRICITE	
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 03

CMPJ DE KOLOFATA (HT)		
CMPJ DE DE TAIBONG (HT)		
TOTAL GENERAL(HT)		
TVA 19,25%		
IR 2,2%		
TOTAL GENERAL (TTC)		
NET A PERCEVOIR		

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 03 « Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région de l'Extrême-nord » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature



**LOT N° 04 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CMPJ DES
QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU
CENTRE**

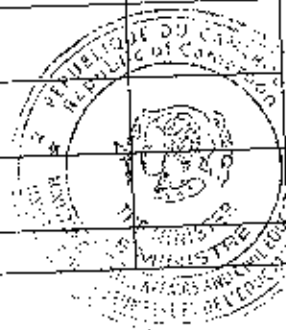
**(1) : DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE NYAKOKOMBO,
DEPARTEMENT DE NYONG ET MFOUMOU**

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 : "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1.0	Implantation	FF	1		
2,2.0	Fouille en puits	m3	28,8		
2,3.0	Fouille en rigole	m3	68,5		
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	23		
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	17		
2,6.0	Béton de propreté	m3	6,7		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,9		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,9		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	19		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	248		
TOTAL 2.0.0 : "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					

3,1.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour poteaux y compris coffrage	m ³	3,25		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour poutres y compris coffrage	m ³	7,68		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour linteaux y compris coffrage	m ³	1,25		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m ³	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour toiture terrasse y compris coffrage	m ³	11,96		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour acrotères et chéneaux	ml	111,9		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pailasse	m ³	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m ³	2,16		
TOTAL 3.0.0 : "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m ²	87,6		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m ²	405		
TOTAL 4.0.0 : "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonnerie	m ²	170,9		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour soubassement	m ²	38,6		
TOTAL 5.0.0 : "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m ²	347,3		
TOTAL 6.0.0 : "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli sur sol dimension 60x60cm	m ²	176		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	137		
7,3.0	Revêtement mural en faïence demi 20x30 m sur 3,00m de hauteur sur les murs toilettes	m ²	53,55		
TOTAL 7.0.0 : "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m ³	3,37		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm ²	m ³	0,504		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,05		

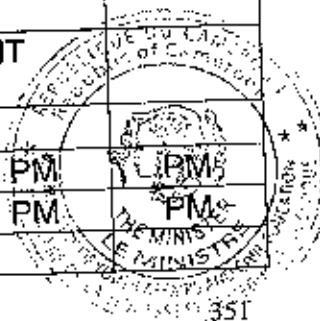
8,4.0	Couverture en tôle bac aluzinc nervurée 7/10e laquée	m2	311,325		
TOTAL 8.0.0 : "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 : "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 : "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	63,504		
TOTAL 11.0.0 : "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	935		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	935		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	347		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	623		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	677,25		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	347,37		
TOTAL 12.0.0 : "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	10,4		
TOTAL 13.0.0 : "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	162		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					

14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00	
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00	
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00	
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	84,00	
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14.3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1,00	
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4,00	
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	10,00	
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	10,00	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14.4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	42,00	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,25	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14.5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U	63,00	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré.	U	11,00	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré.	U	10,00	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U	4,00	
14.5.5	Bouton poussoir encastré.	U	8,00	
14.5.6	Télérupteur	U	2,00	
14.5.7	Prise télévision encastrée.	U	6,00	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14.6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00	
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00	
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00	



14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m-2tubes	U	51,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	21,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 : "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		

15.1.1.9	Té culotte Ø 63		U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63		U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63		U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64		U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40		U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32		U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"						
15.1.2.0	Alimentation Eau Froide					
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14		U	25,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16		U	26,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2		U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2		U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2		U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2		U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25		Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14		Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton		Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre		Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120		Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz		U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"						
15.1.3	Appareillages					
15.1.3.1	WC monobloc complet		U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet		U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet		U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique		U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon		U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée		U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"						
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"						
15.2.0	Assainissement					
15.2.1	Fosse septique canalisations et raccordement	y compris regard de	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers canalisations et raccordement	y compris regard de	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette		U	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"						
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"						
16.0.0	VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD		PM	PM	PM	
16.2.0	Aménagement espaces verts		PM	PM	PM	
Total 16.0.0 : "VRD (Pour mémoire)"						



RECAPITULATIF	
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES	
2.0.0 : FONDATIONS	
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION	
4.0.0 : MACONNERIES	
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE	
6.0.0 : FAUX PLAFONDS	
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES	
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE	
9.0.0 : MENUISERIES BOIS	
10.0.0: MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE	
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES	
12.0.0 : PEINTURE	
13.0.0 : ETANCHEITE	
14.0.0: ELECTRICITE	
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		

Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"							
TOTAL 1.0.0 : "TRAVAUX PRELIMINAIRES"							
2.0.0 : FONDATIONS							
2,1.0	Implantation	FF	1				
2,2.0	Fouille en puits	m3	27				
2,3.0	Fouille en rigole	m3	84				
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	21				
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	14				
2,6.0	Béton de propreté	m3	6				
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8				
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0				
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,6				
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	16				
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	289				
TOTAL 2.0.0 : "FONDATIONS"							
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION							
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	2,89				
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	6,28				
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,88				
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0				
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	17,4				
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	98,8				
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0				
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs y compris coffrage	m3	2,68				
TOTAL 3.0.0 : "BETON ARME EN ELEVATION"							
4.0.0 : MACONNERIES							
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	78,86				
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	332				
TOTAL 4.0.0 : "MACONNERIES"							
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE							
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	173				
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	38,56				
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"							

6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m ²	280		
TOTAL 6.0.0 : "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m ²	107		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	124,3		
7,3.0	Revêtement mural en faïence 20*30 cm sur 3,00m de hauteur sur mur toilettes	m ²	30,6		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m ³	4,8		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm ²	m ³	0,48		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e en aluzinc couleur laquée	m ²	375		
TOTAL 8.0.0 : "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	8		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	2		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	4		
TOTAL 9.0.0 : "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage opale vert (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale (0,60x0,60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 : "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m ²	34,92		
TOTAL 11.0.0 : "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m ²	1022,1		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m ²	1022,1		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m ²	280		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m ²	312		

12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	701,1		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	280		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse		9,8		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	136		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	9		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	70		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1		
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4		
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	7		
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	7		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	35		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	20		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	5		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	6		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	3		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					



14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U	42		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U	8		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U	14		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	0		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U	7		
14.5.6	Télérupteur	U	2		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U	6		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	9		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	9		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2		
14.6.14	Distributeur	U	1		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaires				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	6		
14.7.2	Applique sanitaire	U	2		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m-2tubes	U	38		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4		
14.7.6	Tige projecteur	U	10		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	6		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1		

14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	1		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaires"					
Total 14.0.0 : "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	4		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	4		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	4		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	20		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	25		
15.1.2.3	Ecrou laiton Ø 16x1/2	U	10		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	10		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	4		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	10		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Roulea u	1		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Roulea u	1		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	4		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillages				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4		



15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4		
15.1.3.5	Porte savon	U	4		
15.1.3.6	Glacé longue brossée	U	4		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 : "VRD (Pour mémoire)"					0
TOTAL HTVA					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
12.0.0 : PEINTURE					
13.0.0 : ETANCHEITE					
14.0.0 : ELECTRICITE					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT					
16.0.0 : VRD					
TOTAL HT					

**(3) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE NDOGBESSOL, DEPARTEMENT
DU NYONG ET KELLE**

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	28,8		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	68,5		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	22		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	173		
2.6.0	Béton de propreté	m3	6,6		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,8		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,8		
2.10.0	Béton armé pour longrines	m3	19		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	218		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	3,25		
3.2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	7,64		



3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	1,25		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	11,92		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	121,6		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillassse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,68		
TOTAL 3.0.0 : "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	78,9		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	415		
TOTAL 4.0.0 : "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduit ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	170,961		
5,2.0	Enduit ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	42,6		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m2	347,3715		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli sur sol dimension 60x60cm	m2	188		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	169		
7,3.0	Revêtement mural en faïence demi 20x30 m sur 3,00m de hauteur sur les murs toilettes	m2	68		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,37		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,504		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,05		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e en aluzinc couleur laquée	m2	311,325		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					

9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12,6		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3,15		
9,3.0	Porte pleine de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,30		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	63,504		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	935		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	935		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	347		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	623		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	677,25		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	347,37		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,4		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	162		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14,2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14,2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14,2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		

14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	84,00		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée $\text{AE } 32$ (50ml)	Rouleau	1,00		
14.3.2	Gaine annellée $\text{AE } 25$ (100ml)	Rouleau	4,00		
14.3.3	Gaine orange $\text{AE } 13$ (100ml)	Rouleau	10,00		
14.3.4	Gaine orange $\text{AE } 11$ (100ml)	Rouleau	10,00		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	42,00		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,25		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	63,00		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11,00		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	10,00		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	4,00		
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	8,00		
14.5.6	Télérupteur	U	2,00		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,00		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00		

14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m-2tubes	U	51,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	21,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	25,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		



15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillages				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 : "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 : "VRD (Pour mémoire)"					
TOTAL HTVA					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					

7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES		
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE		
9.0.0 : MENUISERIES BOIS		
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE		
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES		
12.0.0 : PEINTURE		
13.0.0 : ETANCHEITE		
14.0.0 : ELECTRICITE		
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT		
16.0.0 : VRD		
TOTAL HT		

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 04

CMPJ DE NYAKOKOMBO (HT)		
CMPJ DE DE BOKITO (HT)		
CMPJ DE NDOGBESSOL (HT)		
TOTAL GENERAL(HT)		
TVA 19,25%		
IR 2,2%		
TOTAL GENERAL (TTC)		
NET A PERCEVOIR		

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 04 « Travaux de construction de trois (03) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Centre » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature

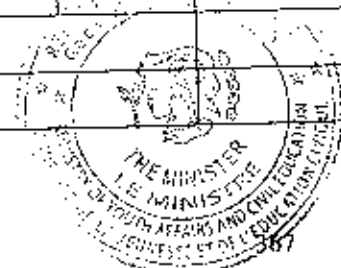


**LOT N° 05 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES
QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU SUD**

**(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU
DJA ET LOBO**

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier	FF	1		
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"	FF	1		
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	26		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	83		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	20		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	140		
2.6.0	Béton de propreté	m3	6		

2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,6		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	16		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	289		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	2,89		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	6,2		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,88		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	2,97		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	17,4		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	98		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	3,68		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	0		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	332		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					



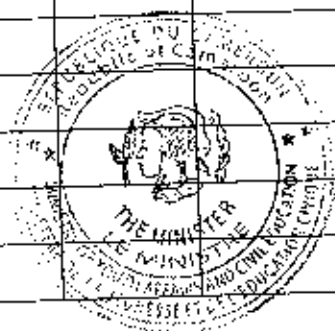
5,1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m3(ép=2cm)	m2	0		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	173		
5,3.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	0		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m2	280		
TOTAL 6.0.0 : "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtement en grès cérame sur sol	m2	107		
7,2.0	Plinthe en grès	ml	124,3		
7,3.0	Revêtement mural en faïence	m2	30,6		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	4,8		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,48		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m2	375		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie	U	8		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie	U	2		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie	U	4		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					

10,1.0	Porte vitrée opale vert en aluminium à double battant de 1,80x210cm avec barreaudage, y compris quincaillerie et serrurerie	U			
10,2.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage opale vert (1,50x1,20)	U	20		
10,3.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale vert (2,00x1,20)	U			
10,4.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale vert (1,00x1,20)	U			
10,5.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale vert (0,60x0,6)	U			
10,6.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale (0,60x0,60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	34,92		
11,2.0	Garde-corps (métallique) pour rampes	ml	0		
11,3.0	Portes de garage (4,35 x 3,00)	U	0		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	1022,1		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	1022,1		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	280		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	312		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	701,1		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	280		
12,7.0	Baies vitrées opale vert y compris quincaillerie	m²	0		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					



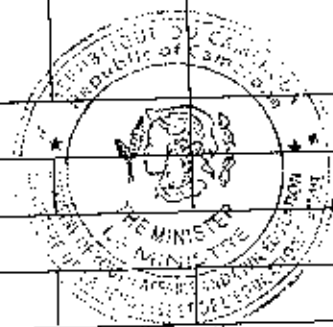
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse		9,60		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
N°	Désignation	Unité	Qté	P.U	P.TOTAL
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	136		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentiels	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	9		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	70		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1		
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4		
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	7		
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	7		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	35		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	20		

14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	5		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	6		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	3		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	42		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U	8		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U	14		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré .	U	0		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U	7		
14.5.6	Télérupteur	U	2		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U	6		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	9		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	9		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2		
14.6.14	Distributeur	U	1		



Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	6		
14.7.2	Applique sanitaire	U	2		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	38		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4		
14.7.6	Tige projecteur	U	10		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	6		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	1		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	4		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4		

15.1.1.1 0	Tuyau PVC Ø 63	U	6		
15.1.1.1 1	Réduction PVC Ø 40/63	U	4		
15.1.1.1 2	Réduction PVC Ø 32/64	U	4		
15.1.1.1 3	Tuyau PVC Ø 40	U	2		
15.1.1.1 4	Tuyau PVC Ø 32	U	2		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	20		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	25		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	10		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	10		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	4		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	10		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Roulea u	1		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Roulea u	1		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1		
15.1.2.1 0	Baguette cuivre	Paquet	10		
15.1.2.1 1	Papier de verre N°120	Feuille	4		
15.1.2.1 2	Cartouche de gaz	U	4		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillages				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4		



15.1.3.2	Lavabo complet	U	4		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4		
15.1.3.5	Porte savon	U	4		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	2		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 " PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 : "VRD (Pour mémoire)"					0
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					

12.0.0 : PEINTURE	
13.0.0 : ETANCHEITE	
14.0.0 : ELECTRICITE	
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier	FF	1		
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²				
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"	FF	1		
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	28,0		



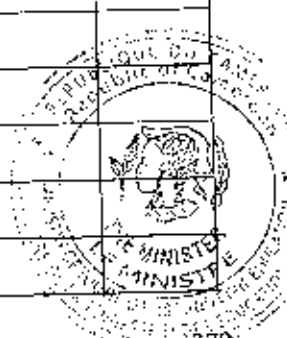
2,3.0	Fouille en rigole	m3	53		
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	24		
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	160		
2,6.0	Béton de propreté	m3	6,5		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8,20		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,70		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	17,30		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	226		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	3,8		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	6,9		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	4,2		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	3,8		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	13,9		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	123		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,47		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	0		

4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	401,369 592		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m3(ép=2cm)	m2	0		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	169		
5,3.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	0		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m2	344,063 2		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli 60x60 sur sol	m2	147		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	136		
7,3.0	Revêtement mural en faïence 20x30cm de hauteur sur murs toilettes	m2	53,04		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,536		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,4992		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,04		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m2	308,36		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie	U	12,48		



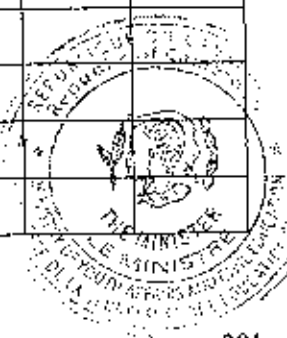
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie	U	3,12		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie	U	6,24		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage opale vert (1,50x1,20)	U	20 ^f		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale vert (0,60x0,6)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	926		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	926		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	344		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	617		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	670,8		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	344		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse		9,65		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	160		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		

14.1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,04		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,40		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,12		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	83,20		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annelée Æ 32 (50ml)	Rouleau	1,04		
14.3.2	Gaine annelée Æ 25 (100ml)	Rouleau	4,16		
14.3.3	Gaine orange Æ 13 (100ml)	Rouleau	10,40		
14.3.4	Gaine orange Æ 11 (100ml)	Rouleau	10,40		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	41,60		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,00		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,24		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,28		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,16		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,16		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U	62,40		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré.	U	11,44		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré.	U	10,40		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U	4,16		
14.5.5	Bouton poussoir encastré.	U	8,32		
14.5.6	Télérupteur	U	2,08		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,24		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					



14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,08		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,04		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,04		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,44		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,48		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,24		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,24		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,12		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,04		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,08		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,08		
14.6.14	Distributeur	U	1,04		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaires				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,36		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,12		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	50,96		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,24		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,16		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,40		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20,80		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,36		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale		1,04		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,40		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,04		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,04		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,08		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaires"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					

15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Évacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,32		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,16		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,20		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,20		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,16		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,48		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,24		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,40		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,16		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,24		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,32		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,32		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,08		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,08		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	24,96		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		
15.1.2.3	Ecrou laiton Ø 16x1/2	U	14,56		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,56		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,24		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,56		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	0,04		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,04		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,04		



15.1.2.1 0	Baguette cuivre	Paquet	10,40		
15.1.2.1 1	Papier de verre N°120	Feuille	4,16		
15.1.2.1 2	Cartouche de gaz	U	6,24		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	6,24		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	6,24		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,16		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	6,24		
15.1.3.5	Porte savon	U	6,24		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	6,24		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,08		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,08		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,32		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 " PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16,1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16,2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 : "VRD (Pour mémoire)"					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					

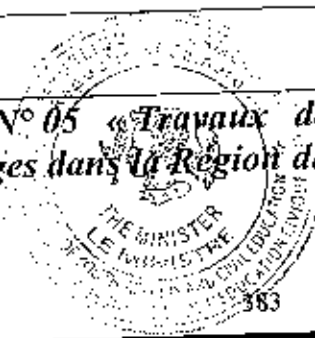
2.0.0 : FONDATIONS		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION		
4.0.0 : MACONNERIES		
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE		
6.0.0 : FAUX PLAFONDS		
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES		
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE		
9.0.0 : MENUISERIES BOIS		
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE		
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES		
12.0.0 : PEINTURE		
13.0.0 : ETANCHEITE		
14.0.0 : ELECTRICITE		
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT		
16.0.0 : VRD		
TOTAL HT		

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 05

CMPJ DE MEYOMESSI (HT)		
CMPJ DE DE KRIBI II (HT)		
TOTAL GENERAL(HT)		
TVA 19,25%		
IR 2,2%		
TOTAL GENERAL (TTC)		
NET A PERCEVOIR		

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 05 « Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Sud » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature



LOT N° 06 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DE L'EST

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY

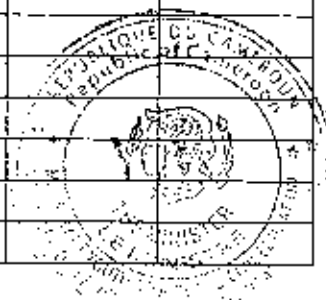
N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	28,0		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	52		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	36		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	175		
2.6.0	Béton de propreté	m3	5,9		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8,18		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,80		
2.10.0	Béton armé pour longrines	m3	12,58		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	209		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3.1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	5,15		

3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	8,24		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,96		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	13,98		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	122		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pailasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	2,88		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	88,8		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	419		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	192		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	44,56		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafonds en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	350		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli 60x60cm sur sol	m2	178		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	138		
7,3.0	Revêtement mural en faïence 20x30cm sur 3,00m de hauteur sur murs toilettes	m2	54,06		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,604		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,5088		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,06		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m2	314,29		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					



9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12,72		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3,18		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,36		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10,0,0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage opale vert (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale vert (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	944		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	944		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafonds	m2	368		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	670		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	780		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	360,8		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	10,08		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	163		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14,1.3	Liaisons équipotentielles	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14,2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14,2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14,2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14,2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		

14.2.4	Boîtier rond à vis	U	84,00	
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14.3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée Æ 32 (50ml)	Rouleau	1,00	
14.3.2	Gaine annellée Æ 25 (100ml)	Rouleau	4,00	
14.3.3	Gaine orange Æ 13 (100ml)	Rouleau	10,00	
14.3.4	Gaine orange Æ 11 (100ml)	Rouleau	10,00	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14.4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	42,40	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,50	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,36	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,42	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,24	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,24	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14.5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	63,00	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11,00	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	10,00	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	4,00	
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	8,00	
14.5.6	Télérupteur	U	2,00	
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,00	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14.6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00	
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00	
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00	
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	1,00	
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00	
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00	
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00	
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00	
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00	
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00	



14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m-2tubes	U	51,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	21,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	25,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		

15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillages				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	u	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	u	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	u	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0	VRD (Pour mémoire)				
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"					
RECAPITULATIF					
1.0.0	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
2.0.0	FONDATIONS				
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION				
4.0.0	MACONNERIES				
5.0.0	ENDUITS - CHAPE				
6.0.0	FAUX PLAFONDS				
7.0.0	REVELTEMENTS SCHELLES				
8.0.0	CHARPENTE ET COUVERTURE				
9.0.0	MENUISERIES BOIS				
10.0.0	MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE				



11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES	
12.0.0 : PEINTURE	
13.0.0 : ETANCHEITE	
14.0.0 : ELECTRICITE	
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE MANDJOU, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	26		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	45		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	20		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	144		
2.6.0	Béton de propreté	m3	5		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,4		

2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	11		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	240		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	2,98		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	5,25		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	2,28		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	19,96		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	16,8		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillassse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	240		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	88,8		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	342,1		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	178,19		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	42,48		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m2	288,4		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtement en grès cérame poli sur sol dim 60*60cm	m2	110,21		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	128		
7,3.0	Revêtement mural en faïence	m2	31		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	4,944		



8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,4944		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,03		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m2	386,25		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	8,24		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	2,06		
9,3.0	Portes pleine de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	4,12		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x0,60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	35,9676		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	1052		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	1052,763		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	288,4		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	330,63		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	722,133		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	288,4		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	10,20		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	140		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3,09		
14,1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					

14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1	
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	9	
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3	
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	72	
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14.3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1	
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4	
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	7	
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	7	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14.4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	36,05	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	20,6	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	5,15	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,18	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	3,09	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,12	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14.5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	43	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	8	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	14	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	0	
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	7	
14.5.6	Télérupteur	U	2	
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14.6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1	
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0	
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1	
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	9	
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	9	



14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U	1		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2		
14.6.14	Distributeur	U	1		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	6		
14.7.2	Applique sanitaire	U	2		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	39		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4		
14.7.6	Tige projecteur	U	10		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	6		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	1		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	4		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	4		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	4		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2		

Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"						
15.1.2	Alimentation Eau Froide					
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	20			
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	25			
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	10			
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	10			
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	4			
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	10			
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1			
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1			
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1			
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10			
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4			
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	4			
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"						
15.1.3	Appareillage					
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4			
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4			
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4			
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4			
15.1.3.5	Porte savon	U	4			
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4			
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"						
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"						
15.2.0	Assainissement					
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1			
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2			
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8			
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"						
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"						
16.0.0	VRD (Pour mémoire)					
16,1	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM	
16,2	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM	
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"						
						0
RECAPITULATIF						
1.0.0	TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0	FONDATIONS					
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0	MACONNERIES					



5.0.0 : ENDUITS - CHAPE	
6.0.0 : FAUX PLAFONDS	
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES	
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE	
9.0.0 : MENUISERIES BOIS	
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE	
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES	
12.0.0 : PEINTURE	
13.0.0 : ETANCHEITE	
14.0.0 : ELECTRICITE	
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 06

CMPJ DE NDELELE (HT)	
CMPJ DE DE MANDJOU (HT)	
TOTAL GENERAL(HT)	
TVA 19,25%	
IR 2,2%	
TOTAL GENERAL (TTC)	
NET A PERCEVOIR	

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 06 « Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région de l'Est » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature

**LOT N° 07 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES
QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU
LITTORAL**

**(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU
MOUNGO**

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier	FF	1		
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²				
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"	FF	1		
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1,0	Implantation	FF	1		
2,2,0	Fouille en puits	m3	28,0		
2,3,0	Fouille en rigole	m3	52		
2,4,0	Remblais au droit des fondations	m3	36		
2,5,0	Remblais sous dallage	m3	175		
2,6,0	Béton de propreté	m3	5,9		
2,7,0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8,18		
2,8,0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9,0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,80		
2,10,0	Béton armé pour longrines	m3	12,58		



2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	288		
TOTAL 2.0.0 "FONDTATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	5,15		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	8,2		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,96		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	2,86		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	13,98		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	122		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pailleasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,88		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	0		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	419		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits sous plancher dosé à 400kg/m3(ép=2cm)	m2	0		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	192		
5,3.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m²	0		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafonds en panneaux contre-plaquet y compris couvre-joint	m²	350,6798		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					

7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES				
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli 60x60 sur sol	m²	178	
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	138	
7,3.0	Revêtement mural en faïence 20x30cm de hauteur sur murs toilettes	m²	54,06	
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"				
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE				
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m³	3,60	
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm	m³	0,50	
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,06	
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m²	314,29	
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"				
9.0.0 : MENUISERIES BOIS				
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie	U	12,72	
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie	U	3,18	
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie	U	6,36	
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "				
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE				
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage opale vert (1,50x1,20)	U	20	
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale vert (0,60x0,60)	U	4	
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"				
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES				
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m²	64	
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"				
12.0.0 : PEINTURE				
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m²	944	
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m²	944	
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m²	368	
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m²	629	
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m³	683,7	



12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	350		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse		9,85		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	163		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3,18		
14.1.3	Liaisons équipotentielles	Ens	1,06		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,06		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,60		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,18		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	84,80		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14,3	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1,05		
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4,24		
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	10,60		
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	10,60		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14,4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	42,40		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,50		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,36		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,42		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,24		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,24		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					
14,5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	63,60		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11,66		

14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U	10,60		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré .	U	4,24		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U	8,48		
14.5.6	Télérupteur	U	2,12		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U	6,36		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,12		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,06		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,06		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,66		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,72		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,36		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,36		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,18		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,06		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,12		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,02		
14.6.14	Distributeur	U	1,06		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,45		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,18		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	51,94		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,36		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,24		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,60		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	21,20		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,54		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,06		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,60		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,06		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,06		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,12		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					



Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,48		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,24		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,30		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,30		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,24		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,72		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,36		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,60		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,24		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,36		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,48		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,48		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,12		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,12		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	25,44		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,50		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,84		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,84		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,36		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,84		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1,06		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,06		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,06		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,60		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,24		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,36		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillages				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	6,36		

15.1.3.2	Lavabo complet		U	6,36		
15.1.3.3	Urinoir complet		U	4,24		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique		U	6,36		
15.1.3.5	Porte savon		U	6,36		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée		U	6,36		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"						
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"						
15.2.0	Assainissement					
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement		U	2,12		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement		U	2,12		
15.2.3	Regard sortie toilette		U	8,48		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"						
Sous-Total 15.0.0 " PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"						
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)						
16.1.0	Aménagement VRD		PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts		PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"						
RECAPITULATIF						
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES						
2.0.0 : FONDATIONS						
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION						
4.0.0 : MACONNERIES						
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE						
6.0.0 : FAUX PLAFONDS						
7.0.0: REVETEMENTS SCELLES						
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE						
9.0.0 : MENUISERIES BOIS						
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE						
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES						
12.0.0 : PEINTURE						
13.0.0 : ETANCHEITE						
14.0.0 : ELECTRICITE						

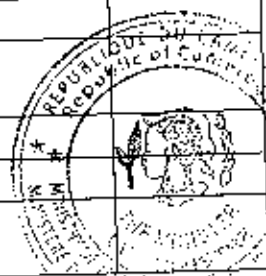


15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

(2): TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	30,0		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	71		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	26		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	17		
2.6.0	Béton de propreté	m3	7,0		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,80		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,90		
2.10.0	Béton armé pour longrines	m3	16,80		

2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m ³ de ciment	m ²	219		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour poteaux y compris coffrage	m ³	4,68		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour poutres y compris coffrage	m ³	7,62		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour linteaux y compris coffrage	m ³	3,68		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m ³	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour toiture terrasse y compris coffrage	m ³	14,68		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour acrotères et chénœux	ml	116		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour pailasse	m ³	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m ³ pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m ³	1,68		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m ²	79,6		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m ²	397		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour maçonnerie	m ²	167,7		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m ³ (ép.=2cm) pour soubassement	m ²	41,6		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafonds en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m ²	340,7		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES					
7,1.0	Revetements en grès cérame poli sur sol dim 60x60cm	m ²	173		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	134		
7,3.0	Revetement mural en faïence demi 20x30 sur 3,00m sur murs toilettes	m ²	52,53		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCSELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traitée constituée de fermes	m ³	3,502		



8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,4944		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,03		
8,4.0	Couverture en tôle bac alu zinc laquée nervurée 7/10e	m2	305		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	917		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	917		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	380		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	611		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	864		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	380		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,8		
TOTAL 13.0,0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	159		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14,1.3	Liaisons équipotentielles	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					

14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,03		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,30		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,09		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	82,40		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée Æ 32 (50ml)	Rouleau	1,00		
14.3.2	Gaine annellée Æ 25 (100ml)	Rouleau	4,00		
14.3.3	Gaine orange Æ 13 (100ml)	Rouleau	10,00		
14.3.4	Gaine orange Æ 11 (100ml)	Rouleau	10,00		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	41,20		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	25,75		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	61,00		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U	11,00		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U	10,00		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré .	U	4,00		
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U	8,00		
14.5.6	Télérupteur	U	2,00		
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U	6,00		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		

14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	50,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		

15.1.1.1 2	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.1 3	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.1 4	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	24,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	27,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Roulea u	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Roulea u	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.1 0	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.1 1	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.1 2	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillages				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16 :0.0	VRD (Pour mémoire)				
16,1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM

16,2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0"VRD (Pour mémoire)"					
RECAPITULATIF					
1.0.0	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
2.0.0	FONDATIONS				
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION				
4.0.0	MACONNERIES				
5.0.0	ENDUITS - CHAPE				
6.0.0	FAUX PLAFONDS				
7.0.0	REVETEMENTS SCÉLLES				
8.0.0	CHARPENTE ET COUVERTURE				
9.0.0	MENUISERIES BOIS				
10.0.0	MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE				
11.0.0	MENUISERIES METALLIQUES				
12.0.0	PEINTURE				
13.0.0	ETANCHEITE				
14.0.0	ELECTRICITE				
15.0.0	PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT				
16.0.0	VRD				
TOTAL HT					

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 07

CMPJ DE NLONAKO (HT)	
CMPJ DE DE YINGUI (HT)	
TOTAL GENERAL(HT)	
TVA 19,25%	
IR 2,2%	
TOTAL GENERAL (TTC)	
NET A PERCEVOIR	

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 07 « Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Littoral » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature

LOT N° 08: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DE L'OUEST

(1): TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE FONGO TOGOH, DEPARTEMENT DE LA MENOUA

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1.0	Implantation	FF	1		
2,2.0	Fouille en puits	m3	36,0		
2,3.0	Fouille en rigole	m3	60		
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	24		
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	17		
2,6.0	Béton de propreté	m3	6,9		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,80		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,90		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	16,80		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	278		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	4,62		

3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	7,65		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,66		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	14,68		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	116		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,68		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	28,8		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	397		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	167,7		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	48,8		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafonds en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	340,7		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli sur sol dim 60x60cm	m2	173		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	134		
7,3.0	Revêtement mural en cerame faïence demi 20x30m sur 3,00 de hauteur sur murs toilettes	m2	52,53		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	5,8		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	1,48		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1		
8,4.0	Couverture tôle bac alu zinc nervurée 7/10e laquée	m2	420		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					

9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62,4		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	917		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	917		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	340		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	611		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	664		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	340		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,8		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	159		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14,1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14,2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14,2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14,2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14,2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14,2.4	Boîtier rond à vis	U	82,00		



Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14.3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1,00	
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4,00	
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	10,00	
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	10,00	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14.4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	41,20	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	25,75	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14.5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T.	U	61,00	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré.	U	11,00	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré.	U	10,00	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré.	U	4,00	
14.5.5	Bouton poussoir encastré.	U	8,00	
14.5.6	Télérupteur	U	2,00	
14.5.7	Prise télévision encastrée.	U	6,00	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14.6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00	
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00	
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00	
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00	
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00	
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00	
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00	
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00	
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00	
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00	
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00	
14.6.14	Distributeur	U	1,00	
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"				

14.7.0	Luminares				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	50,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		

Sous - Total 14.7.0 "Luminares"

Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"

15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)

15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		

Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"

15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	24,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	27,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		

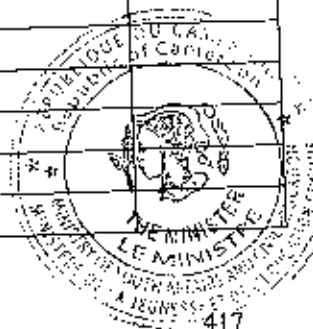


15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16 : VRD "VRD (Pour mémoire)"					
TOTAL HTVA					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
12.0.0 : PEINTURE					

13.0.0 : ETANCHEITE	
14.0.0 : ELECTRICITE	
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE MIFI

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1.0	Implantation	FF	1		
2,2.0	Fouille en puits	m3	30,0		
2,3.0	Fouille en rigole	m3	61		
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	36		
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	17		
2,6.0	Béton de propreté	m3	6,9		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,80		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,90		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	12,80		



2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	289		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	4,63		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	7,65		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,64		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	14,68		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	116		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,68		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	48,9		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	397		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	167,7		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	42,6		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafonds en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	340,7046		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1,0	Revetements en grès cérame poli sur sol dim 60x60cm	m2	173		
7,2,0	Plinthe en grès cérame poli	ml	134		
7,3,0	Revetement mural en cerame faïence demi 20x30m sur 3,00m de hauteur sur murs toilettes	m2	52,53		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					

8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,50		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,49		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,03		
8,4.0	Couverture tôle bac alu zinc nervurée 7/10e	m2	305		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	917		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	917		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	380		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	611		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	864		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	380		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	10,25		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	mi	159		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		



14.1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	82,00		
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"					
14.3.0	Gaines				
14.3.1	Gaine annellée Æ 32 (50ml)	Rouleau	1,00		
14.3.2	Gaine annellée Æ 25 (100ml)	Rouleau	4,00		
14.3.3	Gaine orange Æ 13 (100ml)	Rouleau	10,00		
14.3.4	Gaine orange Æ 11 (100ml)	Rouleau	10,00		
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"					
14.4.0	Câbles				
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	41,00		
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	25,00		
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00		
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00		
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00		
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00		
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"					
14.5.0	Appareillage de commande				
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	61,00		
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11,00		
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	10,00		
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	4,00		
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	8,00		
14.5.6	Télérupteur	U	2,00		
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,00		
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"					
14.6.0	Protection et Connexion				
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00		
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00		
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00		

14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	50,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					

15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	24,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	27,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"					
Sous-Total 15.1,0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00		
Sous-Total 15.2,0 "Assainissement"					
Sous-Total 15,0,0 "FLUIDES (Fournitures et Poses)"					
16.0.0	VRD (Pour mémoire)				
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"					
TOTAL HTVA					
RECAPITULATIF					
1.0.0	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
2.0.0	FONDACTIONS				
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION				
4.0.0	MACONNERIES				
5.0.0	ENDUITS - CHAPE				
6.0.0	FAUX PLAFONDS				

7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES		
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE		
9.0.0 : MENUISERIES BOIS		
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE		
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES		
12.0.0 : PEINTURE		
13.0.0 : ETANCHEITE		
14.0.0 : ELECTRICITE		
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT		
16.0.0 : VRD		
TOTAL HT		

(3) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1,0	Implantation	FF	1		
2,2,0	Fouille en puits	m3	38,0		
2,3,0	Fouille en rigole	m3	52		
2,4,0	Remblais au droit des fondations	m3	36		
2,5,0	Remblais sous dallage	m3	57		



2,6.0	Béton de propreté	m3	5,9		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8,18		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,80		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	12,58		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	268		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	5,15		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	8,26		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,96		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	13,98		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	122		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pailasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	1,88		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	36,6		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	419		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	192		
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	36,6		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafonds en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	350,67		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCSELLES					
7,1.0	Revetements en grès cérame poli 60x60 sur sol	m2	178		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	138		

7,3.0	Revêtement mural en faïence 20x30cm de 3,00m de hauteur sur murs toilettes	m ²	54,06		
TOTAL 7.0.0 "RETELEMENTS SCHELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,604		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm ²	m3	0,5088		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,06		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e en aluzinc laquée	m2	314,29		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12,72		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3,18		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,36		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair(1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIE ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	64		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	944		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	944		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	368		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	629		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	683,7		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	350		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	10,4		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					



14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre			
14.1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	163	
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3	
14.1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1	
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"				
14.2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00	
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00	
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00	
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	84,00	
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14.3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1,00	
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4,00	
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	10,00	
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	10,00	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14.4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	42,00	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,00	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14.5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	63,00	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré	U	11,00	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré	U	10,00	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré	U	4,00	
14.5.5	Bouton poussoir encastré	U	8,00	
14.5.6	Télérupteur	U	2,00	
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,00	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14.6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00	

14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00		
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00		
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00		
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00		
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00		
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00		
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00		
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U	1,00		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00		
14.6.14	Distributeur	U	1,00		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	51,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	21,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		

15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	25,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	u	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	u	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	u	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 : " PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0	VRD (Pour mémoire)				
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"					
RECAPITULATIF					
1.0.0	TRAVAUX PRELIMINAIRES				

2.0.0 : FONDATIONS		
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION		
4.0.0 : MACONNERIES		
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE		
6.0.0 : FAUX PLAFONDS		
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES		
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE		
9.0.0 : MENUISERIES BOIS		
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE		
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES		
12.0.0 : PEINTURE		
13.0.0 : ETANCHEITE		
14.0.0 : ELECTRICITE		
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT		
16.0.0 : VRD		
TOTAL HT		

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 08

CMPJ DE FONGO-TOGOH (HT)		
CMPJ DE DE BAFOUSSAM III (HT)		
CMPJ DE BAHAM (HT)		
TOTAL GENERAL (HT)		
TVA 19,25%		
IR 2,2%		
TOTAL GENERAL (TTC)		
NET A PERCEVOIR		

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 08 « Travaux de construction de trois (03) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région de l'Ouest » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature

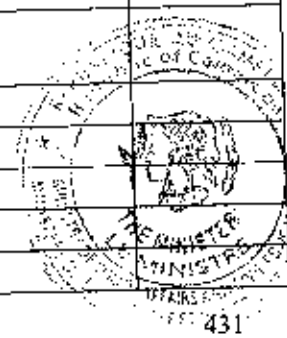


LOT N° 09 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU NORD-OUEST

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE SANTA, DEPARTEMENT DE LA MEZAM

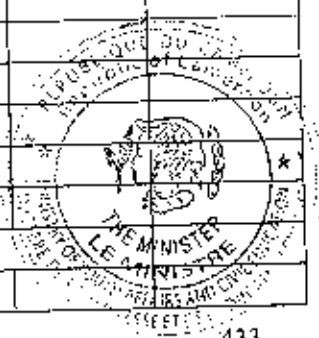
N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1.0	Implantation	FF	1		
2,2.0	Fouille en puits	m3	28,0		
2,3.0	Fouille en rigole	m3	53		
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	24		
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	16		
2,6.0	Béton de propreté	m3	6,5		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8,20		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,70		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	17,30		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	226		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					

3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	3,86		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	6,98		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	4,24		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	13,96		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	123		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour pailasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs y compris coffrage	m3	1,47		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	68,8		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	401		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	169,3		
5,3.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	39,4		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	344		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli 60x60cm sur sol	m2	147		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	136		
7,3.0	Revêtement mural en faïence 20x30cm de 3,00m hauteur sur murs toilettes	m2	53,04		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,536		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,4992		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,04		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m2	308,36		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					



9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x0,6)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	62		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	926		
12,2	Imprégnation à la chaux	m2	926		
12,3	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	344		
12,4	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	617		
12,5	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	670,8		
12,6	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	344		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,9		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	160		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14,1.3	Liaisons équipotentiellles	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14,2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14,2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14,2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14,2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14,2.4	Boîtier rond à vis	U	83,00		

Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14.3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée Æ 32 (50ml)	Rouleau	1,00	
14.3.2	Gaine annellée Æ 25 (100ml)	Rouleau	4,00	
14.3.3	Gaine orange Æ 13 (100ml)	Rouleau	10,00	
14.3.4	Gaine orange Æ 11 (100ml)	Rouleau	10,00	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14.4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	41,60	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,00	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14.5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	62,00	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U	11,00	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U	10,00	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré .	U	4,00	
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U	8,00	
14.5.6	Télérupteur	U	2,00	
14.5.7	Prise télévision encastrée	U	6,00	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14.6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00	
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00	
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00	
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00	
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00	
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00	
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00	
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00	
14.6.10	Parafoudre 15 KV		1,00	
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00	
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00	
14.6.14	Distributeur	U	1,00	
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"				
14.7.0	Luminaire			



14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	50,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale		1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaires"					
Total 14.0.0 : "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	24,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		
15.1.2.3	Ecrou laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	0,00		

15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00			
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00			
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00			
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00			
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00			
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"						
15.1.3	Appareillages					
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00			
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00			
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00			
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00			
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00			
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00			
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"						
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"						
15.2.0	Assainissement					
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00			
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00			
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00			
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"						
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"						
16.0.0	VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM	
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM	
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"						
RECAPITULATIF						
1.0.0	TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0	FONDATIONS					
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0	MACONNERIES					
5.0.0	ENDUITS - CHAPE					
6.0.0	FAUX PLAFONDS					
7.0.0	REVETEMENTS SCSELLES					
8.0.0	CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0	MENUISERIES BOIS					
10.0.0	MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0	MENUISERIES METALLIQUES					
12.0.0	PEINTURE					
13.0.0	ETANCHEITE					
14.0.0	ELECTRICITE					



15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE BAMENDA I, DEPARTEMENT DE LA MEZAM

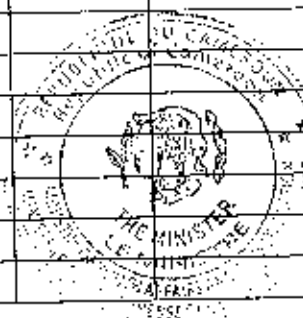
N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m² à 10000 m²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2.1.0	Implantation	FF	1		
2.2.0	Fouille en puits	m3	26		
2.3.0	Fouille en rigole	m3	83		
2.4.0	Remblais au droit des fondations	m3	20		
2.5.0	Remblais sous dallage	m3	44		
2.6.0	Béton de propreté	m3	6		
2.7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	8		
2.8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2.9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,6		
2.10.0	Béton armé pour longrines	m3	16		
2.11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	289		

TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"				
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION				
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	2,89	
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	6,28	
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,88	
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0	
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	17,46	
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	98	
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillassse	m3	0	
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	3,68	
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"				
4.0.0 : MACONNERIES				
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	78,6	
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	332,1435	
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"				
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE				
5,1.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	173	
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	43,6	
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"				
6.0.0 : FAUX PLAFONDS				
6,1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	280	
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"				
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES				
7,1.0	Revêtement en grès cérame sur sol dim 60*60cm	m2	107	
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	124,3	
7,3.0	Revêtement mural en faïence dim 20*30cmsur 3,00m de hauteur sur murs toilettes	m2	30,6	
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"				
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE				
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	4,8	
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,48	
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1	



8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m2	375		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9,3.0	Porte pleine de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage opale vert (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale (0,60x0,60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	34,92		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	1022		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	1022		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	280		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	312		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	701,1		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	280		
12,7.0	Baies vitrées opale vert y compris quincaillerie	m²	0		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,85		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14.1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14.1.1	Câble Nu de 29mm² en cuivre pure	ml	136		
14.1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14.1.3	Liaisons équipotentiellles	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					

14,2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier			
14.2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1	
14.2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	9	
14.2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3	
14.2.4	Boîtier rond à vis	U	70	
Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14,3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1	
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4	
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	7	
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	7	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14,4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	35	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	20	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	5	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	6	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	3	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14,5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	42	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U	8	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U	14	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré .	U	0	
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U	7	
14.5.6	Télerupteur	U	2	
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U	6	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14,6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1	
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0	
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1	
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	9	
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	9	
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6	
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6	
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3	



14.6.10	Parafoudre 15 KV		1		
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2		
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2		
14.6.14	Distributeur	U	1		
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"					
14.7.0	Luminaire				
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	6		
14.7.2	Applique sanitaire	U	2		
14.7.3	Plafonniers à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	38		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4		
14.7.6	Tige projecteur	U	10		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	6		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	1		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	4		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	4		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	4		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	20		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	25		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	10		

15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	10			
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	4			
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	10			
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1			
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1			
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1			
15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10			
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4			
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	4			
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"						
15.1.3	Appareillages					
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4			
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4			
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4			
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4			
15.1.3.5	Porte savon	U	4			
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4			
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"						
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"						
15.2.0	Assainissement					
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1			
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2			
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8			
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"						
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"						
16.0.0	VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM	
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM	
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"						0
RECAPITULATIF						
1.0.0	TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0	FONDACTIONS					
3.0.0	BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0	MACONNERIES					
5.0.0	ENDUITS - CHAPE					
6.0.0	FAUX PLAFONDS					
7.0.0	REVETEMENTS SCELLES					
8.0.0	CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0	MENUISERIES BOIS					
10.0.0	MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					



11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES	
12.0.0 : PEINTURE	
13.0.0 : ETANCHEITE	
14.0.0 : ELECTRICITE	
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT	
16.0.0 : VRD	
TOTAL HT	

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 09

CMPJ DE SANTA (HT)	
CMPJ DE DE BAMENDA I (HT)	
TOTAL GENERAL (HT)	
TVA 19,25%	
IR 2,2%	
TOTAL GENERAL (TTC)	
NET A PERCEVOIR	

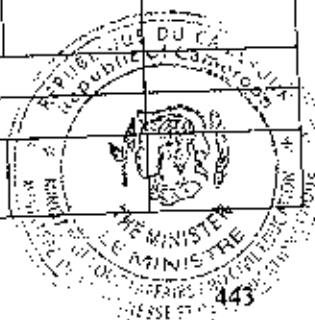
Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 09 « Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Nord-ouest » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature

LOT N° 10 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CMPJ DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES DANS LA REGION DU SUD-OUEST

(1) : TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CMPJ DE LIMBE I, DEPARTEMENT DU FAKO

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2.0 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1.0	Implantation	FF	1		
2,2.0	Fouille en puits	m3	28,8		
2,3.0	Fouille en rigole	m3	68,5		
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	22		
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	17		
2,6.0	Béton de propreté	m3	6,6		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7,8		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,8		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	19		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	210		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	3,25		



3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	7,68		
3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	3,25		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	16,98		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	91,9		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	2,16		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonnerie d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	58,96		
4,2.0	Maçonnerie d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	405,2		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,1.0	Enduit ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	170,961		
5,2.0	Enduit ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m²	38,8		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m²	347,3		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtements en grès cérame poli sur sol dimension 60x60cm	m²	188		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	169		
7,3.0	Revêtement mural en faïence demi 20x30 m de 3,00m de hauteur sur les murs toilettes	m²	68		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	3,37		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,504		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,05		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e	m2	311,3		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					

9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	12		
9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	3		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	6,00		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage opale clair (0,60x60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	63,50		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	935		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	935		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	347		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	623		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	677,25		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	347,37		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	9,8		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	162		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3		
14,1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14,2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14,2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1,00		
14,2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	10,00		
14,2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3,00		
14,2.4	Boîtier rond à vis	U	84,00		



Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14.3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1,00	
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4,00	
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	10,00	
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	10,00	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14.4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	42,00	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	26,00	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	6,00	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	7,00	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	4,00	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4,00	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14.5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	63,00	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U	11,00	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U	10,00	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré .	U	4,00	
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U	8,00	
14.5.6	Télérupteur	U	2,00	
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U	6,00	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14.6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2,00	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1,00	
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0,00	
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1,00	
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	11,00	
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	12,00	
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6,00	
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6,00	
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3,00	
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U	1,00	
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2,00	
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2,00	
14.6.14	Distributeur	U	1,00	
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"				
14.7.0	Luminaires			

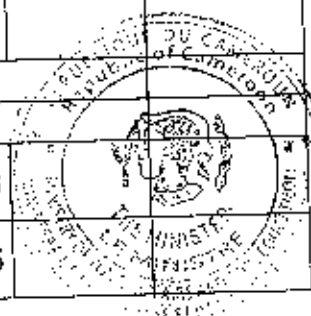
14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	9,00		
14.7.2	Applique sanitaire	U	3,00		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	51,00		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6,00		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4,00		
14.7.6	Tige projecteur	U	10,00		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	21,00		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	9,00		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1,00		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10,00		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1,00		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1,00		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	2,00		
Sous - Total 14.7.0 "Luminaire"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	8,00		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4,00		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	5,00		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5,00		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4,00		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	12,00		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6,00		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	10,00		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4,00		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6,00		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	8,00		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	8,00		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2,00		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2,00		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	25,00		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	26,00		
15.1.2.3	Ecron laiton Ø 16x1/2	U	14,00		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	14,00		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	6,00		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	14,00		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1,00		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1,00		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1,00		



15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10,00		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4,00		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	6,00		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillage				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4,00		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4,00		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4,00		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4,00		
15.1.3.5	Porte savon	U	4,00		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4,00		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillage"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1,00		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2,00		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8,00		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 "PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
12.0.0 : PEINTURE					
13.0.0 : ETANCHEITE					
14.0.0 : ELECTRICITE					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT					
16.0.0 : VRD					
TOTAL HT					

(2) : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE TIKO, DEPARTEMENT DU FAKO

N°	Désignations	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.0	Installation de chantier				
1.1.1	Amenée et le repli du matériel	FF	1		
1.1.2	Bureau de chantier y compris bloc sanitaire	FF	1		
1.1.3	Panneaux de chantier	FF	1		
1.1.4	Clôture de chantier	FF	1		
1.1.5	Assurances	FF	1		
1.1.6	Nettoyage permanent de chantier y compris hygiène et sécurité	FF	1		
	Sous Total 1.1.0 "Installation de chantier"	FF	1		
1.2.0	Terrassements généraux				
1.2.1	Terrassements du site sur 5000 m ² à 10000 m ²	FF	1		
1.2.2	Mise en forme des plates formes	FF	1		
	Sous Total 1.2 "Terrassements généraux"				
TOTAL 1.0.0 "TRAVAUX PRELIMINAIRES"					
2.0.0 : FONDATIONS					
2,1.0	Implantation	FF	1		
2,2.0	Fouille en puits	m3	26		
2,3.0	Fouille en rigole	m3	75		
2,4.0	Remblais au droit des fondations	m3	20		
2,5.0	Remblais sous dallage	m3	44		
2,6.0	Béton de propreté	m3	5		
2,7.0	Béton armé pour semelle sous poteaux	m3	7		
2,8.0	Béton armé pour mur	m3	0		
2,9.0	Béton armé pour amorces de poteaux	m3	1,0		
2,10.0	Béton armé pour longrines	m3	16,50		
2,11.0	Mur en agglomérés de 20x20x40 cm bourrés au béton dosé à 250 kg/m3 de ciment	m2	240		
TOTAL 2.0.0 "FONDATIONS"					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
3,1.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poteaux y compris coffrage	m3	2,98		
3,2.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour poutres y compris coffrage	m3	5,25		



3,3.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour linteaux y compris coffrage	m3	2,28		
3,4.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour escaliers et rampes d'accès y compris coffrage	m3	0		
3,5.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour toiture terrasse y compris coffrage	m3	19,92		
3,6.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour acrotères et chéneaux	ml	110,21		
3,7.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour paillasse	m3	0		
3,8.0	Béton dosé à 350kg/m3 pour montant éléments décoratifs) y compris coffrage	m3	3,79		
TOTAL 3.0.0 "BETON ARME EN ELEVATION"					
4.0.0 : MACONNERIES					
4,1.0	Maçonneries d'agglomérés de (10 x 20 x 40)	m2	66,75		
4,2.0	Maçonneries d'agglomérés de (15 x 20 x 40)	m2	342,1		
TOTAL 4.0.0 "MACONNERIES"					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
5,2.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour maçonnerie	m2	178,19		
5,3.0	Enduits ciment dosé à 400kg/m3 (ép.=2cm) pour soubassement	m2	46,6		
TOTAL 5.0.0 "ENDUITS - CHAPE"					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
6,1.0	Faux plafond en panneaux contre-plaque y compris couvre-joint	m2	288,4		
TOTAL 6.0.0 "FAUX PLAFONDS"					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
7,1.0	Revêtement en grès cérame sur sol dim 60*60cm	m2	110,21		
7,2.0	Plinthe en grès cérame poli	ml	128		
7,3.0	Revêtement mural en faïence 20*30cm de 3,00m de hauteur sur murs toilettes	m2	31		
TOTAL 7.0.0 "REJETEMENTS SCELLES"					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
8,1.0	Charpente en bois traité constituée de fermes	m3	4,944		
8,2.0	Bois traité pour pannes de 8x8 cm2	m3	0,4944		
8,3.0	Traitement insecticide et fongicide	FF	1,03		
8,4.0	Couverture tôle bac nervurée 7/10e en aluzinc laquée	m2	386,25		
TOTAL 8.0.0 "CHARPENTE ET COUVERTURE"					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
9,1.0	Porte pleine de 90x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	8		

9,2.0	Porte pleine double de 70x2x210 cm, y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	2		
9,3.0	Portes en isoplane de 70x210 avec imposte vitrée y compris quincaillerie et serrurerie en iroko ou en moabi	U	4		
TOTAL 9.0.0 "MENUISERIES BOIS "					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
10,1.0	Fenêtre complète en aluminium avec vitrage clair (1,50x1,20)	U	20		
10,2.0	Fenêtre en aluminium avec vitrage clair (0,60x0,60)	U	4		
TOTAL 10.0.0 "MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE"					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
11,1.0	Anti-vol pour fenêtres	m2	35,9		
11,2.0	Garde-corps (métallique) pour rampes	ml	0		
11,3.0	Portes de garage (4,35 x 3,00)	U	0		
TOTAL 11.0.0 "MENUISERIES METALLIQUES"					
12.0.0 : PEINTURE					
12,1.0	Préparation des surfaces à peindre	m2	1052		
12,2.0	Imprégnation à la chaux	m2	1052,763		
12,3.0	Peinture type Pancryl sur faux plafond	m2	288,4		
12,4.0	Peinture à eau Pantex 1300 pour murs externes	m2	330,63		
12,5.0	Peinture à eau Pantex 800 pour murs intérieurs	m3	722,133		
12,6.0	Vernis sur menuiserie bois, faux plafond, couvre joint, etc	m2	288,4		
TOTAL 12.0.0 "PEINTURE "					
13.0.0 : ETANCHEITE					
13,1.0	Etanchéité sur terrasse	m2	8,9		
TOTAL 13.0.0 "ETANCHEITE"					
14.0.0 : ELECTRICITE (Fourniture et Pose)					
14,1.0	Circuit de terre - mise à la terre				
14,1.1	Câble Nu de 29mm ² en cuivre pure	ml	140		
14,1.2	Piquet de prise de terre de 1,20m en cuivre	U	3,09		
14,1.3	Liaisons équipotentielle	Ens	1		
Sous - Total 14.1.0 "Circuit de terre - mise à la terre"					
14,2.0	Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier				
14,2.1	Coffret encastré 48 modules avec battant	U	1		
14,2.2	Boîte de dérivation encastrée 210 x 296	U	9		
14,2.3	Boîte de dérivation apparente étanche 210 x 196	U	3		
14,2.4	Boîtier rond à vis	U	72		

Sous - Total 14.2.0 "Coffrets, Boîte de dérivation et boîtier"				
14.3.0	Gaines			
14.3.1	Gaine annellée AE 32 (50ml)	Rouleau	1	
14.3.2	Gaine annellée AE 25 (100ml)	Rouleau	4	
14.3.3	Gaine orange AE 13 (100ml)	Rouleau	7	
14.3.4	Gaine orange AE 11 (100ml)	Rouleau	7	
Sous - Total 14.3.0 "Gaines"				
14.4.0	Câbles			
14.4.1	Câble d'alimentation U-1000 rigide 4 x 10 mm ²	ml	36,05	
14.4.2	Câble vert-jaune 1 x 1 rigide 25mm ²	ml	20,6	
14.4.3	Câble VGV 3 x 2,5mm ² (100ml)	Rouleau	5	
14.4.4	Câble VGV 3 x 1,5mm ² (100ml)	Rouleau	6	
14.4.5	Câble blindé	Rouleau	3	
14.4.6	Câble coaxial pour image	Rouleau	4	
Sous - Total 14.4.0 "Câbles"				
14.5.0	Appareillage de commande			
14.5.1	Prise courant électrique encastrée 2P + T	U	43	
14.5.2	Interrupteur simple allumage encastré .	U	8	
14.5.3	Interrupteur double allumage encastré .	U	14	
14.5.4	Interrupteur double va et vient encastré .	U	0	
14.5.5	Bouton poussoir encastré .	U	7	
14.5.6	Télérupteur	U	2	
14.5.7	Prise télévision encastrée .	U	6	
Sous - Total 14.5.0 "Appareillage de commande"				
14.6.0	Protection et Connexion			
14.6.1	Interrupteur Tetra différentiel 20A-300mA	U	2	
14.6.2	Interrupteur Tetra différentiel 25A-300mA	U	1	
14.6.3	Interrupteur mono différentiel 20A-300mA	U	0	
14.6.4	Disjoncteur Tetra 40A	U	1	
14.6.5	Disjoncteur phase neutre 10A-P4500A	U	9	
14.6.6	Disjoncteur phase neutre 20A-P4500A	U	9	
14.6.7	Disjoncteur phase neutre 25A-P4500A	U	6	
14.6.8	Peigne de 06 raccordements	U	6	
14.6.9	Lampe témoin de phase modulaire	U	3	
14.6.10	Parafoudre 15 KV	U	1	
14.6.11	Domino 16A	Paquet	2	
14.6.12	Domino 25A	Paquet	2	
14.6.14	Distributeur	U	1	
Sous - Total 14.6.0 "Protection et Connexion"				
14.7.0	Luminaires			

14.7.1	Hublot rond de douche IP65	U	6		
14.7.2	Applique sanitaire	U	2		
14.7.3	Plafonnière à grille brillante 1,2m- 2tubes	U	39		
14.7.4	Projecteur extérieur façade 1000w	U	6		
14.7.5	Projecteur extérieur arrière 500w	U	4		
14.7.6	Tige projecteur	U	10		
14.7.7	Tube néon lumière blanche industrielle (w)	U	20		
14.7.8	Ampoule à vis économique 15w	U	6		
14.7.9	Lampe circulaire pour entrée principale	U	1		
14.7.10	Réglette à double tubes de 120	U	10		
14.7.11	Lampe automatique de signalisation sortie	U	1		
14.7.12	Lampe automatique de signalisation entrée	U	1		
14.7.13	Lampe de terrasse	U	1		
Sous - Total 14.7.0 "Lumières"					
Total 14.0.0 "ELECTRICITE (Fourniture et Pose)"					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)					
15.1.0	Plomberie-Sanitaire				
15.1.1	Evacuation Eaux vannes et Eaux usées				
15.1.1.1	Coude PVC Ø 100X1/4e	U	6		
15.1.1.2	Coude PVC Ø 100X1/8e	U	4		
15.1.1.3	Té droit Ø 100	U	6		
15.1.1.4	Té culotte Ø 100	U	5		
15.1.1.5	Tuyau PVC Ø 100	U	4		
15.1.1.6	Coude PVC Ø 63x1/4e	U	6		
15.1.1.7	Coude PVC Ø 63x1/8e	U	6		
15.1.1.8	Té PVC Ø 63	U	4		
15.1.1.9	Té culotte Ø 63	U	4		
15.1.1.10	Tuyau PVC Ø 63	U	6		
15.1.1.11	Réduction PVC Ø 40/63	U	4		
15.1.1.12	Réduction PVC Ø 32/64	U	4		
15.1.1.13	Tuyau PVC Ø 40	U	2		
15.1.1.14	Tuyau PVC Ø 32	U	2		
Sous - Total 15.1.1 "Evacuation Eaux vannes et Eaux usées"					
15.1.2	Alimentation Eau Froide				
15.1.2.1	Coude cuivre Ø 14	U	20		
15.1.2.2	Té cuivre Ø 16	U	25		
15.1.2.3	Ecrou laiton Ø 16x1/2	U	10		
15.1.2.4	Mamelon laiton Ø 1/2	U	10		
15.1.2.5	Robinet d'arrêt FF Ø 1/2	U	4		
15.1.2.6	Coude laiton Ø 14x1/2	U	10		
15.1.2.7	Gaine annelée Ø 25	Rouleau	1		
15.1.2.8	Tube cuivre Ø 14	Rouleau	1		
15.1.2.9	Décapant Hampton	Boîte	1		



15.1.2.10	Baguette cuivre	Paquet	10		
15.1.2.11	Papier de verre N°120	Feuille	4		
15.1.2.12	Cartouche de gaz	U	4		
Sous - Total 15.1.2 "Alimentation Eau Froide"					
15.1.3	Appareillages				
15.1.3.1	WC monobloc complet	U	4		
15.1.3.2	Lavabo complet	U	4		
15.1.3.3	Urinoir complet	U	4		
15.1.3.4	Porte papier hygiénique	U	4		
15.1.3.5	Porte savon	U	4		
15.1.3.6	Glace longue bissoutée	U	4		
Sous - Total 15.1.3 "Appareillages"					
Sous-Total 15.1.0 "Plomberie-Sanitaire"					
15.2.0	Assainissement				
15.2.1	Fosse septique y compris canalisations et regard de raccordement	U	1		
15.2.2	Puisard pour usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	2		
15.2.3	Regard sortie toilette	U	8		
Sous-Total 15.2.0 "Assainissement"					
Sous-Total 15.0.0 " PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT (Fournitures et Poses)"					
16.0.0 : VRD (Pour mémoire)					
16.1.0	Aménagement VRD	PM	PM	PM	PM
16.2.0	Aménagement espaces verts	PM	PM	PM	PM
Total 16.0.0 "VRD (Pour mémoire)"					
RECAPITULATIF					
1.0.0 : TRAVAUX PRELIMINAIRES					
2.0.0 : FONDATIONS					
3.0.0 : BETON ARME EN ELEVATION					
4.0.0 : MACONNERIES					
5.0.0 : ENDUITS - CHAPE					
6.0.0 : FAUX PLAFONDS					
7.0.0 : REVETEMENTS SCELLES					
8.0.0 : CHARPENTE ET COUVERTURE					
9.0.0 : MENUISERIES BOIS					
10.0.0 : MENUISERIES ALUMINIUM ET VITRERIE					
11.0.0 : MENUISERIES METALLIQUES					
12.0.0 : PEINTURE					
13.0.0 : ETANCHEITE					
14.0.0 : ELECTRICITE					
15.0.0 : PLOMBERIE SANITAIRE ET ASSAINISSEMENT					
16.0.0 : VRD					
TOTAL HT					

RECAPITULATIF GENERAL DU LOT N° 10

CMPJ DE LIMBE I (HT)		
CMPJ DE DE TIKO (HT)		
TOTAL GENERAL (HT)		
TVA 19,25%		
IR 2,2%		
TOTAL GENERAL (TTC)		
NET A PERCEVOIR		

Arrêté le présent Devis Quantitatif et Estimatif du LOT N° 10 « Travaux de construction de deux (02) CMPJ des quartiers de villes et de villages dans la Région du Sud-ouest » à la somme de _____ Francs CFA TTC

Signature



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE 8

CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES (SDPU)

1- Dans son sous détail des prix, le soumissionnaire exposera toutes les étapes d'établissement d'un prix de vente. Le sous détail des prix constitue un élément d'appréciation de la qualité du prix proposé. Les sous détails devront comporter les éléments suivants :

- a- Détail du coefficient de vente suivant le modèle présenté après la présente note ;
- b- Coût en prix secs des fournitures ;
- c- Coût de la main d'œuvre locale et expatriée ;
- d- Pour chaque prix du bordereau, une fiche issue des points 1, 2, 3 et 4 susvisés, indiquant les rendements conduisant aux prix unitaires ;
- e- Le sous détail des impôts et taxes.

2-Cadre de présentation du coefficient de vente, encore appelé coefficients des frais généraux.

A. Frais généraux de chantier

- Etudes

-

-

Total

C1

A. Frais généraux de siège

- Frais de siège

- Frais financiers

-

- Aléas et bénéfice

Total

C2

Coefficient de vente $k = 100/(100-C)$ avec $C = C1+C2$



CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES (SDPU)

Désignation :				
N° Prix	Rendement journalier	Quantité totale	Unité	Durée activité(j)
Main d'œuvre	CATEGORIE	Salaire journalier	jours facturés	Montant
	Total A			
et Matériel engins	TYPE	Taux journalier	jours facturés	Montant
	Total B			
Matériaux et Divers	TYPE	Prix Unitaire	Consommation	Montant
	Total C			
D	TOTAL COUTS DIRECTS		A+B+C	
E	Frais Généraux de Chantier		%D	
F	Frais Généraux de Siège		%D	
G	COUT DE REVIENT		D+E+F	
H	Risques + Bénéfices		%G	
P	PRIX DE VENTE TOTAL HORS TAXE		G+H	
V	PRIX DE VENTE UNITAIRE HORS TAXE		P/Qté	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 9
MODELE DE MARCHE



459

Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction de vingt deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages, (Phase I) dans les dix (10) régions du Cameroun.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

MARCHE N° _____ /M/MINJEC/CIPM/2020 DU _____

PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____ AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU _____
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE
PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES (PHASE I), DANS LES DIX (10) REGIONS DU
CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE

(LOT N°)

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

TITULAIRE: SOCIETE _____

B.P : _____, TEL : _____

N° R.C : _____

N° CONTRIBUTABLE : _____

N° CPTÉ : _____

OBJET : LOT N° TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES
(CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES (PHASE I) DE ET DE DANS LA REGION DE

LIEU : _____ REGION : _____

DELAI D'EXECUTION : Cinq (05) mois

MONTANT : _____ FRANCS CFA TTC DECOMPOSE AINSI QU'IL SUIIT :

MONTANTS (FCFA)	
TTC	
HTVA	
T.V.A. (19,25%)	
AIR (2,2%)	
NET A MANDATER	

FINANCEMENT: BUDGET MINEPAT 2019 ET SUIVANTS

IMPUTATION: n° 94 709 04 990000 2842

SOUSCRIT le
SIGNÉ le
NOTIFIÉ le
ENREGISTRÉ le

ENTRE :

Le **GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN**, représenté par le Ministre de la Jeunesse et de
l'Education Civique dénommé ci-après
«**LE MAITRE D'OUVRAGE**»

D'UNE PART,

ET :

LA SOCIETE

B.P : TEL :

N° R.C :

N° CONTRIBUTABLE :

N° C.P.T.E :

Représentée par son Directeur Général Monsieur dénommée ci-après «**LE COCONTRACTANT**»

D'AUTRE PART,

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :



SOMMAIRE DU MARCHE

TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

TITRE II : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

TITRE III : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

TITRE IV : DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)

PAGE N° _____ ET DERNIERE DU MARCHE N° _____ /M/MINJEC/CIPM/2020 DU
 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____ AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU
 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE
 PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES (PHASE I), DANS LES DIX (10) REGIONS DU
 CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE
 (LOT N°)

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

TITULAIRE: SOCIETE _____

B.P : _____ . TEL : _____

N° R.C : _____

N° CONTRIBUTABLE : _____

N° C.P.T.E : _____

OBJET : LOT N° : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES
 (CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE VILLAGES (PHASE I) DE ET DE DANS LA REGION DE

FINANCEMENT: BUDGET MINEPAT 2019 ET SUIVANTS

LIEU : _____ REGION : _____

DELAI D'EXECUTION : Cinq (05) mois

MONTANT : _____ FRANCS CFA TTC DECOMPOSE AINSI QU'IL SUIT :

	MONTANTS (FCFA)
TTC	
HTVA	
T.V.A. (19,25%)	
AIR (2,2%)	
NET A MANDATER	

VISAS ET SIGNATURES

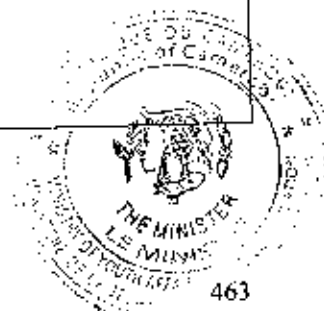
* signature du Co-Contractant précédée de la mention manuscrite "lu et approuvée".

Yaoundé, le.....

SIGNE PAR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Yaoundé le

ENREGISTREMENT





REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 10

MODELE DES PIEGES A UTILISER PAR LE SOUMISSIONNAIRE

10.1 : MODELE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

Je soussigné, ... (Nom et prénoms du mandataire)

Agissant au nom et pour le compte (Entreprises et Groupement d'entreprises),

En vertu de ma qualité (Fonction du signataire),

Déclare sous peine de sanctions édictées par l'article 2 du décret n°54/596 du 11 juin 1945 :

Que le soumissionnaire en question est inscrit sous le n° RC du registre du commerce.

Qu'il n'est pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire

Qu'aucun des gérants, administrateurs ou directeurs de l'entreprise ne tombe sous le coup des condamnations, déchéances ou sanctions prévues par la loi n°47/1635 du 30 août 1947 relative à l'assainissement des professions commerciales et industrielles ;

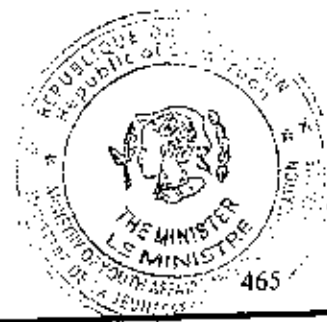
Que le soumissionnaire en question ne tombe pas sous le coup de l'exclusion prévue par le dernier alinéa de l'article 37 de l'Ordonnance n°53/704 du 29 août 1953 relatif au maintien ou rétablissement de la libre concurrence industrielle et commerciale.

En vertu de quoi, j'ai (nous avons) l'honneur de soumissionner pour le soumissionnaire dans le cadre du Présent Appel d'Offres National en vue des travaux de construction de l'immeuble siège de la Direction Générale des Impôts à Yaoundé.

Fait à le

Nom et prénoms du signataire

Fonction



10.2 : MODELE DE SOUMISSION

Je, soussigné [indiquer le nom et la qualité du signataire]

représentant la société, l'entreprise ou le groupement⁽⁸⁾ dont le siège social est à inscrite au registre du commerce de sous le n°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres n° y compris l'(es) additif(s), des travaux de construction de vingt-deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages (phase I), dans les dix (10) Régions du Cameroun, en procédure d'urgence : (lot n°)

de Arrondissement de Département de Région de
de Arrondissement de Département de Région de
de Arrondissement de Département de Région de

Après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des travaux à effectuer.

Remets, revêtus de ma signature, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif établis conformément aux cadres figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Me soumetts et m'engage à exécuter les travaux conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyennant les prix que j'ai établi moi-même pour chaque nature d'ouvrage, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre à [en chiffres et en lettres] francs Cfa Hors TVA, et à

..... francs CFA Toutes Taxes
Comprises. [en chiffres et en lettres]

M'engage à exécuter les travaux dans un délai de mois

M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

- Les rabais et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants (en cas de possibilité d'attribution de plusieurs lots):

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° ouvert au nom de auprès de la banque
..... Agence de

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à le

Signature de

en qualité de
dûment autorisé à signer les soumissions pour
et au nom de.....

10.3 : MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse], « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que l'entreprise , ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a
soumis son offre en date du Pour les travaux de construction de vingt-deux
(22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages (phase I),
dans les dix (10) Régions du Cameroun en procédure d'urgence : (lot n°)
de Arrondissement de Département de Région de
de Arrondissement de Département de Région de
de Arrondissement de Département de Région de

. Ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à
[indiquer le montant] francs CFA,

Nous [nom et adresse de la banque], représentée par
..... [noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir
le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque
s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;
Ou Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période
de validité :

manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;

manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif),
comme prévu dans celui-ci.

nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-
dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa
demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame
lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il
spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage
pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité

des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque à le.....

[signature de la banque]

10.4 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Banque :

Référence de la Caution : N°

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que [nom et adresse de l'entreprise], ci-dessous désigné « l'entrepreneur », s'est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser les travaux de construction de vingt-deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages (phase I), dans les dix (10) Régions du Cameroun en procédure d'urgence : (lot n°)

de Arrondissement de Département de Région de

de Arrondissement de Département de Région de

de Arrondissement de Département de Région de

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que l'entrepreneur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5 %] du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner à l'entrepreneur ce cautionnement,

Nous, ... [Nom et adresse de banque], représentée par [Noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification à l'entrepreneur, par le Maître d'Ouvrage, de l'approbation du marché. Elle sera libérée dans un délai d'un mois à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Après cette date, la caution deviendra sans objet et devra nous être retournée sans demande expresse de notre part.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à Le

[Signature de la banque]

10.5 : MODELE DE CAUTION D'AVANCE DE DEMARRAGE

Banque : référence, adresse'

Nous soussignés (banque, adresse), déclarons par la présente garantir, pour le compte de [Le titulaire], au profit de Maître d'Ouvrage

[Adresse du Maître d'Ouvrage]

(« le bénéficiaire »)

Le paiement, sans contestation et dès réception de la première demande écrite du bénéficiaire, déclarant que [le titulaire] ne s'est pas acquitté de ses obligations, relatives au remboursement de l'avance de démarrage selon les conditions du marché du relatif aux travaux [indiquer l'objet des travaux, les références de l'Appel d'Offres et le lot, éventuellement], de la somme totale maximum correspondant à l'avance de [vingt (20) %] du montant Toutes Taxes Comprises du marché n° , payable dès la notification de l'ordre de service correspondant, soit : francs CFA

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet dès réception des parts respectives de cette avance sur les comptes de [le titulaire] ouverts auprès de la banque sous le n°

Elle restera en vigueur jusqu'au remboursement de l'avance conformément à la procédure fixée par le CCAP. Toutefois, le montant de la caution sera réduit proportionnellement au remboursement de l'avance au fur et à mesure de son remboursement.

La loi et la juridiction applicables à la garantie sont celles de la République du Cameroun.

Signé et authentifié par la banque

à Le

[Signature de la banque]



10.6 : MODELE DE CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE

Banque :

Référence de la Caution : N°

Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage]

[Adresse du Maître d'Ouvrage]

Ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que et adresse de l'entreprise],
Ci-dessous désigné « l'entrepreneur », s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de [indiquer
l'objet des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à cinq pour cent (5%) du montant du
marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner à l'entrepreneur cette caution,

Nous, ... [Nom et adresse de banque], représentée par [noms des signataires],
et ci-dessous désignée « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître
d'Ouvrage, au nom de l'entrepreneur, pour un montant maximum de

[en chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché (10).

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple
demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il
se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir
différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites
du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte
définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant
de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une
obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la
notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à
compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être
faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du
présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux.

camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à Le

[Signature de la banque]

10.7 : MODELE RAPPORT DE VISITE DE SITE

Je soussigné Mme/Mlle/M.

Directeur/Responsable Technique de l'Entreprise

Atteste avoir visité le site

Objet de l'Appel d'Offres n°

A l'issue de cette visite, les observations suivantes ont été relevées :

A-OBSERVATIONS GENERALES

-
-
-

B-OBSERVATIONS SPECIFIQUES

(Préciser les écarts éventuels constatés par rapport aux données du DAO)

-
-
-

C- DIFFICULTES RENCONTREES

.....
.....
.....
.....

D- PROPOSITIONS ET SUGGETIONS

.....
.....
.....
.....

Date :



Signature et cachet du responsable
compétent du Soumissionnaire

10.8 : MODELE DE PRESENTATION DES MOYENS EN PERSONNEL

A- LISTE NOMINATIVE DES AGENTS DE MAITRISE

Je soussigné _____ (nom, prénoms, qualité),
Agissant au nom et pour le compte de _____ (nom et coordonnées du soumissionnaire),

Déclare que les agents dont la liste nominative suit, participeront à l'exécution du marché :

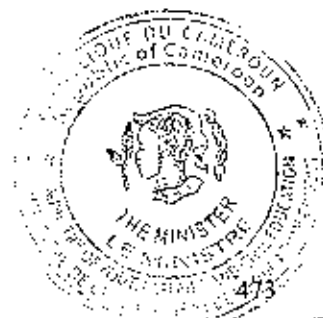
Nom - Prénom	Qualification	Formation	Ancienneté dans l'entreprise	Années d'expérience	Années dans le poste

S'il s'avérait, dès le démarrage du chantier ou en cours d'exécution, que le personnel est insuffisant, nous nous engageons à le renforcer de façon à conduire les travaux à bonne fin dans les délais prévus et dans les conditions imposées par le dossier d'appel d'offres.

Si le personnel cité ci – dessus s'avérerait indisponible, nous nous engagerons à le remplacer par des personnes ayant une qualification et une ancienneté au moins équivalente. Les remplacements du personnel clé devront obtenir l'agrément préalable du Maître d'œuvre.

Fait à _____, le _____

Le Soumissionnaire



10.10 : MODELE DE CURRICULUM VITÆ

Pour le personnel clé proposé

Poste proposé : _____

Nom de la firme : _____

Nom de l'employé : _____

Profession : _____

Date de naissance : _____

Années d'emploi au sein de la firme : _____ Nationalité : _____

Affiliation à des associations professionnelles : _____

Attributions spécifiques : _____

Principales qualifications :

(En une demi-page maximum, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'expérience de l'employé qui sont le plus en rapport avec ses attributions ; indiquer le niveau des responsabilités exercées par cet employé dans le cadre de missions antérieures, en précisant la date et le lieu.)

Éducation :

(En un quart de page maximum, résumer les études universitaires et autres études spécialisées suivies par l'employé, en indiquant le nom de l'école ou université, les années d'étude et les diplômes obtenus.)

Expérience professionnelle :

(En trois-quarts de page maximum, dresser la liste des emplois exercés par l'employé depuis la fin de ses études, dans un ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel ; pour chacun, indiquer les dates ; le nom de l'employeur ; les coordonnées et contacts de l'employeur, le titre professionnel de l'employé et le lieu de travail ; pour les emplois des dix dernières années, préciser en outre le type de travail effectué et fournir, le cas échéant, les noms des clients à titre de références.)

Langues :

(Indiquer, pour chaque langue, le niveau de connaissance : lu/parlé/écrit, moyen/bon/excellent.)

Attestation :

Je, soussigné, certifie, sur la base des données à ma disposition, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Date : _____
Jour/mois/année

Signature de l'employé
ou du responsable
autorisé de la firme



10.10.1 : Modèle d'attestation de disponibilité

Objet: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____ AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU _____
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) CENTRES
MULTIFONCTIONNELS DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DES QUARTIERS DE VILLES ET DE
VILLAGES (PHASE 1) , DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE):
(LOT N°)

Je soussigné, _____, (préciser nom & prénom, ainsi
que la qualification),

atteste de ma disponibilité pour occuper le poste de _____
au sein de l'entreprise _____ dans le cadre l'Appel d'Offres cité
en objet au cas où le Soumissionnaire _____ serait attributaire du marché.

Fait à Yaoundé, le _____

10.11 : MODELE DE PRESENTATION DU MATERIEL

LISTE DU MATERIEL QUI SERA EMPLOYE A L'EXECUTION DU MARCHE

Matériel en possession de l'Entreprise

Désignation du matériel d'origine	Quantité	Valeur résiduelle	Date d'acquisition	Marque et genre	Age	Affectation	Date disponibilité	Observations sur état et heure de fonctionnement

2. Matériel à acquérir et à importer au Cameroun

Désignation du matériel d'origine	Quantité	Valeur résiduelle	Date d'acquisition	Marque et genre	Age	Affectation	Date disponibilité	Observations sur état et heure de fonctionnement

S'il s'avérait, dès le démarrage du chantier ou en cours d'exécution, que le matériel est insuffisant, nous nous engageons à le renforcer de façon à conduire les travaux à bonne fin dans les délais prévus et dans les conditions imposées par le dossier d'appel d'offres.

Fait à _____, le _____

Le Soumissionnaire



10.12 : MODELE DE FICHES DES REFERENCES DE L'ENTREPRISE

Services les plus représentatifs de vos qualifications
assurés au cours des cinq dernières années

En utilisant le présent formulaire, veuillez fournir les renseignements demandés au sujet des diverses missions que votre firme a exécuté en vertu d'un contrat, que ce soit à titre individuel ou comme principal partenaire au sein d'un consortium

Nom de la Mission :		Pays :
Lieu :		Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profil) :
Nom du Client :		Nombre d'employés ayant participé à la mission :
Adresse :		Nombre de mois de travail :
Délai :		Durée de la Mission :
Date de démarrage (mois/année)	Date d'achèvement (mois/année)	Valeur approximative des services (en FCFA HT) :
Nom du/des partenaire(s) éventuel(s) :		Nombre de mois de travail de spécialiste fournis par les prestataires associés :
Nom et fonctions des principaux responsables (Directeur, Chef de mission ou de projet...)		
Descriptif du Projet :		
Descriptif des missions effectuées par votre personnel :		
Nom du candidat :		

10.12.1 : Fiche récapitulative des références de l'Entreprise ;

REFERENCES EN TRAVAUX DE BATIMENTS (10 dernières années)						
No	Intitulé Projet	PRESTATIONS	PERSONNEL	ANNEE (Durée)	MAITRE D'OUVRAGE	MONTANT
01						
02						
03						
04						
TOTAL						

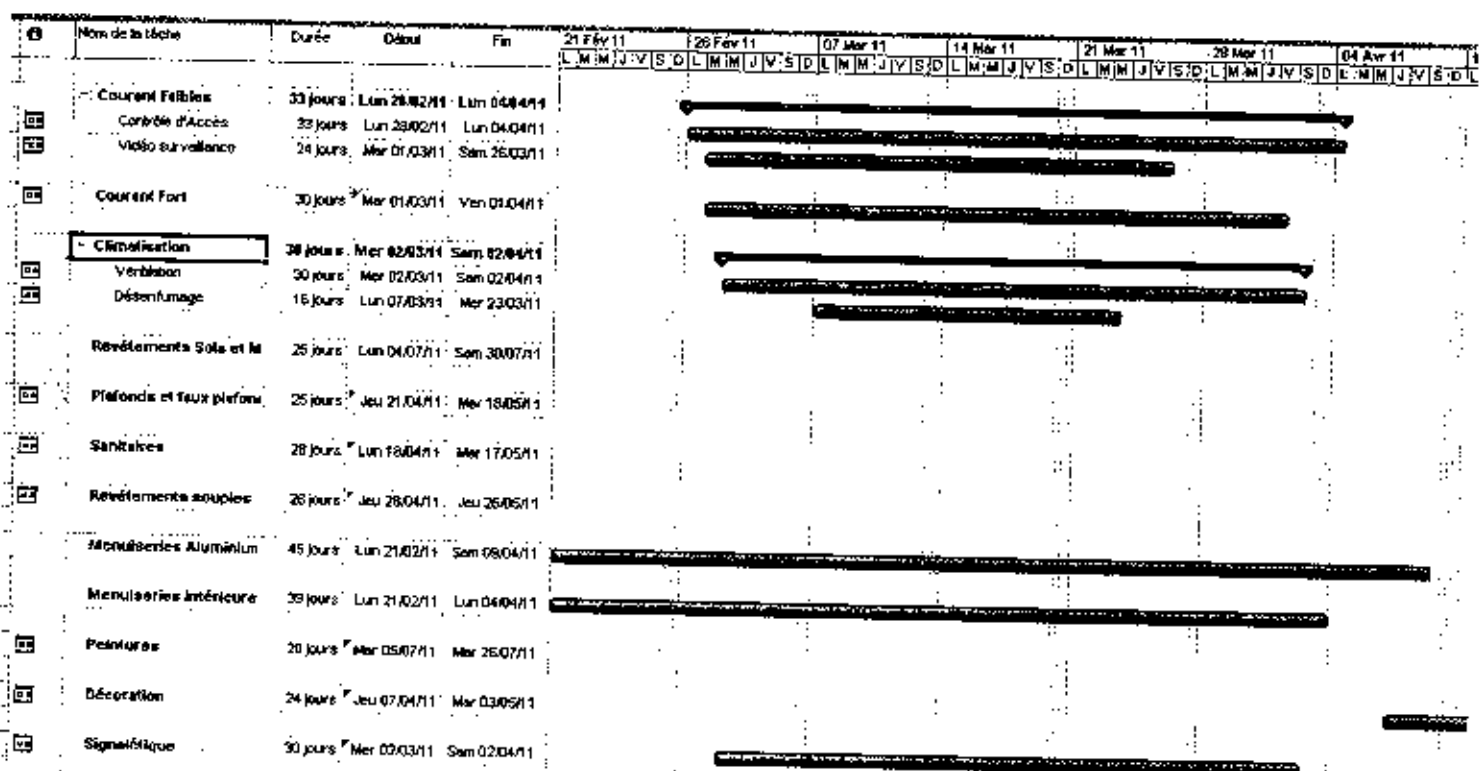


10.13 : MODELE CADRE DU PLANNING

Les plannings seront présentés sous forme de diagramme Grant suivi. Les entreprises attacheront un soin particulier à leur établissement. Il s'agira notamment de détailler tâche par tâche la durée, le séquençage y compris les liens entre les tâches (voir exemple type ci-dessous), les contraintes internes et/ou externes, le rendement horaire ou journalier. Les tâches seront conformes au Détail Estimatif. Les délais d'exécution de chaque tâche seront contractuels.

Chaque soumissionnaire établira une programmation des travaux par lot.

Exemple type :



10.14: MODELE DES POUVOIRS AU MANDATAIRE (CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES)

Je soussigné Mme/M. _____

Directeur Général de (*Entreprise mandante*) _____

Demeurant à _____ BP _____ tél. _____

Donne par la présente, pouvoir à Mme / M _____

Directeur général de (*Entreprise mandataire*) _____

Demeurant à _____ BP _____ tél. _____

Pour être mandataire du Groupement solidaire constitué par les entreprises (préciser les raisons sociales des deux sociétés) _____, dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres N° _____, Pour l'exécution des travaux de _____

En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations, procédera à tous votes, signer tous procès-verbaux, tous contrats et toutes pièces, se substituer et généralement, faire le nécessaire dans le cadre du présent l'Avis d'appel d'offres et du marché éventuel subséquent

En foi de quoi le présent acte de pouvoir est établi pour servir et valoir ce de droit

Fait à _____ le, _____

Le Mandant,

(Nom, Prénom, signature et cachet précédé de la mention manuscrite « Bon pour pouvoirs »)

Légalisation par le Notaire



10.15 : MODELE DE CADRE D'ACCORD DE GROUPEMENT

- 1- Noms et adresses des partenaires du Groupement solidaire:
- 2- Noms et adresses des institutions bancaires du Groupement :
- 3- Rôle de chaque associé :
PRECISER LA NATURE DES TACHES DE CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT
- 4- Nature du Groupement :
Groupement solidaire pour la réalisation de : *PRECISER N° APPEL D'OFFRES, LOT ET NATURE DES TRAVAUX*
- 5- Mandataire :
NOM ET ADRESSE DU MANDATAIRE
- 6- Clé de répartition des paiements (le cas échéant)

POURCENTAGE DE PAIEMENT DE CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT
- 7- Signature

SIGNATURE DE TOUS LES MEMBRES DU GROUPEMENT

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 11

JUSTIFICATIFS DES ETUDES PREALABLES



Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction de vingt deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages, (Phase I) dans les dix (10) régions du Cameroun.

Bureau d'Etudes Techniques EDJO'O INGENIERIE SARL

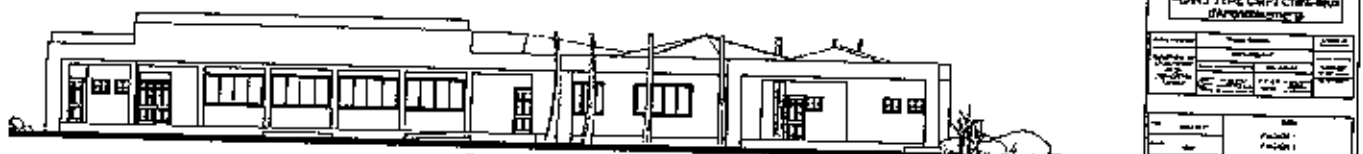
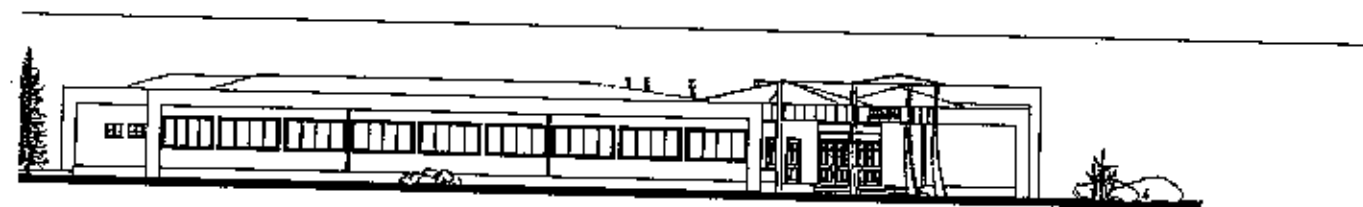
B.P. : 15353 Yaoundé Cameroun, Tél. 222 20 04 61/694 20 67

89 email : info@edjoo-ingenierie.com et, le **Cabinet**

d'Architecture 2KAP CONCEPT B.P. 30146 Yaoundé

Cameroun, Tél. : 677 93 04 84 Email : pkuet@yahoo.com.

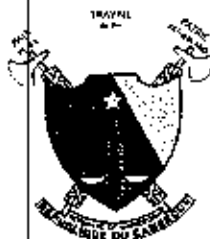
Ces études contenues dans le CD-Rom ci-joint font partie

[illegible]

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PIECE N° 12
LISTE DES BANQUES AGREEES PAR LE MINFI



485

LISTE ACTUALISEE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS AU CAMEROUN

ETABLISSEMENTS DE CREDIT AGREES ET HABILITES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS AU CAMEROUN

1. Afriland First Bank (FIRST BANK) B.P. 11 834, Yaoundé
2. Banque Atlantique Cameroun (BACM) B.P. 2 933, Douala
3. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) B.P. 12 962, Yaoundé
4. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) B.P. 600, Douala
5. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) B.P. 1 925, Douala
6. Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun) B.P. 4 593, Douala
7. Citibank Cameroun (CITIGROUP) B.P. 4 571, Douala
8. Commercial Bank-Cameroun (CBC) B.P. 4 004, Douala
9. Credit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-Bank) BP: 30 388 Yaoundé
10. Ecobank Cameroun (ECOBANK) B.P. 582, Douala
11. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) B.P. 6 578, Yaoundé
12. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun) B.P. 300, Douala
13. Société Générale Cameroun (SGC) B.P. 4 042, Douala
14. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) B.P. 1 784, Douala
15. Union Bank of Cameroon (UBC) B.P. 15 569, Douala
16. United Bank for Africa (UBA) B.P. 2 088, Douala

COMPAGNIES D'ASSURANCE AGREES ET HABILITES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS AU CAMEROUN

17. Activa Assurances, B.P. 12 970, Douala
18. Area Assurances S.A, B.P. 1 531, Douala
19. Atlantique Assurances S.A, B.P. 2 933, Douala
20. Beneficial General Insurance S.A, B.P. 2 328, Douala
21. Chanas Assurances S.A, B.P. 109, Douala
22. CPA S.A, B.P. 54, Douala
23. Nsia Assurances S.A, B.P. 2 759, Douala
24. Pro Assur S.A, B.P. 5 963, Douala
25. SAAR S.A, B.P. 1 011, Douala
26. Saham Assurances S.A, B.P. 11 315, Douala
27. Zenithe Insurance S.A, B.P. 1 540, Douala

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

GRILLE D'EVALUATION



Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction de vingt deux (22) Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) des quartiers de villes et de villages, (Phase I) dans les dix (10) régions du Cameroun.

1-2. : Evaluation des critères éliminatoires

N°	CRITERES ELIMINATOIRES
1	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution 48 heures après notification du soumissionnaire
2	Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres
3	Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4	Note technique inférieure à 10 « oui » sur les 13 sous-critères essentiels
5	Absence d'un prix unitaire quantifié ou omission d'un sous détail d'un prix unitaire ;
6	Absence de déclaration de non abandon de marchés publics durant les trois (03) dernières années

Tout dossier qui obtiendra au moins un « OUI » à l'un de ces critères sera disqualifié et entraînera l'élimination de l'Offre. Cette élimination peut être constatée à l'ouverture des plis avec mention sur le Procès-verbal d'ouverture des plis.

1.3 : Evaluation de l'offre technique suivant les critères essentiels

Elle concerne uniquement les offres ayant satisfait à tous les critères éliminatoires ci-dessus.

La grille d'évaluation est la suivante

Pour les Lots n° 01, 02, 03, 05, 06, 07, 09 et 10

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
I-	Références du Soumissionnaire acquise au cours des cinq (05) dernières années dans la réalisation des projets similaires par lot			
1	Références Techniques en Bâtiments et Travaux Publics : Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, au moins cinq (05) marchés dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ; joindre copie première page, page de signature et procès-verbaux de réception ou attestation de bonne fin.			
1.1	Marché n°1 d'un montant d'au moins 50 millions Francs CFA TTC			
1.2	Marché n°2 d'un montant d'au moins 100 millions Francs CFA TTC			
1.3	Marché n°3 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC			
1.4	Marché n°4 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC			
1.5	Marché n°5 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 1				



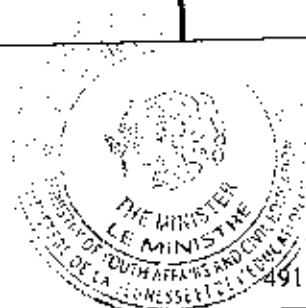
N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
2	Références Techniques Spécifiques en Bâtiment et Equipements Collectifs : Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, au moins cinq (05) marchés de construction ou de réhabilitation de bâtiment, et équipements collectifs ; joindre copie première page, page de signature et procès-verbaux de réceptions ou attestations de bonne fin.			
2.1	Marché n°1 d'un montant d'au moins 50 millions Francs CFA TTC			
2.2	Marché n°2 d'un montant d'au moins 100 millions Francs CFA TTC			
2.3	Marché n°3 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC			
2.4	Marché n°4 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC			
2.5	Marché n°5 d'un montant d'au moins 150 millions Francs CFA TTC			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 2				
3	Capacité financière : Avoir une attestation de capacité financière de 75% du budget prévisionnel par lot délivré par un Etablissement Financier de premier ordre et, avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années, des chiffres d'affaires annuel d'au moins 150 millions Francs CFA par lot			
3.1	Attestation de facilité de crédits à hauteur de 75% du budget prévisionnel du lot			
3.2	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2017			
3.3	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2018			
3.4	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2019			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire au sous-critère 3.1 et au moins deux sous- critères 3.2 ;3.3 et 3.4 pour avoir un « OUI » sur ce critère 3				
II- Personnel NB : (1) Pour les architectes et ingénieurs, la non présentation de l'attestation d'inscription aux ordres (ONAC/ONIGC/ONGIE....) implique l'élimination du personnel concerné (2) Au cas où un même personnel se trouve dans plusieurs offres, il lui sera attribué la valeur « NON » correspondant à la note zéro si toutes les offres présentent la même signature du personnel. Dans le cas contraire, la vraie signature est authentifiée et les autres offres tombent sous le coup de la falsification.				
4	Directeur du projet Désignation par le soumissionnaire, d'un Directeur de projet, Architecte ou Ingénieur de Génie Civil (Bac+5) ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Directeur de projet et ayant conduit au moins Cinq (05) projets similaires et équivalent au montant du lot; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.			

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
4.1	Copie légalisée du diplôme d'architecte et d'Ingénieur de Génie Civil (Bac+5)			
4.2	Attestation d'inscription à l'ordre national des Architectes ou d'Ingénieurs de Génie Civil			
4.3	Expérience professionnelle d'au dix (10) ans dans le domaine des BTP			
4.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme Directeur de Projet			
4.5	Dispose d'au moins cinq (05) projets similaires			
4.6	CV signé et daté			
4.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité, signée et datée			

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 4.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 4

5	Conducteur des Travaux Désignation par le soumissionnaire, d'un Conducteur des Travaux, Ingénieur de travaux de Génie Civil (BAC+3), ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Conducteur des Travaux et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires et équivalent au montant du lot ; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.			
5.1	Copie légalisée du diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie Civil (Bac+3)			
5.2	Attestation d'inscription à l'ordre national pour les Ingénieurs de Génie Civil			
5.3	Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine des BTP			
5.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme conducteur des travaux			
5.5	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires			
5.6	CV signé et daté			
5.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée			

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 5.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 5



N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
6	Un Chef de Chantier du lot Génie Civil, Présentation par le soumissionnaire d'un (01) chef de Chantier du lot Génie Civil, Technicien Supérieur de Génie Civil (BAC+2), ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier du lot Génie Civil et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée			
6.1	Copie légalisée du diplôme			
6.2	Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des travaux de Génie Civil			
6.3	Expérience spécifique de cinq (05) ans comme chef chantier			
6.4	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires			
6.5	CV signé et daté			
6.6	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 05 sous critères sur 06 pour avoir un « OUI » sur ce critère 6				
7	Chef Chantier lots Technologiques Désignation par le soumissionnaire, d'un (01) Chef de Chantier des lots technologiques, Technicien Supérieur en Génie Electrique ou électromécanique (BAC+2), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier des lots technologiques et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.			
7.1	Copie légalisée du diplôme			
7.2	Expérience professionnelle d'au moins cinq (07) ans dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics			
7.3	Expérience spécifique de cinq (05) ans comme chef chantier			
7.4	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires			
7.5	CV signé et daté			
7.6	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée			

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 05 sous critères sur 06 pour avoir un « OUI » sur ce critère 7				
8	Responsable Administratif Désignation par le soumissionnaire, d'un Responsable Administratif et financier, de niveau BAC +2 ou plus, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion administrative et financière, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration de disponibilité			
8.1	Copie légalisée du diplôme			
8.2	Expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en gestion administrative et financière des chantiers de BTP			
8.3	CV signé et daté			
8.4	Déclaration de disponibilité remplie, signée et datée			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 04 pour avoir un « OUI » sur ce critère 8				
III- Matériels de l'Entreprise pour chaque Lot				
9	Matériels (A Justifier par les photocopies certifiées des cartes grises, certificats de vente, ou contrat de promesse de location ou tout autre document certifiant de la disponibilité du matériel, légalisé par l'autorité compétente) Le soumissionnaire doit disposer du matériel ci-après			
9.1	1 Camion-benne			
9.2	1 Pelle chargeuse			
9.3	Bétonnière par chantier			
9.4	Aiguille vibrante par chantier			
9.5	1 Pick-up de liaison			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 04 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 9				
IV- Visite de site, organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations				
10	Présence de la déclaration sur l'honneur de la visite des sites			
11	Présence d'un rapport circonstancié de visite de site de chantier comprenant :			
11.1	Un état des lieux			
11.2	Des observations pertinentes			
11.3	Des photographies des sites de chaque lot			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à 03 sous critères sur 03 pour avoir un « OUI » sur ce critère 11				



N°CRITÈRE	CRITÈRES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
12	Présence d'une méthodologie d'exécution cohérente des travaux			
12.1	Cohérence dans la répartition des tâches en équipes ou en ateliers			
12.2	Existence d'un contrôle de qualité interne			
12.3	Prise en compte de la protection de l'environnement			
12.4	Mesures d'hygiène et de sécurité dans le chantier			
12.5	Signalisation de chantier			
12.6	Existence d'une coordination de chantiers			
12.7	Planning conforme au délai proposé			
12.8	Cohérence du planning			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 07 sous critères sur 08 pour avoir un « OUI » sur ce critère 12				
13	Présentation du dossier de soumission clair et paginé avec un sommaire et des pages de garde en couleur et reliure			
13.1	Table de matières / Sommaire			
13.2	Documents paginés			
13.3	Pages de gardes couleurs			
13.4	Couverture cartonnée			
13.5	Reliure / classeur			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 04 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 13				

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 10 « oui » sur les 13 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
3.4	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2019			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire au sous-critère 3.1 et au moins deux sous- critères 3.2 ;3.3 et 3.4 pour avoir un « OUI » sur ce critère 3				
II- Personnel NB : (1) Pour les architectes et ingénieurs, la non présentation de l'attestation d'inscription aux ordres (ONAC/ONIGC/ONGIE....) implique l'élimination du personnel concerné (2) Au cas où un même personnel se trouve dans plusieurs offres, il lui sera attribué la valeur « NON » correspondant à la note zéro si toutes les offres présentent la même signature du personnel. Dans le cas contraire, la vraie signature est authentifiée et les autres offres tombent sous le coup de la falsification.				
4	Directeur du projet Désignation par le soumissionnaire, d'un Directeur de projet, Architecte ou Ingénieur de Génie Civil (Bac+5) ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Directeur de projet et ayant conduit au moins Cinq (05) projets similaires et équivalent au montant du lot; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.			
4.1	Copie légalisée du diplôme d'Architecte ou d'Ingénieur de Génie Civil (Bac+5)			
4.2	Attestation d'inscription à l'ordre national des Architectes ou d'Ingénieurs de Génie Civil			
4.3	Expérience professionnelle d'au dix (10) ans dans le domaine des BTP			
4.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme Directeur de Projet			
4.5	Au moins cinq (05) projets similaires			
4.6	CV signé et daté			
4.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité, signée et datée			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 4.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 4				
5	Conducteur des Travaux Désignation par le soumissionnaire, d'un Conducteur des Travaux, Ingénieur de Travaux de Génie Civil (BAC+3), ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Conducteur des Travaux et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires et équivalent au montant du lot; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur des travaux et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.			

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
3.4	Chiffre d'affaires annuel d'un montant d'au moins 150 millions FCFA au titre de l'exercice 2019			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire au sous-critère 3.1 et au moins deux sous-critères 3.2, 3.3 et 3.4 pour avoir un « OUI » sur ce critère 3				
II- Personnel NB : (1) Pour les architectes et ingénieurs, la non présentation de l'attestation d'inscription aux ordres (ONAC/ONIGC/ONGIE....) implique l'élimination du personnel concerné (2) Au cas où un même personnel se trouve dans plusieurs offres, il lui sera attribué la valeur « NON » correspondant à la note zéro si toutes les offres présentent la même signature du personnel. Dans le cas contraire, la vraie signature est authentifiée et les autres offres tombent sous le coup de la falsification.				
4	Directeur du projet Désignation par le soumissionnaire, d'un Directeur de projet, Architecte ou Ingénieur de Génie Civil (Bac+5) ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Directeur de projet et ayant conduit au moins Cinq (05) projets similaires et équivalent au montant du lot; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.			
4.1	Copie légalisée du diplôme d'Architecte ou d'Ingénieur de Génie Civil (Bac+5)			
4.2	Attestation d'inscription à l'ordre national des Architectes ou d'Ingénieurs de Génie Civil			
4.3	Expérience professionnelle d'au dix (10) ans dans le domaine des BTP			
4.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme Directeur de Projet			
4.5	Au moins cinq (05) projets similaires			
4.6	CV signé et daté			
4.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité, signée et datée			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 4.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 4				
5	Conducteur des Travaux Désignation par le soumissionnaire, d'un Conducteur des Travaux, Ingénieur de travaux de Génie Civil (BAC+3), ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans en qualité de Conducteur des Travaux et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires et équivalent au montant du lot; avec CV signé, copie légalisée du diplôme d'Ingénieur des travaux et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.			

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
5.1	Copie légalisée du diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie Civil (Bac+3)			
5.2	Attestation d'inscription à l'ordre national pour les Ingénieurs de Génie Civil			
5.3	Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de BTP			
5.4	Expérience spécifique de cinq (5) ans comme conducteur des travaux			
5.5	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires			
5.6	CV signé et daté			
5.7	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée			

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 06 sous critères sur 07 y compris 5.2 pour avoir un « OUI » sur ce critère 5

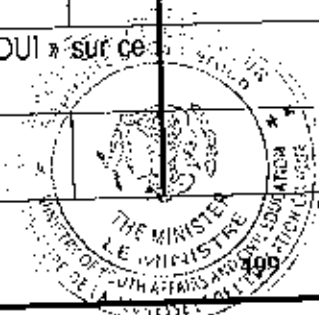
6	Un Chef Chantier lot Génie Civil, Présentation par le soumissionnaire d'un (01) chef de Chantier du lot Génie Civil, Technicien Supérieur de Génie Civil (BAC+2), ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier du lot Génie Civil et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée			
6.1	Copie légalisée du diplôme			
6.2	Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des travaux de Génie Civil			
6.3	Expérience spécifique de cinq (05) ans comme chef chantier			
6.4	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires			
6.5	CV signé et daté			
6.6	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée			

NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 05 sous critères sur 06 pour avoir un « OUI » sur ce critère 6



N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
7	Chef Chantier lots Technologiques Désignation par le soumissionnaire, d'un (01) Chef de Chantier des lots technologiques, Technicien Supérieur en Génie Electrique ou électromécanique (BAC+2), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics dont au moins cinq (05) ans d'expérience comme Chef de Chantier des lots technologiques et ayant conduit au moins deux (02) projets similaires, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration d'exclusivité et de disponibilité.			
7.1	Copie légalisée du diplôme			
7.2	Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des Bâtiment et Travaux Publics			
7.3	Expérience spécifique de cinq (05) ans comme chef chantier			
7.4	Dispose d'au moins deux (02) projets similaires			
7.5	CV signé et daté			
7.6	Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 05 sous critères sur 06 pour avoir un « OUI » sur ce critère 7				
8	Responsable Administratif Désignation par le soumissionnaire, d'un Responsable Administratif et financier, de niveau BAC +2 ou plus, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion administrative et financière, avec CV signé, copie légalisée du diplôme de Technicien Supérieur et déclaration de disponibilité			
8.1	Copie légalisée du diplôme			
8.2	Expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en gestion administrative et financière des chantiers de BTP			
8.3	CV signé et daté			
8.4	Déclaration de disponibilité remplie, signée et datée			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 03 sous critères sur 04 pour avoir un « OUI » sur ce critère 8				
III- Matériels de l'Entreprise pour chaque Lot				

N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
9	Matériels (A Justifier par les photocopies certifiées des cartes grises, certificats de vente, ou contrat de promesse de location ou tout autre document certifiant de la disponibilité du matériel, légalisé par l'autorité compétente) Le soumissionnaire doit disposer du matériel ci-après			
9.1	1 Camion-benne			
9.2	1 Pelle chargeuse			
9.3	Bétonnière par chantier			
9.4	Aiguille vibrante par chantier			
9.5	1 Pick-up de liaison			
NB Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 04 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 9				
IV- Visite de site, organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations				
10	Présence de la déclaration sur l'honneur de la visite des sites			
11	Présence d'un rapport circonstancié de visite de site du chantier comprenant :			
11.1	Un état des lieux			
11.2	Des observations pertinentes			
11.3	Des photographies des sites			
NB Le soumissionnaire doit satisfaire à 03 sous critères sur 03 pour avoir un « OUI » sur ce critère 11.				
12	Présence d'une méthodologie d'exécution cohérente des travaux			
12.1	Cohérence dans la répartition des tâches en équipes ou en ateliers			
12.2	Existence d'un contrôle de qualité interne			
12.3	Prise en compte de la protection de l'environnement			
12.4	Mesures d'hygiène et de sécurité dans le chantier			
12.5	Signalisation de chantier			
12.6	Existence d'une coordination de chantiers			
12.7	Planning conforme au délai proposé			
12.8	Cohérence du planning			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 07 sous critères sur 08 pour avoir un « OUI » sur ce critère 12				
13	Présentation du dossier de soumission clair et paginé avec un sommaire et page de garde en couleur et reluire			



N°CRITERE	CRITERES ESSENTIELS	OUI	NON	OBSERVATIONS
13.1	Table de matières / Sommaire			
13.2	Documents paginés			
13.3	Pages de gardes couleurs			
13.4	Couverture cartonnées			
13.5	Reliure / classeur			
NB : Le soumissionnaire doit satisfaire à au moins 04 sous critères sur 05 pour avoir un « OUI » sur ce critère 13				

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 10 « oui » sur les 13 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.